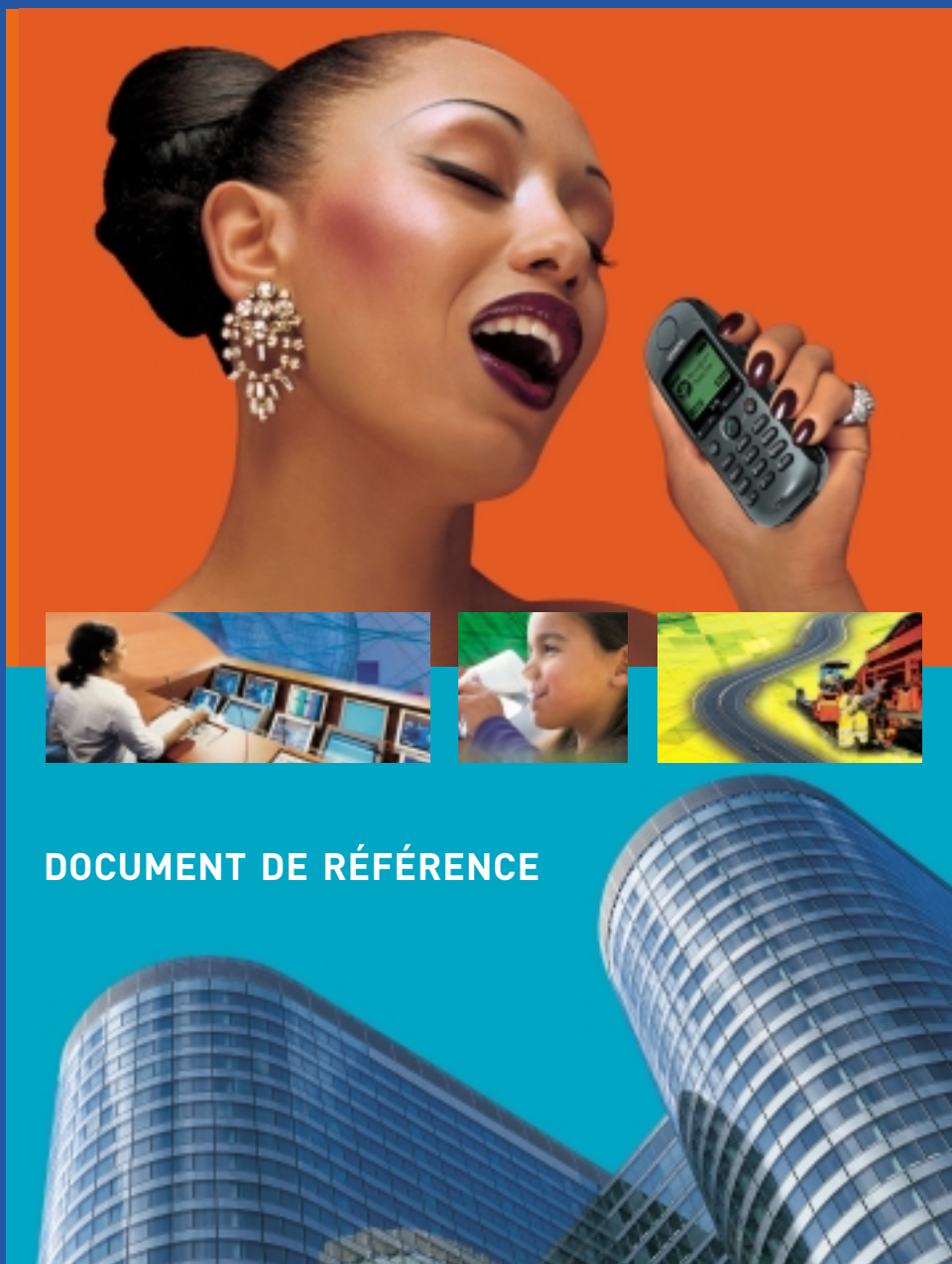


BOUYGUES

Télécoms & médias | Services | Construction

2001



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Assemblée générale mixte
du 31 mai 2001

BOUYGUES



Message du Président

“ LA QUALITÉ DE NOS RÉSULTATS ET LA CLARTÉ DE NOS STRATÉGIES FONDENT NOTRE CONFIANCE DANS L'AVENIR ”

En 2000, tous nos métiers ont contribué à l'évolution favorable du Groupe :

- **Bouygues Telecom**, qui a dépassé 5,6 millions de clients en mars 2001, enregistre une forte croissance des services personnalisés et confirme un Ebitda positif. Son chiffre d'affaires atteint 2 milliards d'euros. Face au prix excessif de la licence UMTS, à la disponibilité incertaine des équipements et à la nécessité non fondée du débit de l'UMTS au regard des progrès considérables de la compression numérique, nous n'avons pas voulu être candidat à l'UMTS en janvier 2001. Nous verrons lorsqu'un nouvel appel à candidatures sera lancé s'il est opportun d'y répondre.

- **TF1**, leader audiovisuel européen avec 33,4 % de l'audience nationale en France, connaît une activité et des résultats excellents. Développeur de fonds de commerce et de chaînes thématiques, TF1 s'est renforcé dans Eurosport et a créé TF6.

- **Saur**, opérateur de services publics, détenu à 100 % par Bouygues début 2001 à la suite de la cession des 14 % du capital détenus par EDF, réalise un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros avec une progression régulière de ses métiers.

- **Bouygues Construction**, filialisé en 2000, a connu une année record en prises de commandes. Son offre s'est élargie à toute la chaîne de valeur, de l'analyse du besoin du client à l'exploitation du projet, incluant l'ingénierie financière, la conception-construction et la maintenance. Bouygues Construction, dont l'activité est fondatrice du Groupe, représente un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros dont plus de la moitié à l'international.

- **Bouygues Immobilier**, numéro un français de la promotion privée, a mis fin à son endettement et connu une bonne activité.

- **Colas**, numéro un mondial de la route, dans le capital duquel Bouygues est monté à 96 %, a connu une nouvelle croissance de son chiffre d'affaires avec un résultat remarquable. Colas exerce 41 % de son activité hors de France. Premier producteur mondial d'émulsions et de liants, il détient des carrières qui sont, avec 2,1 milliards de tonnes de granulats, un atout industriel très important.

Pour 2001, le chiffre d'affaires prévisionnel du groupe Bouygues s'élève à 20,4 milliards d'euros, en hausse de 7 % sur 2000, dont 7,5 milliards d'euros à l'international. Le Groupe prévoit également d'accroître à nouveau sa rentabilité. **Chacun de nos métiers offre d'excellentes prévisions tant en chiffre d'affaires qu'en résultat.** Jamais nous n'avons été dans une position aussi favorable. Parmi nos atouts stratégiques, nous entendons mettre en avant notre position unique d'opérateur dans trois domaines complémentaires, à travers TF1, Eurosport et Bouygues Telecom, mais aussi notre réputation mondiale de bâtisseur au savoir-faire reconnu et notre capacité à créer des fonds de commerce.

Le comportement d'entrepreneur de Bouygues s'appuie sur une culture originale qui fait sa force depuis cinquante ans. Sa réussite tient à la clarté de ses stratégies, à l'état d'esprit et au professionnalisme de ses collaborateurs, enfin à la confiance de ses actionnaires qui en est le résultat. L'objectif du groupe Bouygues est d'être tourné vers la satisfaction de ses clients, condition de la satisfaction de ses actionnaires.

Le 25 avril 2001

Martin Bouygues

En 2000, le chiffre d'affaires du groupe Bouygues a atteint 19 milliards d'euros, en progression de 20 %, dont 7 milliards d'euros à l'international. Le résultat d'exploitation est en croissance de 68 %, à 812 millions d'euros. **Le résultat net s'élève à 421 millions d'euros** (multiplié par 9). Avant les éléments non-récurrents liés à l'échange d'actions Colas contre des actions Bouygues en août 2000 pour 206 millions d'euros, le résultat net part du Groupe ressort à 215 millions d'euros, soit près de cinq fois celui de 1999.

Les capitaux propres du Groupe progressent de 2,9 milliards d'euros à 5,2 milliards d'euros. L'endettement net ayant diminué de 2,2 milliards d'euros à 1 milliard d'euros, le ratio dettes nettes/fonds propres est de 19 %.

Avec un niveau d'endettement extrêmement bas, Bouygues est l'une des entreprises les moins endettées parmi celles qui sont engagées dans les télécoms. Nous pourrions donc mobiliser les capitaux nécessaires à notre stratégie de développement dans nos métiers si des opportunités d'investissements rentables se présentent.

Message du Président	1	Bourse	
		1. Le marché des titres Bouygues en 2000	4 6
Les chiffres clés	3	2. Evolution des cours de bourse et du volume de transactions	4 8
Section 1		Informations juridiques	
L'activité du Groupe		1. Généralités	4 9
Télécoms - Médias		2. Historique du Groupe	4 9
Télécommunications	1 2	3. Statuts	5 0
Communication	1 6	4. Faits exceptionnels ou litiges	5 0
Services		5. Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques	5 0
Gestion de services publics	1 8	Résultats de Bouygues S A (société mère)	
Construction		1. Dividende	5 1
Bâtiment et Travaux Publics	2 0	2. Résultats au cours des cinq derniers exercices	5 2
Routes	2 4	Section 3	
Immobilier	2 8	Les comptes	
Ressources humaines	2 9	Comptes consolidés	
Recherche et Développement	3 0	Bilan	5 4
Environnement	3 2	Compte de résultat	5 6
Section 2		Tableau de financement	5 8
Informations juridiques et financières		Notes	6 0
Conseil d'administration		Comptes sociaux	
Direction - Contrôle		Bilan	9 0
1. Conseil d'administration	3 4	Compte de résultat	9 2
2. Direction	3 7	Tableau des flux de trésorerie	9 2
3. Contrôle	3 7	Notes	9 4
Actionnariat		Section 4	
1. Principaux actionnaires	3 8	Assemblée générale mixte du 31 mai 2001	
2. Pactes d'actionnaires	3 9	Ordre du jour	1 0 6
3. Information des actionnaires	3 9	Rapport du Conseil et exposé des motifs sur les résolutions	1 0 7
Capital		Rapports des Commissaires aux comptes	1 1 0
1. Généralités	4 0	Projets de résolutions	1 1 8
2. Plan d'épargne des salariés	4 4		
3. Options de souscription d'actions	4 4		
4. Obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou échange en actions existantes	4 5		
5. Rachat d'actions Bouygues	4 5		



Les chiffres clés

1 - PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES

	1998 ⁽¹⁾	1999 ⁽¹⁾	1999 pro forma	2000	2000	2000/1999
	MF	MF	MF	MF	M€	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	97 006	104 014	104 014	125 028	19 060	+ 20 %
dont International	34 923	37 944	37 944	46 322	7 062	+ 22 %
EBITDA						
• avant Bouygues Telecom	6 138	7 260	7 540	9 552	1 456	+ 26 %
• après Bouygues Telecom	5 402	6 112	6 386	9 668	1 474	+ 51 %
Résultat d'exploitation						
• avant Bouygues Telecom	3 448	4 494	4 565	6 013	917	+ 32 %
• après Bouygues Telecom	2 782	3 111	3 175	5 325	812	+ 68 %
Bénéfice net part du Groupe						
• avant Bouygues Telecom	1 288	951	872	3 737	570	x 4
• après Bouygues Telecom	530	405	292	2 762	421	x 9
Capacité d'autofinancement	4 074	4 250	4 433	7 959	1 213	+ 80 %
Capitaux propres	13 109	19 913	18 875	33 899	5 168	+ 80 %
Dettes financières nettes	5 763	11 184	14 443	6 349	967	- 56 %
Capitalisation boursière au 31 décembre	30 217	126 774	126 774	106 934	16 302	- 16 %
Dividende net ajusté (en F et en €)	1,7	1,7		2,36	0,36	+ 39 %
Effectifs (en nombre)	103 350	111 352		118 892		+ 7 %

(1) Après reclassement de la participation des salariés dans les charges d'exploitation

Toutes les principales données du groupe Bouygues, à l'exception de la capitalisation boursière, ont très favorablement évolué en 2000. Le chiffre d'affaires et les différents indicateurs de résultat sont en hausse. Les capitaux propres s'accroissent fortement alors que les dettes financières nettes diminuent. Les dividendes progressent également.

En 2000, Bouygues a appliqué, conformément au règlement 99.02 du CRC, de nouvelles méthodes de consolidation portant essentiellement sur la création de provisions pour indemnité de fin de carrière et l'intégration au bilan des crédits-bails. Des comptes pro forma sont présentés pour les exercices 1998 et 1999 afin de permettre les comparaisons.

2 - PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DES COMPTES CONSOLIDÉS

	31/12/99	31/12/99 pro forma	31/12/00	31/12/00	2000/1999
	MF	MF	MF	M€	Variation
Capitaux propres	19 913	18 875	33 899	5 168	+ 80 %
Provisions	11 214	12 175	13 129	2 002	+ 8 %
Dettes financières	17 324	20 587	19 864	3 028	- 4 %
Capitaux permanents	48 451	51 637	66 892	10 198	+ 30 %
Actif immobilisé	43 840	47 366	54 974	8 381	+ 16 %
Fonds de roulement	4 611	4 271	11 918	1 817	x 2,8
Trésorerie disponible	6 140	6 144	13 515	2 061	x 2,2
Dette financière nette de la trésorerie disponible	11 184	14 443	6 349	967	- 56 %
Dette financière nette/ Capitaux propres	56 %	77 %	19 %	19 %	

En 2000, Bouygues a renforcé sa structure financière avec :

- un très important accroissement des fonds propres (+ 80 %) provenant essentiellement de l'augmentation de capital de 1,5 milliard d'euros effectuée en avril 2000 et des résultats de l'année s'élevant à 421 millions d'euros,
- une réduction très significative de la dette financière (- 56 %).

La structure financière est bien équilibrée avec un fonds de roulement positif de plus de 1,8 milliard d'euros, une trésorerie disponible de 2 milliards d'euros et un rapport dettes financières nettes sur capitaux propres ramené à 19 %.

3 - ACTIVITÉ PAR MÉTIERS

	1998 MF	1999 MF	2000 MF	1999/2000 Variation	2001(p) MF	2000/2001 Variation	2000 M€	2001(p) M€
Télécoms – Médias	12 002	15 637	21 656	+ 38 %	26 500	+ 22 %	3 301	4 040
Télécommunications (1)	1 309	3 793	7 153		10 100		1 090	1 540
(Bouygues Telecom à 100%)	3 892	8 368	13 317	59 %	18 800	41 %	2 030	2 870
Communication	10 693	11 844	14 503	+ 22 %	16 400	+ 13 %	2 211	2 500
Services – Saur	13 988	14 914	15 665	+ 5 %	16 400	+ 5 %	2 388	2 500
Construction	68 743	73 280	87 541	+ 19 %	91 100	+ 4 %	13 346	13 880
BTP	34 299	33 432	39 016	+ 17 %	40 000	+ 3 %	5 948	6 100
<i>France</i>	16 699	15 370	17 698	+ 15 %	17 700		2 698	2 700
<i>International</i>	17 600	18 062	21 318	+ 18 %	22 300		3 250	3 400
Routes	28 591	34 444	42 471	+ 23 %	44 500	+ 5 %	6 475	6 780
<i>France</i>	17 211	20 767	24 864	+ 20 %	26 000		3 790	3 960
<i>International</i>	11 380	13 677	17 607	+ 29 %	18 500		2 684	2 820
Immobilier	5 853	5 404	6 054	+ 12 %	6 600	+ 9 %	923	1 000
Autres activités	2 273	183	166		200		25	30
Total chiffre d'affaires	97 006	104 014	125 028	+ 20 %	134 200	+ 7 %	19 060	20 450
dont International	34 923	37 944	46 322	+ 22 %	49 100	+ 6 %	7 062	7 490

(1) Quote-part chiffre d'affaires Groupe à 33,7 % jusqu'au 30/06/99, 53,7 % au-delà.

En 2000, le groupe Bouygues a poursuivi sa progression dans tous ses métiers, en France comme à l'international. Le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 20 % et s'élève à 19,1 milliards d'euros.

A périmètre et taux de change comparables, la progression du chiffre d'affaires consolidé s'élève à + 13 %. La croissance est particulièrement importante dans le domaine des Télécoms-Médias (+ 38 %) et celui de la Construction (+ 19 %).

A l'international, le chiffre d'affaires progresse de plus de 22 %, à 7,1 milliards d'euros, notamment dans le secteur de la route (+ 29 %) et celui du BTP (+ 18 %).

Le bon niveau des carnets de commandes dans les activités de Construction et les perspectives favorables dans les activités Télécoms-Médias ou dans les Services devraient conduire à un nouvel accroissement du chiffre d'affaires en 2001.

Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2001

	1 ^{er} trimestre 2001 M€	1 ^{er} trimestre 2000 M€	Variation
Télécoms – Médias	902	728	+ 24 %
Télécommunications (1)	326	228	+ 43 %
(Bouygues Telecom à 100%)	608	424	+ 43 %
Communication	576	500	+ 15 %
Services – Saur	601	563	+ 7 %
Construction	2 668	2 421	+ 10 %
BTP	1 285	1 247	+ 3 %
Routes	1 204	1 006	+ 20 %
Immobilier	179	168	+ 7 %
Autres activités	5	8	NS
Total chiffre d'affaires	4 176	3 720	+ 12 %
dont International	1 302	1 197	+ 9 %

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre s'établit à 4,2 milliards d'euros, en progression de 12 % par rapport à celui de l'exercice 2000. A périmètre et taux de change comparables, la progression du chiffre d'affaires consolidé ressort à 8 %. Ce bon premier trimestre conforte la prévision de chiffre d'affaires de 20,4 milliards d'euros pour l'année 2001.

4 - ACTIVITÉ PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

	Gestion Services Publics	BTP	Routes	Total Construction	Autres activités	Total MF	Total M€
1998							
Afrique	2 418	4 550	1 682	6 232	206	8 856	1 350
Asie/Pacifique	3	5 245	98	5 343	4	5 350	816
Etats-Unis/Canada	34	461	5 376	5 837	3	5 874	895
Europe de l'Ouest	1 968	4 932	3 143	8 237	868	11 073	1 688
Europe de l'Est	213	1 538	1 074	2 612	22	2 847	434
Autres	11	874	7	881	31	923	141
Total 1998 MF	4 647	17 600	11 380	29 142	1 134	34 923	-
Total 1998 M€	708	2 683	1 735	4 443	173	-	5 324
1999							
Afrique	2 782	5 627	1 505	7 132	-	9 914	1 511
Asie/Pacifique	42	4 764	188	4 952	2	4 996	762
Etats-Unis/Canada	41	115	7 042	7 157	1	7 199	1 097
Europe de l'Ouest	2 121	4 438	3 648	8 543	433	11 097	1 692
Europe de l'Est	269	2 005	1 276	3 281	30	3 580	546
Autres	16	1 113	18	1 131	11	1 158	177
Total 1999 MF	5 271	18 062	13 677	32 196	477	37 944	-
Total 1999 M€	803	2 754	2 085	4 909	73	-	5 785
2000							
Afrique	2 897	4 830	1 930	6 760	2	9 659	1 473
Asie/Pacifique	30	6 317	264	6 581	143	6 754	1 030
Etats-Unis/Canada	58	44	9 615	9 659	50	9 767	1 489
Europe de l'Ouest	2 277	4 669	4 061	9 169	1 084	12 530	1 910
Europe de l'Est	296	4 590	1 718	6 308	62	6 666	1 016
Autres	16	868	19	887	43	746	144
Total 2000 MF	5 574	21 318	17 607	39 364	1 384	46 322	-
Total 2000 M€	850	3 250	2 684	6 001	211	-	7 062
2001 (p)							
Afrique	3 060	5 044	1 950	6 994	10	10 064	1 534
Asie/Pacifique	60	5 642	450	6 092	120	6 272	956
Etats-Unis/Canada	175	110	10 100	10 210	50	10 435	1 591
Europe de l'Ouest	2 455	6 504	4 250	11 304	1 280	15 039	2 298
Europe de l'Est	300	4 062	1 750	5 812	140	6 252	953
Autres	50	938	-	938	50	1 038	158
Total 2001 MF	6 100	22 300	18 500	41 350	1 650	49 100	-
Total 2001 M€	930	3 400	2 820	6 300	260	-	7 490

5 - RÉPARTITION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR MÉTIER

	1999 pro forma MF	2000 MF	1999 pro forma M€	2000 M€
Résultat d'exploitation				
Communication	1 918	2 770	292	422
Gestion de Services Publics	702	763	107	116
BTP	803	764	123	117
Routes	977	1 454	149	222
Immobilier	353	384	54	59
Autres activités	(128)	(63)	(20)	(10)
Holding	(60)	(59)	(9)	(9)
Total résultat d'exploitation hors Bouygues Telecom	4 565	6 013	696	917
Bouygues Telecom	(1 390)	(688)	(212)	(105)
Total résultat d'exploitation du Groupe	3 175	5 325	484	812
Résultat financier	(930)	(98)	(142)	(15)
Résultat exceptionnel	(184)	99	(28)	15
Impôt sur les bénéfices	(307)	(994)	(47)	(152)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(19)	41	(3)	7
Amortissement des écarts d'acquisition	(276)	(263)	(42)	(40)
Résultat net de l'ensemble	1 459	4 110	222	627
Résultat net part du Groupe	292	2 762	45	421

L'amélioration de l'activité a entraîné un très fort accroissement (+ 68 %) du résultat d'exploitation qui s'élève à 812 millions d'euros. Les activités dont la contribution au résultat d'exploitation a progressé de manière particulièrement significative sont la route (Colas, + 49 %) et la communication (TF1, + 45 %). L'incidence négative du résultat d'exploitation de Bouygues Telecom a diminué de moitié en passant de 212 millions d'euros à 105 millions d'euros.

La forte croissance du résultat d'exploitation améliore naturellement le résultat net. Avant la prise en compte des éléments non récurrents liés à l'opération d'échange d'ac-

tions Colas contre des actions Bouygues, le résultat net part du Groupe ressort à 215 millions d'euros, montant près de 5 fois supérieur à celui du résultat net de 1999. Cette opération d'échange d'action a généré un résultat net non récurrent de 206 millions d'euros ventilé dans le résultat financier (+ 119 millions d'euros) et les impôts (+ 87 millions d'euros impôt différé actif et impôts latents).

La société mère dégage un bénéfice de 478 millions d'euros (3 136 millions de francs) contre 185 millions d'euros en 1999 (voir note 1 de l'annexe du bilan de Bouygues société mère).

6 - RÉSULTAT CONSOLIDÉ DU GROUPE PAR ACTION (ajusté)

	Après résultat Bouygues Telecom			Avant résultat Bouygues Telecom		
	1998 pro forma	1999 pro forma	2000	1998 pro forma	1999 pro forma	2000
Résultat courant du Groupe						
global (MF)	2 337	2 245	5 227	3 099	3 953	6 475
par action (nombre moyen) (F)	9,0	8,2	16,3	11,9	14,4	20,2
par action (fin année) (F)	8,9	7,4	15,7	11,8	13,0	19,5
par action (fin année) (€)	1,4	1,1	2,4	1,8	2,0	3,0
Résultat net total avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition						
global (MF)	2 667	2 042	5 367	3 428	3 761	6 637
par action (nombre moyen) (F)	10,3	7,4	16,8	13,2	13,7	20,8
par action (fin année) (F)	10,2	6,7	16,1	13,1	12,4	19,9
par action (fin année) (€)	1,6	1,0	2,5	2,0	1,9	3,0
Résultat net total avant amortissement des écarts d'acquisition						
global (MF)	1 522	1 735	4 373	2 284	2 322	5 347
par action (nombre moyen) (F)	5,9	6,3	13,7	8,8	8,5	16,7
par action (fin année) (F)	5,8	5,7	13,1	8,7	7,5	16,1
par action (fin année) (€)	0,9	0,9	2,0	1,3	1,2	2,4
Résultat net part du Groupe						
global (MF)	459	292	2 762	1 221	872	3 737
par action (nombre moyen) (F)	1,8	1,1	8,6	4,7	3,2	11,7
par action (fin année) (F)	1,7	1,0	8,3	4,7	2,9	11,2
par action (fin année) (€)	0,3	0,2	1,3	0,7	0,4	1,7
Résultat part du Groupe dilué (1)	459	292	2 762	1 221	872	3 737
par action (nombre moyen) (F)	1,7	1,0	8,1	4,5	3,0	11,0
par action (fin année) (F)	1,7	0,9	7,8	4,5	2,7	10,6
par action (fin année) (€)	0,3	0,1	1,2	0,7	0,4	1,6

(1) incluant les stocks-options et les obligations convertibles.

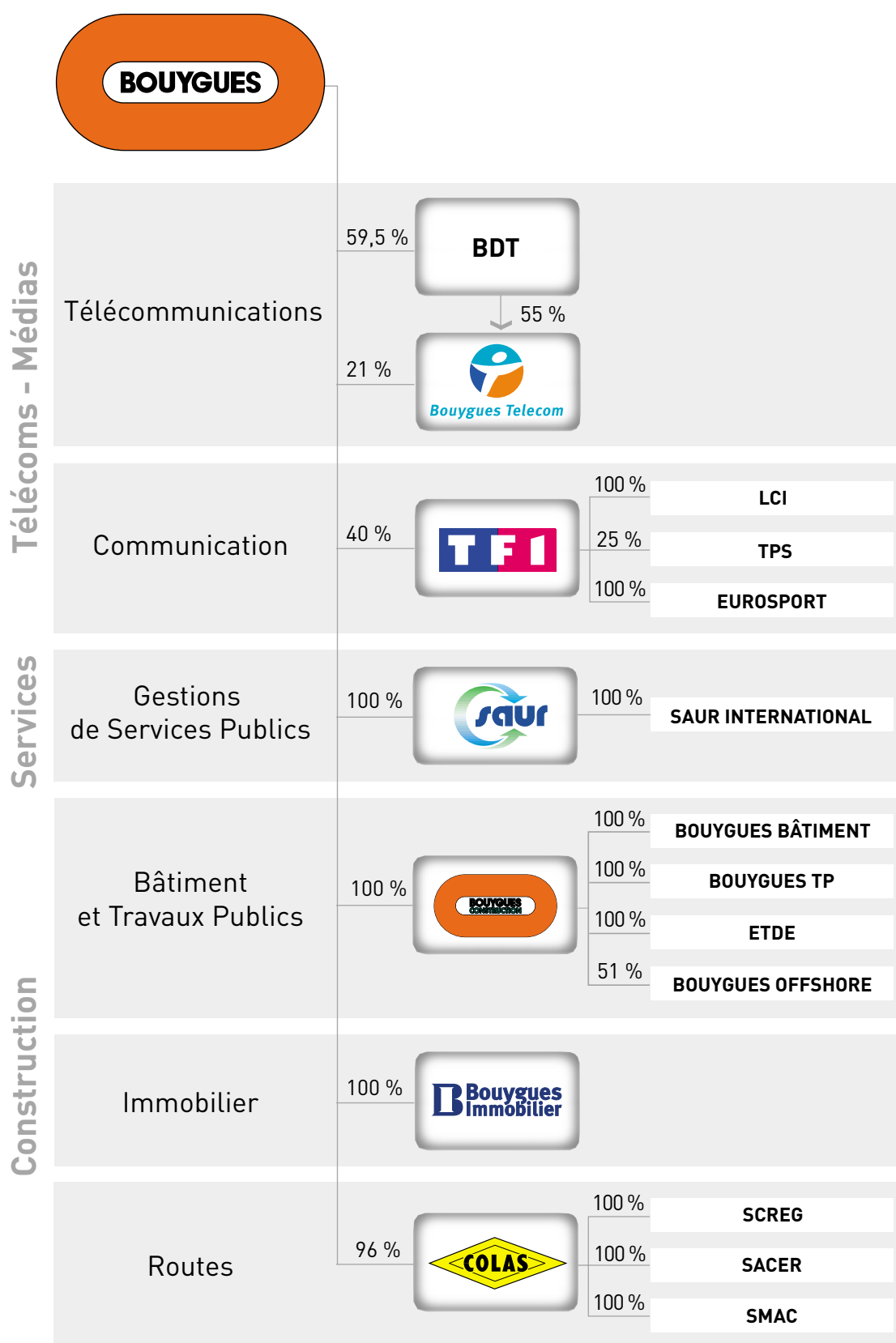
7 - INVESTISSEMENTS

	1998 Total MF	1999 Total MF	2000 Exploitation MF	2000 Financiers MF	2000 Total MF	2000 Total M€
Télécoms – Médias	2 089	2 397	4 414	768	5 182	790
Télécommunications	1 759	1 666	3 777	2	3 779	576
Communication	330	731	637	766	1 403	214
Services – Saur	2 597	1 173	910	504	1 414	216
Construction	2 715	4 182	3 573	1 524	5 097	777
BTP	917	1 833	1 389	21	1 410	215
Routes	1 463	2 033	2 134	1 481	3 615	551
Immobilier	335	316	50	22	72	11
Autres activités et Bouygues SA	1 341	6 144	14	5 676	5 690	867
TOTAL	8 742	13 896	8 911	8 472	17 383	2 650

L'année 2000 a été une année d'investissements importants pour le groupe Bouygues. Les investissements d'exploitation, en hausse de 49 % sur ceux de 1999, s'élèvent à 1,4 milliard d'euros (8,9 milliards de francs). Ils ont notamment augmenté chez Bouygues Telecom, qui a densifié son réseau, et chez Colas.

Les investissements financiers, en hausse de 8 %, atteignent 1,3 milliard d'euros (8,5 milliards de francs) dont 0,9 milliard d'euros réalisés par la société mère au titre de l'acquisition des actions Colas.

8- ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE BOUYGUES (en mars 2001)



Bouygues, TF1, Colas et Bouygues Offshore sont cotées à la Bourse de Paris.
Bouygues Offshore est cotée à la Bourse de New York.

L'activité du Groupe

Télécoms - Médias

Télécommunications



Bouygues
Telecom



Bouygues détient 53,7 % de Bouygues Telecom, directement (21 %) et indirectement (Bouygues détient 59,5 % de BDT qui possède elle-même 55 % de Bouygues Telecom).

L'exercice 2000 a été marqué par un ralentissement de la croissance du marché français de la téléphonie mobile. Il est resté cependant très dynamique puisque la pénétration globale est passée de 34 % à plus de 49 % de la population fin 2000 (contre 53 % prévus).

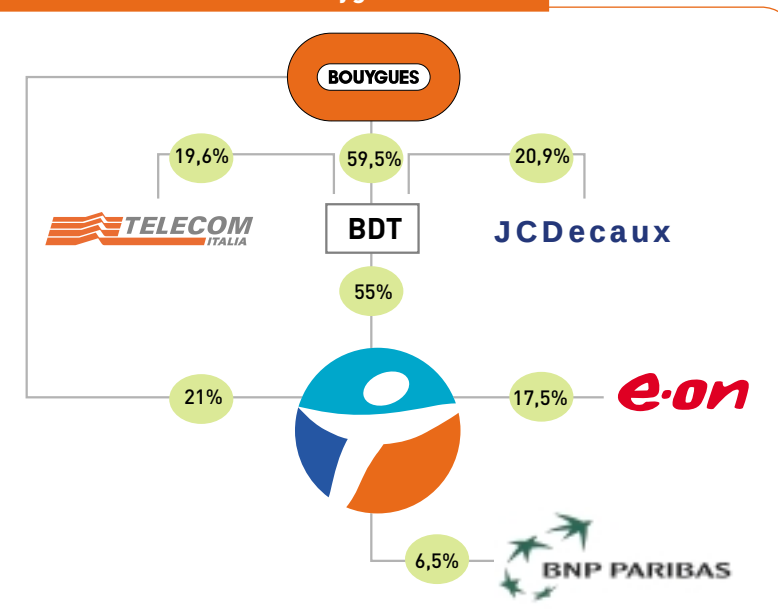
Bouygues Telecom a acquis 1 960 000 nouveaux clients en terminant l'année avec une base de clientèle s'élevant à 5,2 millions de personnes. La part de marché globale de Bouygues Telecom a atteint 17,6 % fin 2000 (contre 15,7 % fin 1999).

Bouygues Telecom a maintenu la stabilité tarifaire des forfaits et des cartes prépayées. Les aménagements apportés ont eu pour objectif de clarifier les offres et de les rendre encore plus attractives, tout en maintenant leur rentabilité. Trois tarifs pour la recharge Nomad ont été proposés. Le client s'est vu offrir la possibilité d'opter à tout moment pour le Compte Recharge (prélèvement automatique sur carte bancaire pour une heure de communications sur une période de trente jours) ou pour l'offre Spot qui propose des communications gratuites entrecoupées de messages publicitaires. Dans le domaine des forfaits, Bouygues Telecom a recentré son offre autour de deux grandes catégories, forfaits classiques ou forfaits "Pro" incluant 12 services, tout en lançant une offre ciblée auprès des adolescents.

Bouygues Telecom a également lancé des services WAP personnalisables à partir du portail Internet www.6sens.com. Plus de 200 services (TF1, horaires de trains, ciné-



Schéma de contrôle de Bouygues Telecom



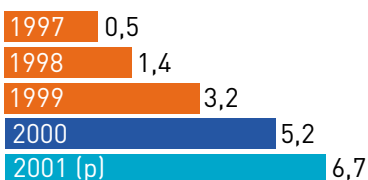
ma, restaurants, e-mail) ont été proposés. L'accès au portail WAP a été inclus dans tous les forfaits Bouygues Telecom sur les terminaux compatibles, notamment à partir d'une carte Nomad.

L'année 2000 a été marquée par la perte de la maîtrise des tarifs entrants pour les trois opérateurs mobiles. Depuis le 1^{er} novembre 2000, les opérateurs fixes - notamment France Telecom - déterminent les tarifs d'appel vers les mobiles et reversent à l'opérateur mobile concerné une rémunération négociée dans la convention d'intercon-

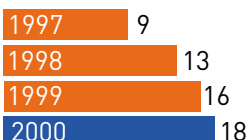
nexion. France Telecom Mobiles et SFR étant désignés comme opérateurs exerçant une influence significative sur le marché national de l'interconnexion, leurs tarifs d'interconnexion doivent être orientés vers les coûts.

Bouygues Telecom a poursuivi le déploiement de son réseau à un rythme moins soutenu que lors des exercices antérieurs puisque la couverture nationale a été atteinte dès novembre 1998. Néanmoins, Bouygues Telecom a atteint fin 2000 un niveau de couverture de 98,5 % de la population ce qui lui permet d'offrir un réseau de qualité comparable à celui de ses concurrents

Evolution de la base de clients (en millions)



Part de marché cumulée (en %)





Bouygues Telecom a créé ou acquis plusieurs entreprises spécialisées.

La constitution d'un réseau de boutiques propriétaires, initiée en 1998, est un axe fort de la stratégie de distribution de Bouygues Telecom. Le développement de ce réseau a été confié à une filiale dénommée DRB. Ses 120 points de vente à fin 2000 assurent la distribution exclusive des produits et services de Bouygues Telecom en assurant un service et un conseil de qualité.

La société Bouygues Telecom Caraïbe, filiale à 100 %, commercialise aux Antilles Françaises (Martinique et Guadeloupe) et en Guyane, les produits et services Bouygues Telecom. L'ouverture du réseau en décembre 2000 a permis à la société d'acquérir plus de 20 000 clients dès le premier mois.

Mobile Direct, société de vente à distance détenue à 75 % par Bouygues Telecom, commercialise de façon exclusive les produits et services de



120 boutiques propriétaires assurent la distribution exclusive de l'offre de Bouygues Telecom.

Bouygues Telecom. Ce canal de distribution innovant, notamment par la présence d'un site internet, permet à Bouygues Telecom d'accroître sa part de marché en particulier sur le segment des forfaits.

En 2000, les actionnaires de Bouygues Telecom ont apporté environ 1,22 mil-

liard d'euros (8 milliards de francs) de fonds supplémentaires sous la forme d'une augmentation des prêts participatifs d'un montant d'environ 152,5 millions d'euros (1 milliard de francs) réalisée le 4 juillet 2000, et d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 1,07 milliard d'euros (7 milliards de francs) souscrite en intégralité par les actionnaires.



Le réseau de Bouygues Telecom a ouvert aux Antilles en décembre 2000.

Au cours de l'exercice 2000, la société a effectué des tirages sur la convention de crédit signée fin 1997 pour un montant total de 533 millions d'euros, ce qui porte le montant cumulé de la dette bancaire à 2,09 milliards d'euros, hors intérêts courus. Le chiffre d'affaires de l'exercice clos au 31 décembre 2000 s'élève à 2 037 millions d'euros. Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 637 millions d'euros. Le résultat d'exploitation est négatif pour un montant de 195 millions d'euros. Le résultat financier est déficitaire de 152 millions d'euros et le résultat exceptionnel est négatif de 11 millions d'euros. Il est constaté un produit lié aux impôts différés de 82 millions d'euros. Au total, le résultat net part du groupe de l'exercice se traduit par une perte de 277 millions d'euros. Les capitaux propres représentent 1 799 millions d'euros à fin 2000, en ce compris les prêts participatifs des actionnaires pour 713 millions d'euros.

UMTS

Les Conseils d'administration de Bouygues et de Bouygues Telecom, réunis le 30 janvier 2001, ont décidé de ne pas soumettre d'offre en réponse à l'appel à candidatures pour l'octroi des licences UMTS en France.

Bouygues et Bouygues Telecom ont considéré que les conditions d'appel à candidatures étaient dissuasives. L'UMTS apparaît certes comme une voie prometteuse mais encore incertaine, avec des risques considérables. Imposer une redevance au montant identique pour les quatre opérateurs alors que leurs bases de clientèle ne sont pas comparables était discriminatoire et renforçait la position dominante de l'opérateur historique. Bouygues et Bouygues Telecom ont déposé une plainte auprès de la Commission Européenne dénonçant cette situation. Au coût excessif de la licence s'ajoutait celui du réseau à déployer. Le coût global était tel que les capitaux investis ne pouvaient être rentabilisés avec une visibilité crédible.

Le retard des équipements ne cesse de se confirmer : l'obligation faite aux opérateurs d'investir tous en même temps provoque l'indisponibilité des équipements et rend irréaliste le lancement de l'UMTS en 2002. De surcroît les équipementiers annoncent un retard important pour la livraison des terminaux. Ces retards réduisent la durée effective de la licence, tout comme le délai important nécessaire pour la pénétration d'une nouvelle technologie.

Le multimédia mobile est un marché de masse, prometteur si les opérateurs sont aptes à proposer des services simples à des prix compétitifs et s'ils ont la sagesse de ne pas commercialiser trop tôt les offres pour ne pas décevoir, comme le fit le WAP par un lancement prématuré. Les clients se déclarent intéressés par le multimédia mobile mais ils veulent une utilisation simple, une tarification attractive et des services utiles.

Bouygues Telecom veut offrir l'accès à ce nouveau média, mais au plus faible coût pour qu'il soit accessible au plus grand nombre.

Bouygues Telecom estime que les progrès très importants et récents de la compression numérique pourraient permettre d'envisager le GSM, avec ses développements GPRS puis EDGE, comme solution technologique alternative pour le développement du multimédia mobile. Ils permettront de faire des offres grand public très satisfaisantes tant en qualité qu'en rapidité, à des coûts évidemment incomparables à ceux de l'UMTS.

Perspectives

L'objectif de Bouygues Telecom est d'atteindre à fin 2001 une base de plus de 6,7 millions de clients avec un chiffre d'affaires supérieur à 2,8 milliards d'euros (hors facturation des communications entre réseaux GSM).

Bouygues Telecom va continuer son effort d'amélioration de la couverture de la population par l'ouverture commerciale d'environ 1 500 sites supplémentaires sur le réseau. Ces stations sont destinées à la fois à poursuivre l'extension géographique de la couverture, à améliorer la qualité à l'intérieur des bâtiments et à tenir compte des besoins en capacités.

Évolution de la compression numérique (en Kbits/s)

		1995	Aujourd'hui	Courant 2002	
SON	Qualité CD	256	60	4	MOBILES
	Qualité Téléphone Mobile	-	64	20	
VIDÉO	Qualité Assist. Personnel	-	100	30	
	Qualité Télévision	6 000	800	200	
					TV

Ce choix laisse par ailleurs trois autres voies possibles pour l'avenir : être candidat plus tard à l'UMTS, si un nouvel appel d'offres est organisé dans des conditions raisonnables ; devenir MVNO (mobile virtual network operator) c'est-à-dire un opérateur utilisant le réseau d'un autre ; enfin, attendre les développements de la 4^e génération. Bouygues Telecom conserve donc toute latitude pour effectuer les choix technologiques qu'elle jugera les meilleurs pour son développement futur.

L'année 2001 doit être marquée par la réussite de deux défis :

- Se positionner sur le marché des portails et du commerce en ligne ;
- Préparer l'entrée dans le monde du haut débit, en développant notamment les fonctionnalités GPRS dont le lancement est prévu début 2002.

Contribution de Bouygues Telecom au groupe Bouygues (1)

	1998	1999	2000	2001	2000	2001
	pro forma	pro forma		(p)	M€	(p)
Chiffre d'affaires (chiffre d'affaires 100 %)	1 309 3 892	3 793 8 368	7 153 13 363	10 100 18 800	1 090 2 037	1 540 2 870
Résultat d'exploitation	(670)	(1 389)	(689)	-	(105)	-
Investissements	1 759	1 666	3 779	-	576	-
Effectifs (en nombre)	4 232	5 131	6 626	-	-	-

(1) Quote-part de Bouygues à 34 % jusqu'au 30 juin 1999, 54 % au-delà.

Communication

TF1, détenue à 40 % par Bouygues, a réalisé un excellent exercice 2000.

Dans un contexte concurrentiel accru, TF1 a défendu sa position de leader en 2000. Avec 33,4 % des individus âgés de 4 ans et plus et 35,9 % des femmes de moins de 50 ans, TF1 obtient des résultats conformes aux objectifs de l'année.

En obtenant 91 des 100 meilleures audiences en 2000, la chaîne démontre à nouveau l'attachement des téléspectateurs à ses programmes. Un record historique d'audience a été battu, le dimanche 2 juillet 2000, lors de la finale France-Italie de l'Euro 2000 : 21,4 millions de téléspectateurs ont vibré sur TF1 à la victoire de l'équipe de France. C'est la plus forte audience jamais enregistrée depuis l'instauration du Médiamat.

28 longs métrages diffusés par TF1 figurent dans le palmarès des 100 meilleures audiences de l'année 2000, soit une forte progression par rapport à l'an passé (20 films sur TF1 en 1999). Les fictions de TF1 sont plus que jamais une valeur sûre de la chaîne, avec 42 téléfilms parmi les 100 meilleures audiences de 2000.



Le succès de l'information ne se dément pas. Le journal de 13 heures de TF1 rassemble chaque jour en moyenne 6,7 millions de téléspectateurs, soit 51 % des individus âgés de 4 ans et plus. Le journal de 20 heures rassemble chaque jour en moyenne 8,3 millions de téléspectateurs, soit 40 % des individus âgés de 4 ans et plus.

Le marché publicitaire pluri-média enregistre à nouveau une forte augmentation en 2000 avec une progression de 9,5 % sur l'année 2000 (source Secodip). Les investissements publicitaires bruts réalisés en télévision nationale progressent de 6,1 %. Dans cet environnement

porteur, les recettes publicitaires nettes de TF1 progressent de 16,3 % à 1 571 millions d'euros, soit une progression de plus de 28 % en 2 ans, alors que le taux moyen pondéré d'augmentation des recettes publicitaires entre 1989 et 1998 est de 5,9 %. Du côté des chaînes thématiques, le marché augmente de plus de 75 % sur l'année 2000. Les recettes de la régie publicitaire de TF1 liées aux chaînes thématiques sont en hausse de 97,1 %.

En 2000, les produits d'exploitation du groupe TF1 s'élèvent au total à 2 270 millions d'euros, en progression de 22,4 %. A périmètre comparable (Eurosport International consolidé à 50,5 % et TV Sport consolidé à 36 %), la croissance des produits d'exploitation aurait été de 19,9 %.

Les produits d'exploitation des activités de diversification et divers augmentent de 38,9 %, atteignant 699 millions d'euros sous l'impulsion de l'ensemble des activités de TF1 et du changement de périmètre du groupe Eurosport. L'année 2000 est en effet marquée par le rachat des parts d'ESPN dans Eurosport à parité entre TF1 et Canal+. Le 30 janvier 2001, TF1 a acquis la totalité des parts de Canal+ et de Havas Images dans Eurosport. A périmètre comparable (Eurosport International consolidé à 50,5 % et TV Sport consolidé à 36 %), la croissance de ces produits d'exploitation aurait été de 29,9 %.



Les Misérables ont recueilli 44,3 % de parts d'audience le 4 septembre 2000.

L'activité des chaînes thématiques est soutenue par la forte croissance liée au développement des offres de télévisions payantes en France et en Europe, par la bonne performance publicitaire, par la création de nouvelles chaînes.

L'année 2000 est une année de croissance pour la plupart des activités du groupe TF1, notamment :



- 92 millions de foyers européens reçoivent **Eurosport** (dont 38 millions d'abonnés payants) dans 54 pays. La chaîne est déclinée en 17 versions linguistiques. Le chiffre d'affaires est en hausse de 29 % à 242,5 millions d'euros, dégagant un résultat avant impôt de 24,2 millions d'euros, soit une marge de 10 %. Dans le contexte d'une année riche en événements sportifs, les recettes publicitaires sont en hausse de 42 %, représentant 35 % du chiffre d'affaires total.



- **LCI** est reçue par 3,6 millions de foyers à fin 2000, soit une progression de 13 % en un an. Le résultat de LCI avant impôt est de 1,6 million d'euros.



- Lancée le 1^{er} septembre 2000, **TV Breizh** est diffusée par câble et satellite en France et compte 2,6 millions de foyers abonnés au 31 décembre 2000.



- **TF6** est la dernière née de la famille TF1. A destination des jeunes adultes et dotée d'un budget annuel d'environ 23 millions d'euros, cette chaîne a été lancée le 18 décembre 2000, en collaboration avec M6.



TF1 a racheté 100 % d'Eurosport.



- Au 31 décembre 2000, 1 150 000 foyers sont abonnés à une offre de programmes de **TPS**, dont environ 1 million en réception directe par satellite. L'année 2000 a été marquée par le développement des services interactifs. Un portail a été créé afin de regrouper l'ensemble des services interactifs de TPS sur le canal TPS Interactif. Le chiffre d'affaires du groupe TPS s'élève à 384,8 millions d'euros en 2000, en progression de 36 %. Le résultat d'exploitation de TPS avant amortissements et provisions est positif et la perte nette est de 122,4 millions d'euros, en diminution de 16 %.

- Depuis le 1^{er} janvier 2000, les développements Internet de TF1 sont regroupés au sein de la société **e-tf1**, filiale à 100 %. Le portail www.tf1.fr occupe la première position dans l'univers des médias avec 42,5 millions de pages vues en décembre 2000 (x 3,4 en un an), représentant 4,7 millions de visites (x 2,5 en un an).

Cette année encore, TF1 a montré sa capacité à maîtriser le coût de la grille, avec une hausse contrôlée de 2,4 %. La croissance du chiffre d'affaires conjuguée à un contrôle strict des coûts permet à TF1 de générer un résultat d'exploitation de 423,3 millions d'euros, réalisant ainsi une marge d'exploitation de 18,6 %, en amélioration de 2,9 points par rapport à 1999. Le résultat financier s'élève à 18 millions d'euros. Sous l'effet principal de la réduction des pertes de TPS de 16 %, celles des sociétés mises en équivalence sont en diminution de 12,9 %. Le résultat net part du Groupe est en progression de 58 %. La trésorerie du groupe TF1 est en hausse de 19,7 % et atteint 345,2 millions d'euros au 31 décembre 2000. Les capitaux permanents atteignent 896,3 millions d'euros et le total du bilan est de 2 142 millions d'euros.

Perspectives

La stratégie de développement du groupe TF1 s'organise autour des objectifs suivants : pérenniser la position de premier plan de la chaîne généraliste, développer l'offre thématique, renforcer la production de contenus, développer Internet. L'augmentation du chiffre d'affaires prévue en 2001 dans les activités de diversification provient pour partie de l'intégration à 100 % d'Eurosport.

Contribution de TF1 au groupe Bouygues

	1998	1999	MF		M€	
	pro forma	pro forma	2000	2001 (p)	2000	2001 (p)
Chiffre d'affaires	10 693	11 844	14 503	16 400	2 211	2 500
Publicité Antenne	8 046	8 864	10 304	10 500	1 571	1 600
Diversification	2 647	2 980	4 199	5 900	640	900
Résultat d'exploitation	1 410	1 918	2 770	-	422	-
Investissements	330	731	1 403	-	214	-
Effectifs (en nombre)	2 380	2 507	2 829	-	-	-

Services

Gestion de Services Publics

Depuis le 3 janvier 2001, Bouygues détient 100 % des actions de Saur après avoir racheté les 14 % détenus par EDF.

Implantée dans 21 pays, réunissant plus de 23 000 collaborateurs, Saur est un grand acteur de la délégation de services publics dans le monde. Elle réalise les trois quarts de son activité dans les métiers du cycle de l'eau et se diversifie dans les autres services aux pays ou collectivités locales. Son objectif est de répondre à leurs besoins en gestion économique de l'eau, de l'énergie et des déchets tout en préservant les ressources et en veillant à l'amélioration du cadre de vie. Son expérience lui permet d'étendre son offre à la gestion de services municipaux et à la maintenance d'équipements collectifs.

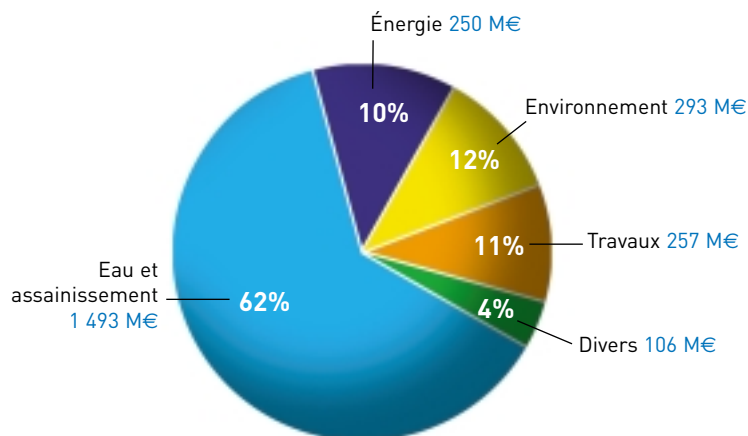
Le chiffre d'affaires du groupe Saur s'élève pour l'année 2000 à 2 399 millions d'euros (15 737 millions de francs) soit 5,2 % de plus qu'en 1999. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'international est de 36 %.

Le résultat net part du Groupe est bénéficiaire de 32 millions d'euros (211 millions de francs).



L'usine d'incinération de Gien.

Répartition du chiffre d'affaires total par métier



pour plus du tiers à l'International (station de traitement d'eau de Glasgow en Ecosse et de Jiaozuo en Chine). Le niveau des prises de commandes a souffert de nombreux décalages de travaux en 2001.

Dans les métiers de la propreté, Coved et sa filiale Cideme (usine d'incinération) ont réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 199 millions d'euros (1 303 millions de francs) soit 11 % de plus qu'en 1999.

Coved oriente son développement vers les activités à plus forte valeur ajoutée : les centres de tri, les centres d'enfouissement et les usines d'incinération. Les autorisations administratives pour exploiter l'usine d'incinération des ordures ménagères de Perpignan (190 000 tonnes) ont été obtenues.

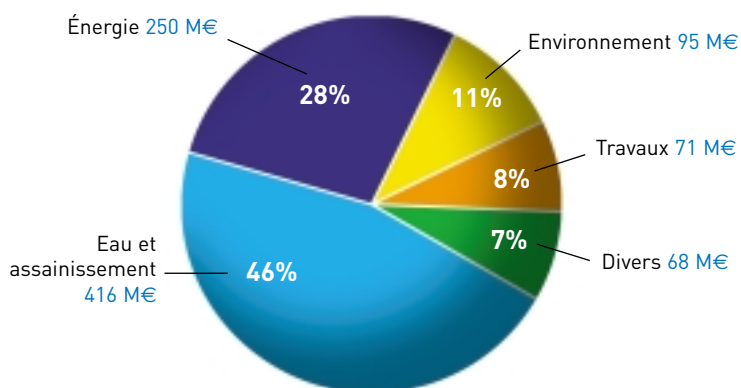
Le chiffre d'affaires de Saur à l'international s'est élevé en 2000 à 899 millions d'euros (5 900 millions de francs) soit une progression de 7 % par rapport à l'exercice 1999.

En Grande-Bretagne, le niveau de l'ensemble des activités, soit 255 millions d'euros (1 675 millions de francs), est resté stable. La baisse des tarifs de l'eau de 16 % imposée par l'office de régulation (OFWAT), a été compensée par une meilleure consommation. La baisse de l'activité travaux a été compensée par une plus forte activité dans le secteur maintenance.

Le chiffre d'affaires Eau et Assainissement réalisé en France atteint près de 1,2 milliard d'euros (8 milliards de francs) soit une progression de 3 % par rapport à l'année 1999. Cette augmentation provient pour moitié de l'augmentation des tarifs et pour l'autre moitié de l'accroissement du nombre de clients et du renouvellement des contrats.

Le chiffre d'affaires de Stereau (ingénierie et travaux) s'établit à 47 millions d'euros (307 millions de francs) soit une progression de 23 %, réalisé

Répartition du chiffre d'affaires international



La station d'épuration de Verbania en Italie.



Eau, gaz et électricité en Côte d'Ivoire.

En Italie, l'acquisition de Créa au 2^e trimestre 2000 explique l'augmentation de l'activité du Groupe : 48 millions d'euros (312 millions de francs) contre 21 millions d'euros (140 millions de francs) en 1999. La fusion avec Sigesa est en cours de réalisation. Les actifs non stratégiques ont été cédés.

Le chiffre d'affaires réalisé dans les autres pays d'Europe (Espagne, Pologne, Russie) s'est élevé à 88 millions d'euros (574 millions de francs). Le chiffre d'affaires total réalisé en Europe, hors France, est de 406 millions d'euros (2 664 millions de francs).

En Côte d'Ivoire, la distribution d'eau, la fourniture de gaz, la fabrication et la distribution d'électricité représentent un chiffre d'affaires de 360 millions d'euros (2 363 millions de francs). Au Sénégal le chiffre

d'affaires représente 52 millions d'euros (344 millions de francs) pour l'exercice 2000. A la fin 2000, Saur a acquis 40 % de la société de distribution d'eau et d'électricité du Mali à l'occasion de sa privatisation. Le total du chiffre d'affaires réalisé en Afrique atteint 431 millions d'euros (2 826 millions de francs) soit une progression de 5 % par rapport à 1999.

Perspectives

Le chiffre d'affaires du groupe Saur pour 2001 devrait s'élever à 2 500 millions d'euros (16 400 millions de francs) soit une hausse de 4 % par rapport à 2000.

Contribution de Saur au groupe Bouygues

	1998 pro forma	1999 pro forma	MF 2000	2001 (p)	M€ 2000	2001 (p)
Chiffre d'affaires	13 988	14 914	15 665	16 400	2 388	2 500
France	9 341	9 643	10 091	10 300	1 538	1 570
International	4 647	5 271	5 574	6 100	850	930
Résultat d'exploitation	750	702	763	-	116	-
Investissements	2 597	1 173	1 414	-	216	-
Effectifs (en nombre)	22 223	22 182	23 449	-	-	-



Construction

Bâtiment et Travaux Publics

Bouygues Construction regroupe l'ensemble des activités bâtiment et travaux publics, para-énergie et électricité du groupe Bouygues.

Bouygues Construction a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 6,2 milliards d'euros (40,8 milliards de francs), en hausse de 16,5 % par rapport à 1999 à périmètre constant. Cette hausse s'est répartie également entre les activités France (+15,8 %) et les activités internationales (+17,1 %). L'activité internationale représente plus de la moitié (52 % en 2000) du chiffre d'affaires de Bouygues Construction. Après soustraction des mouvements intra-groupe, la contribution de Bouygues Construction au chiffre d'affaires du groupe Bouygues s'élève à 5,9 milliards d'euros (39 milliards de francs).

Bâtiment et Travaux Publics

Le chiffre d'affaires du bâtiment et des travaux publics s'élève à 4,5 milliards d'euros (29,5 milliards de francs) en 2000, en hausse de 19,6 % par rapport à 1999, dont 2,1 milliards d'euros (14,1 milliards de francs) en France et 2,4 milliards d'euros (15,5 milliards de francs) à l'international.

En 2000, le marché français de la construction est resté bien orienté grâce aux activités de bâtiment ; le bâtiment industriel et l'immobilier d'entreprise ont confirmé le net regain de 1999 ; le logement est plus stable mais à un bon niveau d'activité. Le marché des travaux publics est stable mais à un faible niveau d'activité caractérisé par l'absence de grands travaux. En France, Bouygues Construction réalise ses activités de bâtiment et travaux publics au travers de trois entités opérationnelles : Bouygues Bâtiment pour l'Ile-de-France, un réseau de filiales régionales intervenant en bâtiment et en travaux publics, et Bouygues Travaux Publics principalement orienté vers les grands travaux et les travaux de spécialités.



Les tours de Cœur Défense.

En France, Bouygues Construction a réalisé un chiffre d'affaires dans le bâtiment de 1,8 milliard d'euros (12,4 milliards de francs) en 2000 en hausse de 13,8 % par rapport à 1999.

En **Ile-de-France**, l'activité a été soutenue avec la réalisation en cours de grands chantiers dont notamment Cœur Défense (2,3 milliards de francs) et le siège de Nortel à Chateaufort (320 millions de francs). Les principales livraisons ont concerné l'opération SFP Buttes Chaumont, les logements de la ZAC Maisons-Alfort et l'opération 25 Matignon. Compte tenu des prises de commandes traitées en 2000, l'activité devrait progresser en 2001 malgré la fin du chantier

Cœur Défense. En fin d'année 2000 ont été notamment conclues les opérations Saint-Quentin Pas-du-Lac (301 millions de francs), Carré Sénart (390 millions de francs), Rueil BMS (223 millions de francs).

Les filiales régionales en France interviennent à la fois sur des marchés de bâtiment et de travaux publics. Leur activité a connu un fort rebond en 2000. Parmi les opérations en cours de réalisation, il convient de citer : l'hôpital St-Luc à Lyon (290 millions de francs), une opération de bureaux pour Toyota (136 millions de francs), le Zénith à Grand Quevilly (102 millions de francs), le Palais de Justice de Besançon (95 millions de francs).



Transport des caissons préfabriqués pour la digue de Monaco.

En France, le chiffre d'affaires de **Bouygues Travaux Publics** en 2000 est de 200 millions d'euros (1,6 milliard de francs) en progression de 17,3 % par rapport à 1999. Le marché reste caractérisé par l'absence de grands projets, en dehors du Viaduc de Millau. Les principales affaires en cours sont la digue de Monaco (143 millions de francs), le laboratoire enterré de recherche de l'Andra (188 millions de francs), les chantiers de terrassement de l'A87 (249 millions de francs) et de l'A89 (128 millions de francs). Une activité significative a été réalisée à la Réunion et à l'île Maurice.

A l'international, Bouygues Construction intervient soit au travers d'implantations de filiales locales soit au travers d'implantations temporaires. Les principales zones d'activité sont l'Union Européenne, l'Europe centrale et orientale, l'Extrême-Orient et l'Afrique.

En Europe de l'Ouest, les marchés sont en croissance grâce à l'effet conjugué d'une conjoncture économique favorable et de données plus structurelles notamment l'investissement en infrastructures des pays du sud (Espagne, Portugal et Grèce), les politiques européennes en matière de transport et d'eau et le développement de nouvelles formes de financement (les PFI en

Angleterre). Les filiales locales ont connu des progressions sensibles de leur chiffre d'affaires : Losinger en Suisse, Bouygues UK en Angleterre et Acieroid en Espagne. Bouygues Construction a réalisé un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs dans ses activités Bâtiment et Travaux Publics en Europe de l'Ouest (hors France). Le nombre des grandes opérations progresse : en Suisse avec 8 affaires de plus de 100 millions de francs dont Ferden (1 200 millions de francs) et le Tunnel d'Uttlibier (249 millions de francs), en Angleterre avec le 552 Kings Road (429 millions de francs) et enfin en Allemagne avec le Tunnel de Rostock (1 020 millions de francs).

En Europe centrale et orientale, l'activité 2000 a confirmé le développement de Bouygues Construction dans cette zone avec de grands chantiers en cours de réalisation comme CPC (1 010 millions de francs) en Russie, Katerinska hotels (212 millions de francs) en Tchéquie ou un ministère (618 millions de francs) au Turkménistan. Compte tenu des affaires traitées, dont notamment deux contrats avec Auchan, l'activité 2001 devrait rester soutenue.



Losinger réalise des tunnels en Suisse.



Pose de pipelines en Russie.



En Extrême-Orient, l'activité a dépassé les 6 milliards de francs avec la réalisation de grands chantiers d'infrastructures dont une station de métro à Hong-Kong, la gare de Kuala-Lumpur, des logements à Hong-Kong et des opérations de bureaux à Singapour. L'activité devrait rester à un niveau élevé en 2001, malgré un durcissement de l'environnement concurrentiel.

En Afrique, les évolutions sont contrastées. L'exercice 2000 a été difficile en Côte d'Ivoire avec la suspension du projet du Pont Riviera-Marcory, et en Afrique du Sud où la conjoncture économique n'est pas favorable. A l'inverse, l'évolution du cours du pétrole favorise une reprise de l'activité au Nigéria et dans les pays du golfe de Guinée. Le montant des activités Bâtiment et Travaux publics a été de 2 milliards de francs en 2000 en Afrique.

Pour l'exercice 2001, les perspectives de chiffre d'affaires des activités Bâtiment et Travaux Publics sont bonnes et devraient conforter les fortes progressions enregistrées depuis deux ans.

Travaux électriques

Le chiffre d'affaires d'ETDE, filiale à 100 % de Bouygues Construction, s'est élevé à 382 millions d'euros (2,5 milliards de francs) en progression de 4 % par rapport à 1999.



L'unité flottante de production FPSO pour le projet Girassol en Angola.

L'activité France de la branche "Réseaux d'énergies" s'est élevée à 300 millions d'euros (1,7 milliard de francs), en hausse de 13,3 % par rapport à 1999. L'orientation favorable du marché permet d'envisager pour 2001 une hausse sensible du niveau d'activité. La branche "Réseaux et communication" enregistre une nouvelle baisse à 300 millions de francs contre 400 millions de francs en 1999. Les récentes évolutions du marché des télécommunications entraîneront un repli de l'activité en France pour 2001.

Le chiffre d'affaires à l'international est stable par rapport à 1999, à 300 millions de francs. Il devrait

progresser en 2001, grâce au développement des réseaux d'énergies et des activités liées au déploiement des réseaux de télécommunications.

Le chiffre d'affaires d'ETDE devrait continuer à progresser en 2001 malgré les difficultés de la branche réseaux et communication.

Activités para-énergie

Bouygues Offshore, détenue à 51 % par Bouygues Construction, est l'un des principaux assembleurs internationaux de l'industrie parapétrolière offshore-onshore. Son activité s'étend également aux services de maintenance, aux travaux de génie maritime ou fluvial, à l'ingénierie et à la réalisation de projets clés en mains dans le domaine des gaz liquéfiés, du raffinage et de la chimie, de l'énergie et de l'industrie.

Le chiffre d'affaires de Bouygues Offshore a atteint 1,1 milliard d'euros (6,9 milliards de francs), en hausse de 8 % par rapport à l'exercice 1999.

Bouygues Offshore est un groupe très international qui réalise 79 % de son activité à l'étranger, dont 34 % en Afrique (principalement l'Angola avec les projets d'offshore profond) et 42 % en Europe (principalement en Russie). Plus de la moitié de ses effectifs, composés de 28 nationalités différentes, sont établis à l'étranger, dans 25 pays.



Le Tramway de Nantes.



Le Fullerton à Singapour.

L'activité est réalisée à hauteur de 74 % dans le domaine des travaux parapétroliers offshore-onshore. Avec le projet Girassol en Angola et la construction du Saibos FDS, navire à positionnement dynamique conçu pour l'installation d'équipements dédiés à l'offshore profond, Bouygues Offshore dispose à présent de références et d'un outil très compétitif dans le domaine de l'offshore profond. Bouygues Offshore est aujourd'hui une des sociétés leaders sur ce marché. L'année 2000 est également marquée par la reprise de l'activité dans l'offshore traditionnel.

En 2000, avec plus de 45 % de son chiffre d'affaires, l'onshore est devenu la première activité de Bouygues Offshore. Le projet CPC en Russie est pour Bouygues Offshore une référence majeure démontrant son aptitude à gérer de grands projets de pipeline onshore. En un an et dans un environnement climatique difficile, plus de 750 km de pipeline ont été posés permettant de relier le champ de Tengiz au Kazakhstan à la Mer Noire. Dans le cadre du projet Blue Stream ont démarré l'ingénierie, la fourniture et la construction à Bérégovaya en Russie de la plus grande station de compression de gaz jamais réalisée à ce jour.

La filiale SN Technigaz fait partie des sociétés leaders du marché dans le secteur des gaz liquéfiés. Elle a obtenu en 2000 le chantier du terminal gazier du port de Bilbao. L'expérience et le développement de concepts innovants dans le domaine des Travaux Maritimes et Fluviaux permettent à Bouygues Offshore d'être aujourd'hui présent sur des projets de génie maritime à haute valeur ajoutée. L'année 2000 a été marquée par la livraison du Front de Mer de Beyrouth.

Sofresid apporte une importante diversification dans l'aval pétrolier et gazier et permet ainsi à Bouygues Offshore de se positionner à tous les stades de cette industrie. L'activité d'opération et de maintenance permet à Bouygues Offshore, au travers de Camom et ses filiales en France et à l'étranger, d'offrir un service complet à l'industrie des hydrocarbures.

Le carnet de commandes de 1 milliard d'euros (6,5 milliards de francs) est en progrès de 11 % par rapport à fin 1999. Ce chiffre intègre le contrat Blue Stream qui a été mis en vigueur fin 2000.

Perspectives de Bouygues Construction

Au 31 décembre 2000, le carnet de commandes est en forte progression, à 38,8 milliards de francs contre 34,7 milliards de francs au 31 décembre 1999. Cette augmentation du carnet vient pour l'essentiel des activités à l'international. Le chiffre d'affaires de Bouygues Construction devrait progresser en 2001.

Contribution de Bouygues Construction au groupe Bouygues

	1999 pro forma	MF 2000	2001 (p)	M€ 2000	M€ 2001 (p)
Chiffre d'affaires					
Bâtiment Travaux Publics	24 733	29 487	30 000	4 495	4 570
France	12 313	13 970	14 100	2 129	2 150
International	12 420	15 517	15 900	2 366	2 420
Bouygues Offshore	6 398	6 905	7 400	1 053	1 130
ETDE	2 301	2 624	2 600	400	400
Total chiffre d'affaires	33 432	39 016	40 000	5 948	6 100
France	15 370	17 698	17 700	2 698	2 700
International	18 062	21 318	22 300	3 250	3 400
Résultat d'exploitation	803	764	-	117	-
Investissements	1 833	1 410	-	215	-
Prises de commandes	40 118	41 406	-	6 312	-
France	18 885	19 646	-	2 995	-
International	21 233	21 760	-	3 317	-
Effectifs (en nombre)	38 722	36 857	-	-	-



Routes

Le 25 juillet 2000, Bouygues a lancé une offre publique d'échange, en proposant une action Bouygues pour une action Colas. La participation de Bouygues est ainsi passée de 56 % à 96,47 % du capital de Colas en septembre 2000.

Colas est le leader mondial de la construction et de l'entretien des routes. Des carrières et postes d'enrobage, aux usines d'émulsion et de liants dont il est le premier producteur mondial, Colas intègre l'ensemble des activités industrielles en amont et intervient dans tous les domaines de la route et des infrastructures de transport. Colas est un grand groupe implanté dans plus de 50 pays, réunissant 53 000 collaborateurs répartis dans plus de 1 000 établissements.

Le groupe Colas poursuit son développement avec une stratégie inchangée : une croissance forte et profitable dans la construction et l'entretien des infrastructures de transport ; le développement de ses activités industrielles. En 2000, 86 millions de tonnes de granulats ont été extraites de ses carrières, 1,4 million de tonnes d'émulsion et de liants, 51 millions de tonnes d'enrobés ont été produites par ses usines. Colas dispose de 20 à 25 ans de réserves de matériaux et ne cesse de les renouveler et de les augmenter.

L'année 2000 a été une grande année pour Colas, tant du point de vue de l'activité que des résultats. Le chiffre d'affaires économique consolidé de Colas s'est élevé en 2000 à 6,67 milliards d'euros contre 5,43 milliards d'euros en 1999, en hausse de 23 %. L'exercice a été marqué par une activité élevée supérieure aux prévisions en métropole, par l'impact de la hausse du pétrole et de ses dérivés, enfin par un programme élevé d'acquisitions tant en France qu'à l'international. A taux de change et périmètre comparables, le chiffre d'affaires augmente de 11 %.



Le tramway de Lyon.

L'activité à l'international et outre-mer représente 43 % du chiffre d'affaires. L'Europe (France incluse) et l'Amérique du Nord additionnées représentent 96 % du chiffre d'affaires. La répartition géographique de l'activité est relativement stable par rapport à 1999.

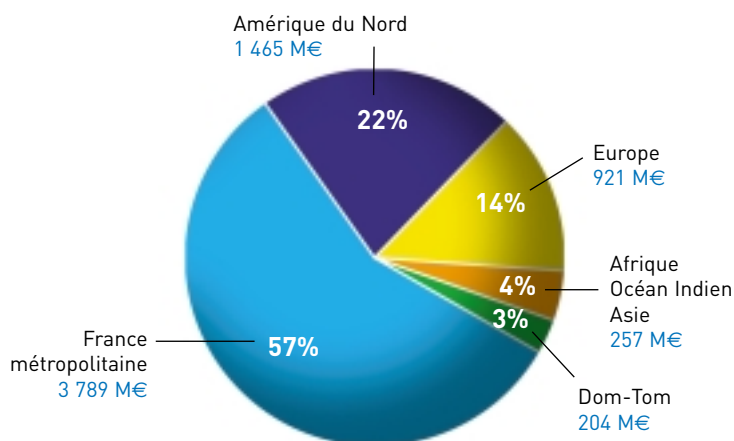
En France métropolitaine

Le chiffre d'affaires économique de la métropole s'est élevé à 3 789 millions d'euros en hausse de 19 %. A périmètre identique, l'activité a progressé de 13 %. En dépit du faible niveau des crédits d'Etat, le marché routier a bénéficié de plusieurs facteurs posi-

tifs : un niveau élevé d'investissements des collectivités locales et du secteur privé immobilier et commercial ; des conditions climatiques dans l'ensemble favorables malgré une fin d'année difficile, notamment en octobre ; la poursuite d'importants chantiers de transport public urbain (tramways de Lyon, Orléans, Nancy, Caen, Montpellier).

Ce contexte favorable doit être tempéré par l'incidence négative de la hausse du prix du pétrole, par des travaux différés ou par des appels d'offres déclarés infructueux, certains donneurs d'ordre refusant de prendre en compte la hausse pourtant inévitable du prix des travaux.

Répartition du chiffre d'affaires





Reconstruction de la piste de l'aéroport d'Entzheim à Strasbourg.

D'importantes acquisitions renforcent Colas dans sa stratégie de maîtrise de source de matériaux (agréats). Ainsi peut-on noter l'acquisition de l'entreprise Perrier en Rhône-Alpes, la prise de participation dans la société Someca dans le Var, ainsi que l'acquisition de sociétés de carrières de taille moyenne.

L'année 2000 aura vu la réalisation de grands chantiers, avec mobilisation de moyens exceptionnels en hommes et en matériels, une implication de plus en plus forte dans l'aménagement des villes (transports en commun, pistes cyclables, zones piétonnières avec pavage ou enrobés colorés, aménagements paysagers, enrobés silencieux), la participation à des projets industriels et commerciaux (plateformes logistiques, aménagement de port, réalisation de sols indus-

triels, parkings, pistes d'essais automobiles), la poursuite de l'entretien du patrimoine routier sur l'ensemble des réseaux départementaux, nationaux et autoroutiers en proposant aux maîtres d'ouvrage des techniques, des produits, des procédés à haute performance issus des laboratoires techniques du groupe (enrobé drainant, silencieux, enrobé à froid, émulsion propre, revêtement à très haute adhérence pour la sécurité, à hautes performances pour répondre au trafic élevé, recyclage de matériaux).

Les principaux chantiers ont été la reconstruction de la piste de l'aéroport d'Entzheim à Strasbourg, l'aménagement de la route Centre Europe Atlantique, les voies de circulation pour le tramway de Nancy, le masque amont étanche du barrage de la Galaube (Aude), des aménagements de quais pour le port de Dunkerque, la pose du pipeline "Artère du Centre".



Masque amont du barrage de la Galaube en Colétanche.



A l'international

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international et outre-mer s'est élevé à 2 887 millions d'euros en hausse de 28 % par rapport à 1999. A taux de change et structure comparables, l'activité progresse de 7 %. Cette croissance a été obtenue grâce à un bon niveau d'activité en Europe où les marchés routiers ont été porteurs tant dans la partie ouest que dans la partie centrale.

La forte progression du chiffre d'affaires s'explique par de nombreuses acquisitions aux Etats-Unis et au Canada en ligne avec la stratégie menée depuis plusieurs années, la consolidation en année pleine de l'activité de sociétés acquises en 1999, la hausse des produits pétroliers, l'appréciation du dollar contre euro pendant l'année 2000. Aux Etats-Unis l'activité des filiales comme leurs résultats enregistrés sont bons mais en retrait par rapport à ce qui était attendu comme une année exceptionnelle.



L'usine Knox-Rivers près d'Augusta aux USA.

Des acquisitions en Belgique, Slovaquie et Pologne ont renforcé le réseau d'implantations permanentes dans ces pays. En Irlande, une nouvelle usine a démarré la production de géomembranes bitumineuses Colétanche utilisées pour la protection des sous-sols.

En Afrique de l'Ouest, le bon niveau d'activité au Bénin, au Mali, Niger et Togo compense le recul constaté en Côte d'Ivoire et la forte baisse au Gabon. Dans l'Océan Indien, le chiffre d'affaires est en hausse grâce à une plus forte activité dans les travaux de génie civil et de bâtiment et à une part croissante des investissements du secteur privé. En Afrique australe, un réseau d'usines d'émulsion a été acquis en 2000. En Asie, la prise de participation stratégique dans la société thaïlandaise Tasco, partenaire de Colas depuis huit ans, ouvre des possibilités nouvelles dans les activités de distribution de bitumes, fabrication et vente d'émulsions en Thaïlande comme dans les pays limitrophes, notamment en Chine.

Les principales opérations ont été les deux chantiers de réhabilitation de la RN2 en Roumanie, les terrassements de l'autoroute D2/D61 en République tchèque, aux Etats-Unis la reconstruction des Interstate 5 et 12 dans l'État de New York, de l'Interstate 57 dans l'État de l'Illinois,



La déviation de Ketchikan en Alaska.



La RN2 en Roumanie.



La route de Salazie à la Réunion.

l'aménagement de l'aéroport de Raleigh, le démarrage au Maroc d'une autoroute de liaison Casablanca-Settat, la réhabilitation de deux pistes d'aéroport au Vanuatu, les terrassements de la RN2 en Guyane.

Perspectives

En France comme en Europe, les investissements des collectivités et du secteur privé devraient être encore soutenus. A l'international, le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis - s'il se confirmait - serait probablement compensé par les programmes de travaux du plan à 6 ans de modernisation des infrastructures de transport qui devrait prendre son plein effet. Les axes de développement sont inchangés :

- renforcement des activités industrielles et spécialement la production de matériaux de construction (agrégats, enrobés, émulsion) ;

- extension et renforcement du réseau d'implantations permanentes à l'international.

En 2001, l'activité et donc le chiffre d'affaires pourraient enregistrer une nouvelle progression, probablement moins forte qu'en 2000. Colas a acquis début 2001 la société américaine Branscome qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 70 millions de dollars.

Contribution de Colas au groupe Bouygues

	MF				M€	
	1998 pro forma	1999 pro forma	2000	2001 (p)	2000	2001 (p)
Chiffre d'affaires	28 591	34 444	42 471	44 500	6 475	6 780
France	17 211	20 767	24 864	26 000	3 791	3 960
International	11 380	13 677	17 607	18 500	2 684	2 820
Résultat d'exploitation	627	977	1 454	-	222	-
Investissements	1 463	2 033	3 615	-	551	-
Effectifs (en nombre)	37 214	41 569	47 785	-	-	-



Immobilier

Bouygues Immobilier, filiale à 100 % de Bouygues, intervient dans tous les domaines de la promotion immobilière : appartements, maisons groupées, bureaux, commerces, hôtels, aménagement foncier. Les programmes sont commercialisés sous la marque unique Bouygues Immobilier.

L'activité est restée globalement très soutenue en 2000 avec un chiffre d'affaires des réservations en progression de 8 % par rapport à 1999.

Dans le logement, l'augmentation des parts de marché a compensé en partie la baisse d'activité due à l'attentisme des investisseurs privés après la disparition du dispositif Périssol. Les réservations s'élèvent à 533 millions d'euros (3,5 milliards de francs) pour 4 080 logements, en retrait de 3,5 % sur 1999.



Dans l'immobilier d'entreprise et commercial, où la demande a augmenté face à une offre insuffisante, la progression s'est fortement accentuée. 209 000 m² de bureaux, commerces, hôtels et locaux d'activité ont été réservés et notariés pour un chiffre d'affaires de 504 millions d'euros (3,3 milliards de francs) en progression de 29 % sur 1999.

Le chiffre d'affaires comptable consolidé est constaté à l'achèvement pour les ventes de logements à l'unité et selon la méthode à l'avancement pour les ventes en bloc. Il s'élève à 926 millions d'euros (6,1 milliards de francs) en progression de 12 % sur 1999. L'endettement a été considérablement réduit au cours de l'exercice 2000, pour une large part grâce à la cession des immeubles de bureaux conservés en patrimoine et financés en crédit-bail.



L'Espace Seine à Levallois-Perret.

Contribution de Bouygues Immobilier au groupe Bouygues

	1998	1999	MF		M€	
	pro forma	pro forma	2000	2001	2000	2001
				(p)		(p)
Chiffre d'affaires	5 853	5 404	6 054	6 600	923	1 000
Résultat d'exploitation	252	353	384	-	59	-
Investissements	335	316	72	-	11	-
Effectifs (en nombre)	794	725	793	-	-	-

Ressources humaines

Les hommes

Le groupe Bouygues rassemble 118 892 collaborateurs dont 18 % de cadres, 31 % d'employés et techniciens, et 51 % de compagnons. L'effectif est réparti entre 64 676 personnes en France et 54 216 à l'international.

Les Compagnons du Minorange encouragent le comportement exemplaire et le goût du travail bien fait, en distinguant l'élite des chantiers. Issu du BTP, ce mouvement original s'est développé principalement dans la Route et la Gestion de Services Publics. Il rassemble aujourd'hui 1 653 compagnons répartis en 18 ordres et amorce son développement à l'international.

La culture de Bouygues est fondée sur l'homme, la confiance, la responsabilité, le goût des challenges et de l'excellence. Elle est partagée par l'ensemble des collaborateurs de tous les métiers.

Recrutement

Avec 11 600 recrutements en France en 2000, soit 40 % de plus que l'année précédente et le double d'il y a deux ans, le groupe Bouygues continue d'être un acteur très dynamique de l'emploi en France. Les moins de trente ans constituent l'essentiel des recrutements.

La croissance plus forte de la population des cadres est caractéristique de la montée en puissance des nouveaux métiers.



Le nombre de collaborateurs travaillant à l'international a considérablement augmenté, représentant près de la moitié du total des effectifs alors que le nombre d'expatriés reste à peu près stationnaire. Il témoigne à la fois de l'expansion du Groupe à l'international et de la valorisation des collaborateurs nationaux.

Rémunération

La politique de rémunération de Bouygues trouve sa dynamique dans sa relation avec la performance individuelle et la contribution des équipes aux résultats de leur entreprise. Par cette politique, le Groupe introduit dans la rémunération une part variable dont les paramètres à la fois qualitatifs et quantitatifs tiendront de plus en plus compte, pour

les dirigeants, des éléments managériaux : création de valeur, mais aussi progrès de leurs collaborateurs, mobilité inter-sociétés.

Actionnariat des salariés

Les collaborateurs détiennent 6,7 % du capital et 10 % des droits de vote de Bouygues au 31 mars 2001. Bouygues est la première société (non privatisée) du CAC 40 en pourcentage du capital détenu par les salariés, selon l'IAS. Cette politique lancée dès 1970 est constamment amplifiée, comme l'a montré le succès de l'augmentation de capital réservée aux collaborateurs baptisée Bouygues Confiance.

Mobilité

Beaucoup de collaborateurs expriment le souhait d'évoluer dans le Groupe. Une politique dynamique de mobilité professionnelle, géographique ou sectorielle, a été mise en place. Le Groupe, mais aussi chacun des métiers informe par intranet des postes à pourvoir. Une cellule Groupe d'orientation peut accompagner les collaborateurs dans leurs démarches d'évolution.

La performance des entreprises et le développement des femmes et des hommes sont totalement liées, elles sont les deux priorités du Groupe.



Répartition des effectifs

	1999	2000
TÉLÉCOMS - MÉDIAS	7 638	9 786
Bouygues Telecom	5 131	6 957
TF1	2 507	2 829
SERVICES		
Saur	22 182	23 449
CONSTRUCTION	81 016	85 330
Bouygues Construction	38 722	36 752
Colas	41 569	47 785
Bouygues Immobilier	725	793
SOCIÉTÉ MÈRE ET AUTRES	516	327
TOTAL	111 352	118 892
dont International	52 881	54 216

Recherche et Développement

Environ 230 collaborateurs consacrent leur activité dans le Groupe à la Recherche et au Développement.

Bouygues Telecom

Dans le cadre de l'obligation de contribution à la recherche, à la formation et à la normalisation, imposée par l'autorisation qui lui a été octroyée par le Ministre des Télécommunications en 1994, Bouygues Telecom a mis en oeuvre en 2000 de telles actions pour un montant de plus de 13 millions d'euros, soit un montant cumulé de 71 millions d'euros depuis 1996. Par ailleurs, Bouygues Telecom a participé activement au financement de diverses recherches dans le domaine des effets des ondes sur la santé. Elle a fait le choix de la transparence en cette matière.



Brochure diffusée par Bouygues Telecom pour informer le public.

Saur

Saur mène des actions de recherche et de développement visant à utiliser des membranes d'ultrafiltration, solution moderne pour lutter contre les parasites et bactéries. Elle poursuit ses recherches dans le domaine de la lutte contre les pesticides par absorption sur charbon actif. Des procédés de défluoruration des eaux et de traitement des eaux usées par bio-réacteur à membranes ont également été mis au point. Des procédés d'oxydation des effluents ammoniacés et d'eaux pluviales sont dans leur phase finale de test.

Les investissements de Recherche et Développement se sont élevés à 3,9 millions d'euros en 2000.

Bouygues Construction

Bouygues Construction poursuit ses recherches sur les bétons spéciaux. Les premières mises en oeuvre industrielles de bétons auto-plaçants (BMOA) ont marqué l'année 2000. Bouygues Construction mène également des recherches sur l'amélioration des tunneliers, notamment le système de guidage, et sur le contrôle actif des structures permettant d'éviter que les ponts entrent en résonance en cas de vibration.



Membrane d'ultrafiltration.

Bouygues Offshore continue ses efforts en recherche et développement, particulièrement dans les domaines de l'offshore profond et des gaz liquéfiés. Un budget de recherche et de développement de 6,6 millions d'euros en 2000 leur est consacré, à comparer à 5,7 millions d'euros en 1999. L'ensemble des dépenses d'ingénierie engagées pendant les études de prix ou les réalisations des projets contribuent à l'avancement de ces recherches.



Le terminal gazier (gaz liquéfié) de Revithoussa en Grèce, construit par Bouygues Offshore.

Colas

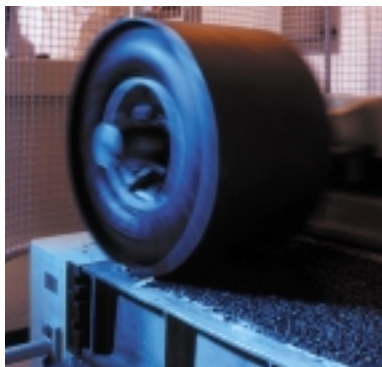
Colas attache beaucoup d'importance à la recherche. Ses équipes de recherche et d'expertise technique ont toutes été regroupées sur un même site à Magny-les-Hameaux.

Les usines Colas en Irlande fabriquent une grande gamme d'émulsifiants routiers à haute performance et les membranes bitumineuses Colétanche. Une nouvelle membrane bitumineuse résistant aux agents chimiques les plus agressifs, Colétanche CS (Chemical Safe) sera produite dès 2001. Ces produits donnent à Colas une nouvelle avance dans les marchés de l'environnement, bassins de rétention, réserves d'eau, décharges ou barrages.

Colas a obtenu en 2000 la qualification d'autres produits nouveaux : un enrobé superdrainant pour sites exceptionnellement sollicités (tels que les circuits de course) ; une gamme de revêtements antikérosène sans composé toxique (produits demandés par les aéroports, les stations service et les industriels) ; une nouvelle gamme d'enrobés à l'émulsion plus protecteurs de l'environnement ; des bitumes modifiés résistant particulièrement aux hautes et basses températures ; un nouveau liant hydraulique permettant d'économiser 20 % de liant ; et enfin une nouvelle peinture routière.



Colas poursuit également ses recherches sur le bruit, domaine dans lequel elle dispose d'une forte avance sur ses concurrents, tant au niveau des revêtements que dans la conception de nouveaux murs anti-bruit.



Les investissements de Recherche et Développement se sont élevés à 32 millions d'euros en 2000.

Bouygues

La société mère du groupe Bouygues exerce elle aussi une activité de Recherche et Développement, au service de ses différentes filiales. L'année 2000 a été marquée par la mise en place d'un "e-laboratoire", dans le cadre d'une démarche plus générale, baptisée e-Bouygues, et qui consiste à aider le Groupe tout entier à accomplir sa révolution internet.

Le "e-lab" de Bouygues permet de mutualiser la Recherche et Développement portant sur Internet et le commerce électronique entre les différents métiers. Il poursuit trois objectifs :

- aider à développer des services Internet innovants pouvant être intégrés dans les sites et portails des sociétés du Groupe ;
- permettre une différenciation des métiers du Groupe par l'innovation technologique, avec l'ambition d'être un centre d'excellence de niveau international ;
- constituer un pôle attracteur de nouveaux talents.

Environnement

Bouygues Telecom

Afin de préserver l'environnement, Bouygues Telecom met en œuvre pour l'installation des antennes radios, une recherche systématique des supports existants tels que les immeubles, les châteaux d'eau ou les pylônes. Des équipements spécifiques permettent de les dissimuler ou de les installer en trompe l'œil dans des bâtiments anciens ou sur des sites naturels. Bouygues Telecom a signé (en juillet 1999) avec le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et le ministère de la Culture, la Charte nationale de recommandations environnementales. Cette charte fixe des priorités, des modalités de concertation avec les administrations et des mesures d'intégration. Cette démarche a été suivie par des initiatives locales (Parc Naturel régional de Lorraine, département de Haute-Savoie...).



Bouygues Telecom cache ses équipements, grâce à des pylônes-arbres, par exemple.

Saur

L'environnement est une composante majeure de la démarche qualité du groupe Saur. Dès 1998, Saur a évalué l'intérêt de l'utilisation de l'Iso 14001 sur huit sites pilotes. A partir de ce travail de diagnostic et d'analyse des risques, une politique, des objectifs et un programme ont été établis ; un système de management environnemental a



La station d'épuration d'Orléans est certifiée Iso 14001.

été mis en œuvre. Les huit sites pilotes, dont la station d'épuration de Marseille (1,5 M/eqh) et une station d'eau potable en Pologne, ont obtenu leur certification mixte Iso 9001 / Iso 14001. L'expérience acquise facilite l'élaboration d'un système de management de l'environnement généralisable, à terme, à un ensemble d'activités ou de sites.

Bouygues Construction

Bouygues Construction continue de développer ses compétences reconnues en matière de protection de l'environnement, notamment le démantèlement nucléaire et le désamiantage. La société a reçu le certificat Sécurité et Environnement pour la construction du très important projet de Groene Hart aux Pays-Bas. Une filiale de Bouygues Construction a été retenue pour traiter les 200 000 tonnes de déchets ramassés sur les plages après le naufrage de l'Erika, en raison de l'efficacité technique et environnementale de ses procédés. Bouygues Construction réalise aussi des "bâtiments verts", où l'isolation thermique et phonique a été pensée dès la phase de conception générale en participant aux efforts de diminution de la consommation énergétique. Des efforts importants sont déployés pour réduire au maximum les nuisances de chantiers tels que le bruit, la poussière, la durée des travaux, la perturbation de l'espace et du trafic. Les actions de l'entreprise portent également sur la récupération et l'isolation des déchets, ainsi que sur leur valorisation et leur stockage.

Colas

Réhabilitation des carrières, mise en place de filières de récupération des déchets, réduction des nuisances sonores dues aux travaux ou à la circulation, valorisation des matériaux sur site, préservation de la qualité des eaux et des sols... Les filiales de Colas ont pris de nombreuses initiatives et accumulé un savoir-faire important en matière de respect de l'environnement. Colas formalise aujourd'hui sa politique de l'environnement, qui s'articule notamment autour de trois axes : conformité aux réglementations des activités du Groupe ; obtention de la certification Iso 14001 pour les sites de production de matériaux ; amélioration des performances environnementales des produits.



Colsoft, à base de pneus usagés.

Informations financières et juridiques

Conseil d'administration - Direction - Contrôle

1 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se réunit en séance ordinaire en principe quatre fois par an (mars, juillet, septembre et décembre). En mars, le Conseil arrête les comptes de l'exercice précédent ; en juillet, il s'informe sur l'activité du premier semestre et examine les axes stratégiques des métiers et du Groupe ; en septembre, il examine les comptes du premier semestre ; en décembre, il analyse l'activité et les résultats estimés de l'exercice et de l'année suivante. D'autres réunions du Conseil sont organisées lorsque l'activité du Groupe le requiert. En 2000, le Conseil s'est réuni 6 fois.

Le Conseil comporte actuellement 22 membres dont :

- 20 administrateurs pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée générale pour une durée de six ans,
- 2 administrateurs nommés par l'Assemblée générale pour une durée de deux ans et désignés parmi les membres des Conseils de surveillance des Fonds Communs de Placement Participation et Plan d'Épargne d'Entreprise, représentant les salariés actionnaires.

Composition du Conseil au 31 mars 2001

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Martin Bouygues

Administrateur depuis le 21 janvier 1982.
Mandat renouvelé en 2000 jusqu'en 2006.
Principaux autres mandats : administrateur de TF1.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Michel Derbesse

Directeur général

Administrateur depuis le 5 juin 1984.
Mandat renouvelé en 2000 jusqu'en 2001.
Principaux autres mandats : administrateur de Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Bouygues Offshore, Colas et TF1.

Olivier Bouygues

Directeur général Gestion de Services Publics

Représentant permanent de SCDM, société qui est administrateur depuis le 22 octobre 1991.
Mandat renouvelé en 1995 jusqu'en 2001.
Principaux autres mandats : Président-Directeur général de Saur, administrateur de Bouygues Telecom, de Colas et de Esso France.

Philippe Montagner

Directeur général Télécommunications

Administrateur depuis le 17 octobre 1985.
Mandat renouvelé en 1997 jusqu'en 2003.
Principaux autres mandats : Président-Directeur général de Bouygues Telecom, administrateur de Saur et de TF1.

ADMINISTRATEURS

Pierre Barberis

Président-Directeur général de VEV

Administrateur depuis le 24 juin 1997 et jusqu'en 2003.

Principaux autres mandats : Président-Directeur général de Lainière Holding, Wilson Gestion, SGQ, Wyde Inc., administrateur de Alliance Internationale, Boostworks et Vendome Rome.

Patricia Barbizet

Directeur général d'Artémis

Représentant permanent d'Artémis, société qui est administrateur depuis le 22 décembre 1998 et jusqu'en 2002.

Principaux autres mandats : membre du Conseil de surveillance de Gucci, Guilbert, Pinault Printemps-Redoute et Yves Saint-Laurent Parfums, administrateur de Fnac, Rexel, Christie's et TF1.

Madame Francis Bouygues

Administrateur depuis le 19 octobre 1993.
Mandat renouvelé en 2000 jusqu'en 2006.

Georges Chodron de Courcel

Membre du Comité Exécutif de BNP Paribas

Administrateur depuis le 30 janvier 1996.
Mandat renouvelé en 2000 jusqu'en 2006.
Principaux autres mandats : membre du Conseil de surveillance de Lagardère et Sommer Allibert, administrateur de Scor.

Jean-Pierre Combet

Président-Directeur général de Bouygues Construction

Administrateur depuis le 18 avril 1985.

Mandat renouvelé en 1998 jusqu'en 2004.

Principaux autres mandats : administrateur de Bouygues Offshore et Bouygues Immobilier.

Lucien Douroux

Président du Conseil de surveillance de Crédit Agricole Indosuez

Administrateur depuis le 30 mars 1999 et jusqu'en 2001.

Principaux autres mandats : Président du Conseil de surveillance de Fonds de Garantie des dépôts, membre du Conseil de surveillance de Suez, Président-Directeur général de la Banque de Gestion Privée, Vice-Président du Conseil d'administration de Wafabank, administrateur d'Euris.

Alain Dupont

Président-Directeur général de Colas

Administrateur depuis le 7 octobre 1997 et jusqu'en 2002.

Principaux autres mandats : administrateur de Sacer et Screg.

Patrick Le Lay

Président-Directeur général de TF1

Administrateur depuis le 24 avril 1986.

Mandat renouvelé en 1996 jusqu'en 2002.

Principaux autres mandats : Président-Directeur général de Télévision Par Satellite Gestion (TPS) et de TV Breizh, administrateur de Colas.

Patrick Leleu

Directeur Général de Bouygues Telecom

Administrateur depuis le 25 mai 2000, jusqu'en 2006.

Principaux autres mandats : administrateur de e AuctionRoom Ltd.

Jean Peyrelevade

Président-Directeur général du Crédit Lyonnais

Administrateur depuis le 25 janvier 1994.

Mandat renouvelé en 1995 jusqu'en 2001.

Principaux autres mandats : administrateur de AGF, Club Méditerranée, Air Liquide, LVMH, Suez, Power Corporation of Canada, MK2, et représentant permanent du Crédit Lyonnais au sein du Conseil d'administration de Lagardère Groupe.

François-Henri Pinault

Membre du Conseil de Surveillance de Pinault Printemps-Redoute

Représentant permanent de la Société Financière Pinault, société qui est administrateur depuis le 22 décembre 1998 et jusqu'en 2004.

Principaux autres mandats : administrateur et directeur général d'Artémis, administrateur de Fnac, Rexel, TV Breizh, gérant de Financière Pinault, membre du Conseil de Gérance de Château-Latour.

Olivier Poupart-Lafarge

Directeur général Stratégies et Finances de Bouygues

Administrateur depuis le 17 octobre 1985. Mandat renouvelé en 1997 jusqu'en 2003.

Principaux autres mandats : administrateur de Bouygues Telecom, Colas, Saur, TF1 et Bic.

Alain Pouyat

Directeur général Informatique et Technologies Nouvelles de Bouygues

Administrateur depuis le 21 septembre 1999 et jusqu'en 2004.

Principaux autres mandats : administrateur de TF1.

Ivan Replumaz

Président-Directeur général de Bouygues Bâtiment

Administrateur depuis le 10 juin 1998 et jusqu'en 2004.

Principaux autres mandats : administrateur de Bouygues Construction et de Bouygues Offshore.

Michel Rouger

Ancien Président du Tribunal de Commerce de Paris

Administrateur depuis le 30 janvier 1996.

Mandat renouvelé en 1999 jusqu'en 2005.

Principaux autres mandats : Président de Angelyinvest, membre du Conseil de surveillance de Lagardère Groupe, de De Boeck Université, gérant de Michel Rouger Conseil.

Serge Weinberg

Président de Pinault Printemps-Redoute

Représentant permanent de Tennessee, société qui est administrateur depuis le 22 décembre 1998.

Mandat renouvelé en 2000 jusqu'en 2006.

Principaux autres mandats : Président du Conseil de surveillance de Conforama holding, France Printemps, Guilbert, membre du Conseil de surveillance de Gucci, Yves Saint-Laurent Parfums, Boucheron Holding, administrateur de Fnac et Rexel.



REPRÉSENTANTS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DES SALARIÉS

Daniel Devillebichot

Représentant des salariés de Bouygues

Administrateur depuis le 24 juin 1997.
Mandat renouvelé en 1999 jusqu'en 2001.

Carmelina Formond

Représentant des salariés de Bouygues

Administrateur depuis le 24 juin 1997.
Mandat renouvelé en 1999 jusqu'en 2001.

CENSEUR

Un censeur participe aux réunions du Conseil.

Jacques-Henri Gougenheim

Censeur depuis le 17 octobre 1985

Mandat renouvelé en 1998 jusqu'en 2004.
Principaux autres mandats : administrateur de Corifrance.

Renouvellement du Conseil

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 31 mai 2001 de renouveler pour une période de six ans les mandats de Jean Peyrelevade, de Lucien Douroux et de la société SCDM. Il sera également proposé de renouveler pour une période de deux ans les mandats de Carmelina Formond et de Daniel Devillebichot, représentants des fonds communs de placement des salariés de Bouygues.

Comités du Conseil

Le Conseil d'administration a mis en place quatre comités :

- Le Comité des comptes, créé en 1995, examine avant présentation au Conseil les comptes semestriels et les comptes annuels, s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement de ces comptes et vérifie les procédures internes de collecte et de contrôle des informations concourant à leur établissement. Ce Comité des comptes s'est réuni deux fois en 2000 sous la présidence de Michel Rouger.
- Le Comité des rémunérations, mis en place en 1996, fixe chaque année les rémunérations des mandataires sociaux. Il s'est réuni une fois en 2000 sous la présidence de Pierre Barberis.
- Le Comité de sélection des administrateurs a été créé en juillet 1997. Il s'est réuni une fois en 2000 sous la présidence de Jean Peyrelevade.
- Le Comité de l'éthique et du mécénat, créé en mars 2001, veillera au respect des valeurs et règles de conduite du Groupe, il donnera un avis sur les opérations de mécénat. Son président est Lucien Douroux.

La composition des comités peut changer en cours d'exercice.

2 - DIRECTION

Direction générale du groupe Bouygues

Martin Bouygues

Président-Directeur général

Michel Derbesse

Directeur général

Olivier Poupart-Lafarge

Directeur général Stratégies et Finances

Alain Pouyat

Directeur général Informatique et Technologies Nouvelles

Michel Maître

Directeur général Ressources Humaines

Directions générales métiers

Philippe Montagner

Directeur général Télécommunications

Patrick Le Lay

Directeur général Communication

Olivier Bouygues

Directeur général Gestion de Services Publics

Jean-Pierre Combet

Directeur général BTP

Alain Dupont

Directeur général Routes

François Bertière

Directeur général Immobilier

Directions fonctionnelles

Lionel Verdouck

Directeur général adjoint Trésorerie et Finances

Jean-François Guillemin

Secrétaire Général

Jean-Claude Tostivin

Directeur général adjoint Administration et Gestion

Jacques Bernard

Directeur central Stratégies et Développement

Michel Buxeraud

Directeur central Consolidation

Blandine Delafon

Directeur central Communication Externe

Ariel Dubois de Montreynaud

Directeur central Communication Interne

Jean-Pierre Rousseau

Directeur central Développement Social

Gérard Bucourt

Directeur central Ressources Humaines

Il n'existe pas de conventions conclues entre la société et les membres des organes d'administration ou de direction autres que celles relevant d'opérations courantes (voir rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées). Aucune nouvelle convention significative n'a été conclue depuis le 1^{er} janvier 2001.

Rémunérations – Politique de rémunération

Les rémunérations des dirigeants sont fixées en tenant compte des rémunérations pratiquées dans des groupes comparables, elles comportent une part variable dépendant des résultats de l'activité dont le dirigeant est en charge.

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres de la direction du Groupe, soit 14 personnes, s'élève à 8,19 millions d'euros (53,7 millions de francs), dont 5,41 millions d'euros (35,5 millions de francs) de rémunération de base et 2,77 millions d'euros (18,2 millions de francs) de primes variables, versées au début de 2001 et liées aux performances réalisées en 2000.

Les jetons de présence versés à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de Bouygues en 2000 s'élèvent au total à 625 041 euros (4,1 millions de francs).

3 - CONTRÔLE

Commissaires aux comptes titulaires

Mazars et Guérard, Le Vinci, 4 allée de l'Arche - 92075 Paris La Défense, représenté par Jacques Villary et Michel Rosse, nommé dans ses fonctions de Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée générale du 10 juin 1998, pour une durée de six exercices (1^{ère} nomination).

Salustro Fournet & associés, 3 rue Boutard - 92200 Neuilly-sur-Seine, nommé dans ses fonctions de Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée générale du 24 juin 1997, pour une durée de six exercices (la société Salustro Fournet & associés a absorbé la société SFA & associés).

Suppléants

Thierry Colin, nommé dans ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale du 25 mai 2000, pour la même durée que le mandat de Mazars et Guérard.

Michel Savioz, nommé dans ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale du 25 mai 2000, pour la même durée que le mandat de Salustro Fournet & associés.

Actionnariat

1 - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Au 31 mars 2001, les principaux actionnaires connus par la société sont les suivants :

	Capital (1) %	Nombre de titres	Droits de vote %	Nombre de droits de vote
SCDM	15,7	52 236 302	17,8	63 823 352
Artémis	14,2	47 199 500	13,2	47 199 500
Salariés groupe Bouygues	6,7	22 408 967	10,0	35 782 048
Groupe Arnault (1)	9,8	32 687 795	9,1	32 687 795
Caisse Nationale de Crédit Agricole	2,5	8 336 225	2,3	8 336 225
M ^{me} Francis Bouygues	1,7	5 607 360	1,6	5 607 360
BNP Paribas	1,3	4 154 330	1,1	4 154 330
Crédit Lyonnais	0,2	619 773	0,2	619 773
Public	47,9	159 525 966	44,7	160 371 685
TOTAL	100	332 776 218	100	358 582 068

(1) Le Groupe Arnault a déclaré le 29 mars 2001 le franchissement à la baisse du seuil de 10 % du capital social.

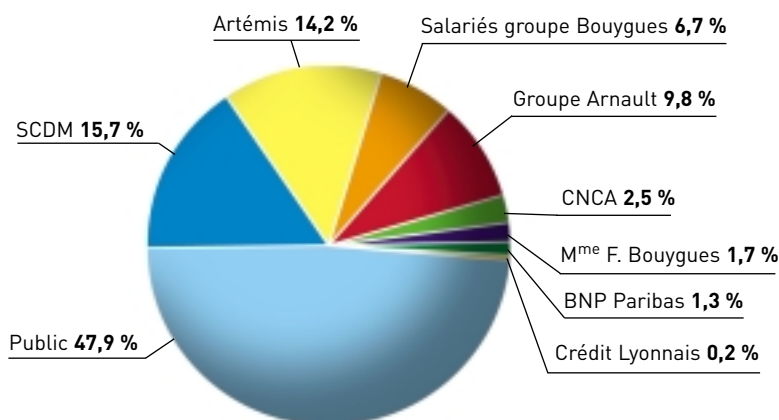
SCDM est une société financière contrôlée par Martin et Olivier Bouygues.

Artémis est une société du groupe Pinault qui contrôle Tennessee et Amark, les actionnaires directs de Bouygues. A la connaissance de la société, il n'existe pas d'ac-

tionnaires autres que ceux mentionnés ci-dessus qui détiennent directement ou indirectement 5 % et plus du capital et des droits de vote.

Au 31 mars 2001, il n'y a pas d'actions auto-détenues par Bouygues.

Répartition du capital au 31/03/01



2 - PACTES D'ACTIONNAIRES

Les dispositions du pacte d'actionnaires entre SCDM et Artémis relatif à leur participation dans Bouygues ont été publiées par le Conseil des Marchés Financiers dans un avis du 9 décembre 1998.

Conformément à la réglementation en vigueur, les parties à l'action de concert ont déclaré au Conseil des Marchés Financiers leurs intentions dans les termes suivants :

- "politique concertée au sein de la société : au terme d'un pacte d'actionnaires conclu le 4 décembre 1998 pour une période de trois ans, elles entendent conduire une politique concertée des affaires de la société et se concerter préalablement à l'adoption de toutes décisions de nature à modifier de façon significative et durable la stratégie, la structure juridique et les moyens financiers de la société et de ses filiales importantes. A cet effet, Artémis disposera de trois sièges d'Administrateurs au Conseil de la société. Enfin, les Parties se sont engagées à approuver toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration au vote des Assemblées générales de la société.
- participation dans le capital de la société : elles (les Parties) n'excluent pas de réaliser des opérations d'achat ou de cessions de titres mais sont toutefois convenues de plafonner leur participation en capital dans la société, de sorte que celle de SCDM n'excède pas 17,5 % du capital et celle d'Artémis 15,5 % et que le total des actions ou des droits de vote détenus par les Parties, agissant de concert, n'atteigne pas le seuil du tiers du capital ou des droits de vote.

Les Parties ont accepté de restreindre, pour une période de deux ans, leur faculté de céder leurs titres et se sont consenti un droit de préemption réciproque".

Il existe un pacte d'actionnaires entre les sociétés Bouygues, Jean-Claude Decaux International et Telecom Italia, les trois actionnaires de BDT, société qui détient 55 % de Bouygues Telecom. Un pacte d'actionnaires lie également Bouygues, BDT, E-On Telecom et BNP Paribas, les sociétés actionnaires de Bouygues Telecom.

3 - INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Michel Madesclaire

directeur financier

Tél. : 01.30.60.35.72 - Fax : 01.30.60.31.40

E-mail : mmd@dgftg-challenger.bouygues.fr

La société met à la disposition de ses actionnaires des informations générales, économiques et financières sur le site internet : <http://www.bouygues.fr>

Calendrier prévisionnel de diffusion d'informations financières :

9 mai 2001 :	Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2001 (communiqué de presse)
31 mai 2001 :	Assemblée générale des actionnaires
8 août 2001 :	Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2001 (communiqué de presse)
18 septembre 2001 :	Conseil d'administration Chiffre d'affaires et comptes semestriels 2001 (communiqué de presse)
19 septembre 2001 :	Présentation aux journalistes et analystes des comptes semestriels
9 novembre 2001 :	Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2001 (communiqué de presse)
Février 2002 :	Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2001 (communiqué de presse)
Mi-mars 2002 :	Conseil d'administration Chiffre d'affaires et résultats 2001, prévisions 2002 (communiqué de presse)
Mi-mars 2002 :	Présentation aux journalistes et analystes des comptes annuels 2001 et des perspectives 2002.



Capital

1 - GÉNÉRALITÉS

Montant du capital

L'Assemblée générale mixte du 25 mai 2000 a décidé d'exprimer en euros le montant du capital social puis de porter la valeur nominale de chaque action à 10 euros. Elle a enfin décidé de diviser le titre par dix afin de favoriser sa liquidité boursière. A la suite de ces opérations, le capital social de Bouygues s'élevait, le 3 juillet 2000, à 325 182 890 euros. Il était divisé en 325 182 890 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. 641 130 actions étaient scindées en autant de certificats d'investissement et de certificats de droit de vote.

Au 31 décembre 2000, le capital social de Bouygues s'élevait à 332 694 688 euros. Le capital social était divisé en 332 694 688 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. 619 720 actions étaient scindées en autant de certificats d'investissement et de certificats de droit de vote. Le nombre de droits de vote au 31 décembre 2000 était de 367 521 656.

Au 31 mars 2001, le capital de Bouygues s'élevait à 332 776 218 euros. Le nombre de droits de vote était de 358 582 068.

Il n'existe ni part de fondateur, ni part bénéficiaire.

Augmentations de capital réalisées en 2000 et 2001

- En décembre 1999 et janvier 2000 une augmentation de capital de 228 717 261 euros (soit 1 500 286 886 francs) a été réalisée au prix par action de 250,91 euros (soit 1 645,86 francs). 911 551 actions nouvelles ont été émises. L'augmentation de capital a été souscrite par un fonds commun de placement à effet de levier adhérent au plan d'épargne Groupe. Ce fonds est dénommé Bouygues Confiance.

- En avril 2000, une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription de 1 507 268 695 euros (soit 9 887 034 514 francs) a été réalisée au prix par action de 745 euros (soit 4 886,88 francs). 2 022 061 actions nouvelles et 4 125 certificats d'investissement nouveaux ont été émis. Cette augmentation a été réalisée pour permettre à Bouygues de développer son activité dans les télécommunications et l'internet. Cette opération financière a obtenu le 1^{er} mars 2000 le visa de la COB sous le numéro 00-243.
- Bouygues a lancé une offre publique d'échange simplifiée sur les actions Colas le 25 juillet 2000. Les motifs de cette opération étaient de poursuivre la consolidation du pôle Construction de Bouygues et de permettre aux actionnaires de Colas de bénéficier du marché large et actif de l'action Bouygues. Il a été offert aux actionnaires de Colas d'échanger, du 25 juillet au 31 août 2000, une action Bouygues pour une action Colas, la jouissance étant fixée au 1^{er} janvier 2000. Une note d'information (visa COB n° 00-1328) publiée le 25 juillet 2000 a précisé les modalités et conditions de l'échange. La remise des actions Bouygues a été précédée par la mise en paiement d'une distribution de réserves et de primes d'émission à concurrence d'un montant net par action Colas de 5 euros par action. Cette opération a permis à Bouygues de porter sa participation de 55,8 % à 96,74 % du capital de Colas. En septembre 2000, une augmentation de capital, sans droit préférentiel de souscription, de 490 670 398 euros (prime comprise) a été réalisée à raison d'une action Bouygues pour une action Colas : 6 984 632 actions nouvelles ont été émises, 4 057 540 actions auto-détenues et 1 021 390 actions détenues en auto-contrôle ont été utilisées en vue de rémunérer les actionnaires de Colas ayant participé à l'OPE.
- Le capital de Bouygues a par ailleurs été augmenté à la suite de l'exercice des options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe ou par conversion des Océane émises en 1999.

Évolution du capital au cours des cinq dernières années

Tous les chiffres figurant dans le tableau ci-après sont exprimés en francs jusqu'à la date du 25 mai 2000. Ils sont à compter de cette date exprimés en euros. Il faut rappeler qu'à la suite de diverses opérations la valeur nominale des actions a été divisée par 10 à compter du 3 juillet 2000.

Augmentations de capital effectuées depuis 5 ans		Montant des variations du capital		Montant du capital	Nombre cumulé actions et certificats investissement
		Nominal	Primes et incorporation de réserve		
1996	• Exercice d'options portant sur 310 057 actions	15 502 850 F	93 116 963 F	1 176 216 550 F	23 524 331
	• Souscription par le Plan d'Epargne d'Entreprise de 204 227 actions	10 211 350 F	70 673 562 F	1 186 427 900 F	23 728 558
	• Paiement en actions du solde du dividende : 467 388 actions	23 369 400 F	206 585 496 F	1 209 793 300 F	24 195 946
	• Fusion/absorption (Frémoulin) : 2 916 actions	145 800 F		1 209 943 100 F	24 198 862
1997	• Exercice d'options portant sur 579 820 actions	28 991 000 F	192 290 280 F	1 238 934 100 F	24 778 682
	• Souscription par le Plan d'Epargne d'Entreprise de 308 211 actions	15 410 550 F	113 071 546 F	1 254 344 650 F	25 086 833
	• Paiement en actions du solde du dividende : 579 308 actions	28 965 400 F	228 247 352 F	1 283 310 050 F	25 666 201
1998	• Exercice d'options portant sur 369 675 actions	18 483 750 F	149 750 922 F	1 301 793 800 F	26 035 876
	• Souscription par le Plan d'Epargne d'Entreprise de 194 014 actions	9 700 700 F	130 853 634 F	1 311 494 500 F	26 229 890
1999	• Exercice d'options portant sur 592 359 actions	29 617 950 F	273 090 480 F	1 341 112 450 F	26 822 249
	• Souscription par le Plan d'Epargne d'Entreprise de 49 962 actions	2 498 100 F	46 764 432 F	1 343 610 550 F	26 872 211
	• Augmentation de capital en juillet de 2 406 218 actions	120 310 900 F	3 444 917 772 F	1 463 921 450 F	29 278 429
	• Augmentation de capital en décembre de 911 551 actions	45 577 550 F	1 454 709 336 F	1 509 499 000 F	30 189 980
	• Conversion Océane : 150 492 actions	7 524 600 F	248 179 058 F	1 517 023 600 F	30 340 472
2000 jusqu'au 25 mai	• Exercice d'options portant sur 47 914 actions	2 395 700 F	21 211 423 F	1 519 419 300 F	30 388 386
	• Conversion Océane : 14 500 actions	725 000 F	23 861 703 F	1 520 144 300 F	30 402 886
	• Augmentation de capital en avril de 2 026 186 actions	101 309 300 F	9 785 725 214 F	1 621 453 600 F	32 429 072

Évolution du capital au cours des cinq dernières années (suite)

Augmentations de capital effectuées depuis 5 ans	Montant des variations du capital		Montant du capital	Nombre cumulé actions et certificats investissement
	Nominal	Primes et incorporation de réserve		
25 mai 2000	Conversion en euros du capital par conversion de la valeur nominale des actions : 8 euros (après arrondi à l'entier supérieur) et élévation de la valeur nominale des actions de 8 euros à 10 euros		324 290 720 €	32 429 072
du 25 mai au 3 juillet 2000	Exercice d'options portant sur 8 251 actions de 10 euros nominal		82 510 €	530 617 €
3 juillet 2000	Conversion Océane : 80 966 actions de 10 euros nominal		809 660 €	20 059 914 €
3 juillet 2000	Réduction de la valeur nominale des actions de 10 euros à 1 euro		325 182 890 €	32 518 289
du 3 juillet au 31 décembre 2000	Exercice d'options portant sur 159 700 actions de 1 euro nominal		159 700 €	1 151 374 €
	Conversion Océane : 367 466 actions de 1 euro nominal		367 466 €	9 104 300 €
	Augmentation de capital en septembre (OPE simplifiée sur Colas) : 6 984 632 actions de 1 euro nominal		6 984 632 €	483 685 766 €
2001 1^{er} trim.	Exercice d'options portant sur 81 530 actions de 1 euro nominal		81 530 €	524 962 €
			332 776 218 €	332 776 218

Autorisations d'augmenter le capital ou d'émettre des obligations ou valeurs mobilières

Le tableau ci-après énumère les émissions de valeurs mobilières auxquelles la société peut procéder en vertu des autorisations conférées par l'Assemblée générale du 25 mai 2000 ou par les assemblées des années précédentes.

(M€)	Montant nominal maximum	AGM	Durée
Actions réservées aux salariés, avec suppression du DPS.		10/06/1998	5 ans
Actions, certificats d'investissement et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, en période d'offre publique sur les titres de la société, avec maintien ou suppression du DPS.	150	25/05/2000	Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes 2000
Actions, certificats d'investissement et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit (y.c. bons de souscription d'actions et de certificats d'investissement) avec maintien du DPS.	150 4 000 (valeurs mobilières représentatives de créances)	25/05/2000	26 mois
Actions, certificats d'investissement et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit (y.c. bons de souscription d'actions et de certificats d'investissement) avec suppression du DPS.	150 4 000 (valeurs mobilières représentatives de créances)	25/05/2000	26 mois
Actions nouvelles à l'effet de rémunérer des titres apportés à une offre publique d'échange.	150	25/05/2000	26 mois
Actions à émettre dans le cadre d'options de souscription ou d'achat d'actions, avec suppression du DPS.		25/05/2000	5 ans
Emprunts obligataires	4 000	25/05/2000	5 ans
Achat par la société de ses propres actions ou certificats d'investissement	600	25/05/2000	18 mois

2 - PLAN D'ÉPARGNE DES SALARIÉS

Le 31 mars 2001, les salariés du Groupe détenaient 6,7 % du capital de Bouygues et 10 % des droits de vote, au moyen de plusieurs fonds communs de placement.

Le fonds commun de placement de la participation, créé en 1968, investit en actions Bouygues achetées sur le marché. Au cours des cinq dernières années, la participation s'est élevée à 13 millions d'euros (85,5 millions de francs).

Le fonds commun de placement du Plan d'Épargne Groupe investit en actions Bouygues, par achat direct sur le marché, l'épargne volontaire des collaborateurs

et l'abondement versé par l'entreprise. Au cours des cinq dernières années, le total de l'épargne et de l'abondement s'est élevé à 142 millions d'euros (935 millions de francs) dont 96 millions d'euros (633 millions de francs) d'épargne versés par les collaborateurs et 46 millions d'euros (302 millions de francs) d'abondement versés par l'entreprise.

Suite à l'augmentation de capital réalisée en janvier 2000, un nouveau fonds commun de placement à effet de levier, dénommé Bouygues Confiance, détient 1 8 161 430 actions au 31 mars 200, soit 2,5 % du capital.

3 - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Les options de souscription d'actions en cours de validité, consenties en vertu des autorisations données par les Assemblées générales extraordinaires, représenteraient en cas d'exercice, à compter du 31 mars 2001, un maximum de 7 578 680 actions nouvelles.

(pour faciliter la lecture de ce tableau, les chiffres ci-après tiennent tous compte de la division du titre).

Répartition par catégories de bénéficiaires

	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options en cours de validité
Principaux dirigeants	20	(1) 6 126 297	4 207 770
Autres bénéficiaires	686	7 533 872	3 453 124
Total	706	13 660 169	7 660 894

(1) 1 876 582 (plan 1995) ; 1 856 405 (plan 1997) ; 2 003 310 (plan 1999) ; 390 000 (plan 2000).

Répartition des options par plan

Plan	Assemblée générale autorisant le plan	Nombre d'options attribuées par plan (1)	Prix d'exercice (1)			Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options exercées par plan (1)	Nombre d'options en cours de validité par plan au 31/12/00 (1)	Options exercées dans l'année (1)	Échéance
			F	€	Rabais					
24/01/95	22/06/93	4 836 980	48,63	7,41	5 %	130	4 398 570	146 230	1 202 400	24/01/02
1996	-	-	-	-	-	-	-	-	3 100 570	-
28/01/97	27/06/95	4 102 050	48,82	7,44	5 %	96	1 145 560	2 823 370	5 798 200	28/01/04
1998	-	-	-	-	-	-	-	-	3 696 750	-
20/04/99	27/06/95	2 187 700	141,63	21,59	5 %	105	7 130	2 174 044	5 923 590	20/04/06
06/07/99	27/06/95	982 030	162,17	24,72	5 %	70	-	972 690	-	06/07/06
04/11/99	27/06/95	311 609	194,42	29,64	5 %	37	-	304 760	-	04/11/06
04/07/00	25/05/00	1 239 800	453,46	69,13	5 %	627	-	1 239 800	721 350	05/07/07
TOTAL		13 660 169						7 660 894		

(1) après ajustement

4 - OBLIGATIONS À OPTION DE CONVERSION EN ACTIONS NOUVELLES ET/OU ÉCHANGE EN ACTIONS EXISTANTES

1 905 490 Océane d'une valeur nominale de 262,4 euros (soit 1 721,23 francs) au taux de 1,7 % l'an ont été émises en date de jouissance du 4 février 1999. Elles sont remboursables en totalité au 1^{er} janvier 2006. A compter du 4 février 1999, elles peuvent être converties à tout moment en actions nouvelles ou échangées en actions existantes à raison de 1 action Bouygues pour 1 obligation, sous réserve des ajustements effectués. Ces obligations pourraient être remboursées par anticipation au gré de Bouygues à partir du 1^{er} janvier 2003.

A la suite des augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisées en juillet 1999 et avril 2000, la parité de conversion et/ou d'échange des Océane a été ajustée et portée de 1 action à 1,013 action Bouygues puis de 1,013 action à 1,018 action Bouygues. A la suite de la division du titre, cette parité est désormais fixée à 10,18 actions Bouygues.

Le 31 mars 2001, 278 479 Océane avaient été converties, entraînant la création de 2 827 046 actions nouvelles (cette quantité tenant compte de la division du titre). A la même date, 1 627 011 Océane restaient en circulation.

Dans le cas où les Océane seraient toutes converties, 16 562 972 actions nouvelles seraient créées.

5 - RACHAT D'ACTIONS BOUYGUES

Par utilisation de l'autorisation conférée par l'Assemblée générale mixte du 10 juin 1999, la société détenait, au 1^{er} janvier 2000, 46 108 actions Bouygues.

Au cours du mois de janvier 2000, la société a procédé en fonction d'une opportunité de marché à l'acquisition de 385 350 actions. 25 704 actions auto-détenues ont été cédées en mars 2000. Au 31 mars 2000, 405 754 actions étaient détenues par la société, représentant à cette même date 1,33 % du capital.

Ces 4 057 540 actions (après division du titre) ont été échangées dans le cadre de l'OPE simplifiée sur les titres de la société Colas.

L'Assemblée générale mixte du 25 mai 2000 a autorisé un programme de rachat d'actions par la société. Une note d'information (visa COB n° 00-672) relative à ce programme de rachat a été publiée le 4 mai 2000.

Le Conseil a également décidé, en vertu de l'autorisation conférée par l'Assemblée générale du 25 mai 2000, de lancer un programme d'achat par la société de ses propres actions dans la limite d'un nombre maximum de 201 000 actions pour, le cas échéant, être en mesure de remettre des actions Bouygues aux collaborateurs du groupe Colas, titulaires d'options Colas. A ce jour, aucune action Bouygues n'a été achetée en vertu de cette décision.

Au 31 mars 2001, aucune action Bouygues n'avait été achetée en vertu de ce programme d'achat.



Bourse

1 - LE MARCHÉ DES TITRES BOUYGUES EN 2000

Actions

L'action Bouygues est cotée sur le premier marché - SRD, de Euronext Paris SA.

Le nombre d'actions et de certificats d'investissement s'élevait au 31 décembre 2000 à 332 694 688.

Il était de 30 340 472 actions et certificats d'investissement au 31 décembre 1999, avant la division du titre par dix qui est intervenue le 3 juillet 2000.

En 2000, étant précisé que tous les chiffres ci-après tiennent compte de la division du titre par dix, il a été créé 29 289 968 actions et certificats d'investissement, dont :

- 721 350 par souscription d'options ;
- 20 261 860 actions et certificats d'investissement résultant de l'augmentation de capital d'avril 2000 ;
- 6 984 632 actions, lors de l'augmentation de capital résultant de l'offre publique d'échange sur les actions de Colas ;
- 1 322 126 actions par conversion d'Océane.

Le nombre moyen d'actions et de certificats d'investissement s'est élevé durant l'année 2000 à 319 800 000.

Le marché de l'action Bouygues a été particulièrement actif en 2000. Il s'est échangé en moyenne et par jour, plus de 1 113 000 titres, représentant un taux de rotation mensuel du capital de 7 %.

Considérée comme une valeur du secteur de la construction jusqu'en 1997, Bouygues a été progressivement perçue comme une valeur de télécommunications. Le succès confirmé de Bouygues Telecom a entraîné une croissance forte du cours de Bouygues qui a atteint en mars 2000 son plus haut historique. L'action a ensuite subi les effets du retournement des valeurs télécoms et nouvelles technologies.

Elle clôture l'année à 49 euros (321,42 francs), en baisse de 23 % par rapport au cours du 31 décembre 1999.

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'actions rémunérées, les dividendes et les taux de rendement ont évolué de la façon suivante :

(pour faciliter la lecture de ce tableau, les nombres de titres exprimés ci-après tiennent tous compte de la division du titre)

	Nombre de titres	Dividende versé au titre de l'exercice (en €)			Cours de Bourse (en €)			Taux de rendement sur la base du dernier cours %
		Net	Avoir fiscal	Revenu global	Plus haut	Plus bas	Dernier cours	
1996	240 936 760	0,259	0,13	0,389	8,95	6,88	8,86	4,8
1997	255 731 080	0,259	0,13	0,389	11,01	7,29	10,49	3,7
1998	261 671 780	0,259	0,13	0,389	19,15	10,38	17,56	2,2
1999	302 783 920	0,259	0,13	0,389	67,50	17,53	63,70	0,6
2000	332 074 968	0,360	0,18	0,540	97,90	45,60	49,00	1,1

Au 31 mars 2001, l'action cotait 36,43 euros (238,97 francs).

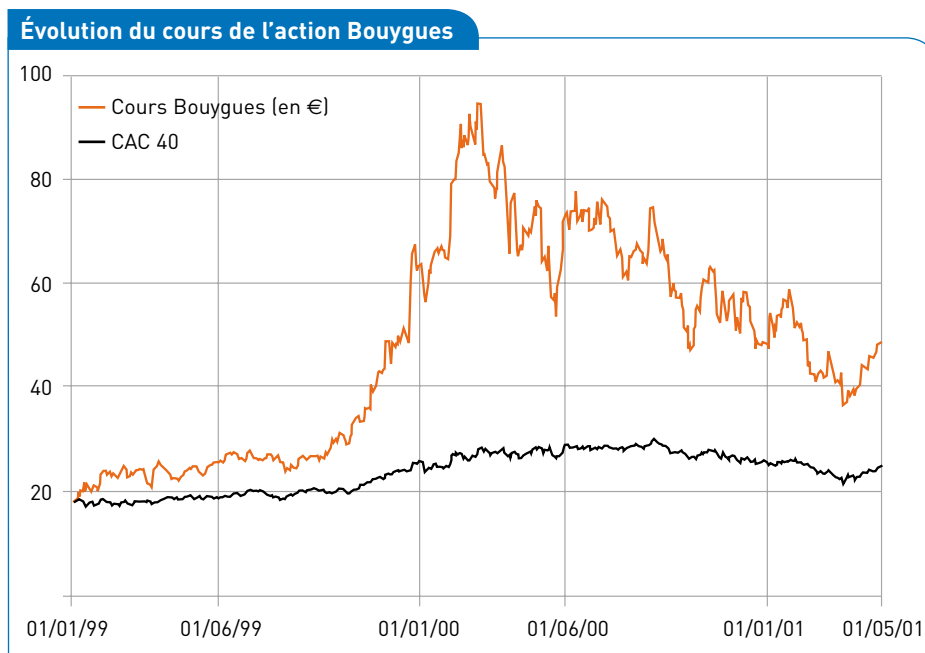
Certificats d'investissement

Le certificat d'investissement Bouygues est coté sur le premier marché de Euronext Paris. Au cours des cinq dernières années, le nombre des certificats d'investissement (émis en 1986), les dividendes distribués et le taux de rendement ont évolué de la façon suivante :

(pour faciliter la lecture de ce tableau, les chiffres ci-après tiennent tous compte de la division du titre)

	Nombre de certificats d'investissement rémunérés	Dividende versé au titre de l'exercice (en €)			Cours de Bourse (en €)			Taux de rendement sur la base du dernier cours %
		Net	Avoir fiscal	Revenu global	Plus haut	Plus bas	Dernier cours	
1996	1 051 860	0,259	0,13	0,389	7,91	5,36	7,17	5,4
1997	930 930	0,259	0,13	0,389	9,15	6,92	8,57	4,5
1998	627 120	0,259	0,13	0,389	16,16	9,16	15,55	2,5
1999	620 800	0,259	0,13	0,389	24,11	14,52	24,10	1,6
2000	619 720	0,360	0,18	0,540	54,20	26,10	45,20	1,2

Au 31 mars 2001, le certificat d'investissement cotait 33,93 euros (222,57 francs).



2 - ÉVOLUTION DES COURS DE BOURSE ET DU VOLUME DE TRANSACTIONS

Cours de l'action Bouygues pendant les 18 derniers mois

(pour faciliter la lecture de ce tableau, les chiffres ci-après tiennent tous compte de la division du titre)

	Plus haut (en €)	Plus bas (en €)	Nombre de titres échangés	Capitaux (millions €)
1999				
Juillet	28,3	25,4	14 068 720	371
Août	26,9	23,4	16 394 960	415
Septembre	30,3	25,3	19 214 760	520
Octobre	34,7	28,3	33 728 850	1 084
Novembre	49,8	32,3	30 759 830	1 258
Décembre	68,9	43,1	28 751 570	1 490
2000				
Janvier	68,4	54,1	23 325 710	1 475
Février	94,7	64,9	27 036 760	2 233
Mars	97,9	77,2	27 381 730	2 397
Avril	84,0	59,3	22 198 400	1 548
Mai	78,0	52,6	32 278 940	2 070
Juin	77,8	67,0	23 866 460	1 721
Juillet	76,5	64,1	19 279 374	1 429
Août	73,6	59,7	20 201 869	1 312
Septembre	76,6	55,7	19 897 371	1 291
Octobre	61,3	44,8	28 554 208	1 491
Novembre	65,0	48,6	19 778 475	1 125
Décembre	59,7	47,0	19 428 964	1 029
2001				
Janvier	59,5	46,2	37 463 922	2 002
Février	53,7	39,8	30 710 362	1 403
Mars	46,5	35,0	49 457 378	1 990

Cours des Certificats d'investissement

	Plus haut (en €)	Plus bas (en €)	Nombre de titres échangés
4 ^e trimestre 1999	24,11	22,10	3 000
1 ^{er} semestre 2000	54,20	26,10	19 530
2 ^e semestre 2000	43,76	54,20	10 394
1 ^{er} trimestre 2001	33,40	47,47	15 137

Cours des Obligations convertibles et/ou échangeables

	Plus haut (en €)	Plus bas (en €)	Nombre de titres échangés
1 ^{er} trimestre 2000	964,0	571,0	50 050
2 ^e trimestre 2000	840,0	542,1	100 086
3 ^e trimestre 2000	780,8	585,0	86 526
4 ^e trimestre 2000	660,0	469,5	100 274
1 ^{er} trimestre 2001	610,0	403,1	42 376

Informations juridiques

1 - GÉNÉRALITÉS

Dénomination :	BOUYGUES
Siège social :	90, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris
N° RCS :	572 015 246 Paris
Code APE :	452 B
Forme :	Société Anonyme
Date de constitution :	15 octobre 1956
Date d'expiration :	14 octobre 2089
Exercice social :	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Législation :	Législation française

2 - HISTORIQUE DU GROUPE

Créée en 1952 par Francis Bouygues, Bouygues est à l'origine spécialisée dans la construction de bâtiments en Ile-de-France. L'activité s'est progressivement étendue à l'immobilier, aux travaux publics et au génie civil. Bouygues s'est implantée dans différents pays, puis s'est diversifiée dans de nouveaux métiers en forte croissance.

- 1970** • Introduction à la Bourse de Paris de l'action Bouygues.
- 1974** • Création de Bouygues Offshore (travaux maritimes et pétroliers).
- 1984** • Acquisition d'une société de distribution d'eau (Saur) et d'une société de travaux d'équipements électriques (ETDE).
- 1986** • Acquisition du Groupe Screg spécialisé dans les travaux routiers.
- 1987** • Désignation de Bouygues comme opérateur et actionnaire principal de TF1.
- 1989** • Nomination de Martin Bouygues, Président-Directeur général de Bouygues.
- 1991** • Elargissement des activités de Saur à la distribution d'électricité.
- 1994** • Désignation de Bouygues comme opérateur du 3^e réseau de téléphonie mobile.
- 1995** • Renforcement de Colas en Europe.
• Alliance stratégique Saipem (Italie) / Bouygues Offshore.
- 1996** • Création et lancement du bouquet numérique TPS (Télévision par Satellite).
• Lancement de Bouygues Telecom.
• Restructuration du pôle routier.
• Introduction en Bourse (Paris et New York) de 40 % du capital de Bouygues Offshore.
- 1997** • Acquisition de Cise, société de gestion de services publics, puis fusion de Cise avec Saur.
• Restructuration du contrôle du capital de Bouygues.
- 1998** • Bouygues Telecom dispose d'une couverture nationale et franchit le seuil du million de clients.
• Renforcement de Colas aux Etats-Unis.
- 1999** • Filialisation des activités BTP du Groupe.
• Renforcement dans Bouygues Telecom, la participation de Bouygues passant de 34 à 54 %.
- 2000** • Renforcement dans Colas, la participation de Bouygues passant de 56 % à 96 %.
• Bouygues Telecom franchit le seuil de cinq millions de clients.

• Bouygues et Bouygues Telecom décident de ne pas déposer un dossier de candidature à l'obtention d'une licence UMTS en janvier 2001.





3 - STATUTS

La société a notamment pour objet en tous pays :

- la prise d'intérêts ou de participations, directement ou indirectement, dans toutes sociétés ou groupements, français ou étrangers, quels que soient leur objet ou leur activité, ainsi que la gestion et éventuellement la cession de ces intérêts ou participations,
- la création, l'acquisition, l'exploitation et éventuellement la cession de toutes entreprises, françaises ou étrangères, dans tout domaine d'activité, industriel, commercial, financier, dont notamment dans le domaine de la construction (bâtiment, travaux publics, routes, immobilier), et le domaine des services (gestion de services publics, communication, télécommunications),
- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, minières, agricoles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en permettre ou d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Répartition statutaire des bénéfices

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint une somme égale au dixième du capital social. Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé une somme nécessaire pour payer aux actionnaires et aux titulaires de certificats d'investissement, à titre de premier dividende, 5 % du capital libéré. Après affectations décidées par l'Assemblée aux autres réserves ou au report à nouveau, le solde du bénéfice distribuable est réparti entre les actionnaires et les titulaires de certificats d'investissement.

Assemblées générales

Les actionnaires sont convoqués conformément aux formalités fixées par la loi. Les assemblées générales réunissent tous les actionnaires ou titulaires de certificats de droits de vote, quel que soit le nombre de titres qu'ils possèdent. Les titulaires de certificats d'investissement et les porteurs d'obligations émises par la société peuvent être convoqués en assemblées spéciales, dans les cas prévus par les dispositions légales en vigueur. Tous les documents requis pour le vote devront avoir été reçus par la société au plus tard le troisième jour précédant la date de l'Assemblée.

Droit de vote double

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même titulaire. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd ce droit de vote double, sauf exceptions prévues par la loi.

Franchissement de seuils

Toute personne qui vient à détenir, directement ou indirectement, au moins 1 % du capital ou des droits de vote est tenue de déclarer à la société le nombre total d'actions ou de certificats de droits de vote qu'elle possède. La déclaration doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège social dans les quinze jours suivant la conclusion de la transaction en Bourse ou hors marché, indépendamment de la livraison des titres. Cette déclaration devra être renouvelée dans les conditions ci-dessus prévues, à chaque franchissement en hausse ou en baisse du seuil de 1 %. A défaut d'avoir été déclarés dans les conditions ci-dessus, les actions ou certificats de droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privés de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de l'Assemblée.

La société est autorisée (article 8.2 des statuts) à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées.

4 - FAITS EXCEPTIONNELS OU LITIGES

Il n'existe, à la connaissance de la société, aucun fait exceptionnel ou litige susceptibles d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats, la situation financière du Groupe ou de la société.

5 - LIEUX OÙ PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS LES DOCUMENTS JURIDIQUES

Au siège social de la société, 90 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris, et à Challenger, 1 avenue Eugène Freyssinet 78280 Guyancourt.

Résultats de Bouygues SA (société mère)

1 - DIVIDENDE

Affectation et répartition des résultats de Bouygues (société mère)

Il est proposé à l'Assemblée générale, connaissant la prise du rapport de gestion, après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice 2000 s'élève à 479 109 026,52 euros, en ce compris un report à nouveau antérieur de 1 051 565,58 euros, d'approuver l'affectation et la répartition suivantes :

- Affectation à la réserve légale ____ 10 142 593,11 €
- Distribution au titre du premier dividende net (5 % sur le nominal) de 0,05 €, soit ____ 16 634 734,40 €

- Distribution d'un dividende complémentaire net de 0,31 € par action ou par certificat d'investissement de 1 € nominal, soit ____ 103 135 353,28 €

Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée, le paiement du dividende, soit 0,36 € net par action et par certificat d'investissement, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,18 € (sur la base d'un avoir fiscal calculé au taux de 50 %), sera effectué en numéraire à compter du 8 juin 2001.

- Autres réserves ____ 349 196 345,73 €

Il est rappelé que, conformément à la loi, les dividendes mis en paiement au titre des quatre derniers exercices et les avoirs fiscaux y afférents ont été les suivants :

	1996	1997	1998	1999
Nombre d'actions (avant division)	24 198 862	25 666 201	26 229 890	30 340 472
Dividende	17,00 F	17,00 F	17,00 F	17,00 F
Avoir fiscal	8,50 F	8,50 F	8,50 F	8,50 F
Dividende global	25,50 F	25,50 F	25,50 F	25,50 F
Dividende total	411 380 654 F	436 325 417 F	445 908 130 F	515 788 024 F

Les dividendes 2000 versés en 2001 et payés en numéraire seront à la disposition des actionnaires à compter du 8 juin 2001.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans sont reversés à l'Etat.

2 - RÉSULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1996	1997	1998	1999	2000	
					F	€
1. Capital en fin d'exercice						
a) Capital social	1 209 943 100	1 283 310 050	1 311 494 500	1 517 023 600	2 182 334 095	332 694 688
b) Nombre d'actions ordinaires existantes ⁽¹⁾	24 093 676	25 573 108	26 167 178	30 278 392	332 074 968	332 074 968
c) Nombre de certificats d'investissement ⁽¹⁾ [sans droit de vote]	105 186	93 093	62 712	62 080	619 720	619 720
d) Nombre maximal d'actions futures à créer ⁽¹⁾ :						
• par reconstitution en actions de CI et CDV	105 186	93 093	62 712	62 080	619 720	619 720
• par exercice d'options de souscriptions	1 562 820	1 348 675	959 250	710 266	7 660 890	7 660 890
• par conversion et/ou échange d'obligations à option de conversion				1 779 769	16 562 972	16 562 972
2. Opérations et résultats de l'exercice						
a) Chiffre d'affaires hors taxes	8 642 029 755	7 893 263 907	7 908 833 549	609 376 532	421 796 458	64 302 455
b) Résultat avant impôt et charges calculées (amortissement et provisions)	392 740 478	685 497 923	56 261 718 ⁽²⁾	1 954 474 631	2 766 178 924	421 701 258
c) Impôts sur les bénéfices	(29 429 716)	73 216 517	94 982 685	(55 595 013)	26 166 039	3 988 987
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts et charges calculées (amortissement et provisions)	500 351 323	219 450 058	453 475 301	1 216 192 071	3 135 851 379	478 057 461
f) Résultat distribué	411 380 654	436 325 417	445 908 130	515 788 024	785 640 274	119 770 088
g) Précompte	5 124 203	2 409 293	1 034 4250	0	0	0
3. Résultat par action						
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissement et provisions)	15,01	29,56	5,77	62,59	8,39	1,28
b) Résultat après impôts et charges calculées (amortissement et provisions)	20,68	8,55	17,29	40,08	9,43	1,44
c) Dividende brut attribué à chaque action	25,50	25,50	25,50	25,50	3,54	0,54
4. Personnel						
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 835	5 448	5 329	306	249	249
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	1 589 994 073	1 598 760 291	1 611 885 468	251 080 696	210 678 790	32 117 774
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	792 605 052	779 267 921	774 487 734	125 592 983	97 327 295	14 837 450

(1) le titre a été divisé par dix en 2000

(2) hors incidence de la restructuration du BTP et de la cession des GMP : 666 millions de francs

Les comptes

Comptes consolidés

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

Actif (en millions de francs)

	2000	1999		1998	
		pro forma		pro forma	
	Net	Net	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	19 263	14 882	14 882	8 410	8 410
Ecart d'acquisition	2 212	1 669	1 669	1 364	1 364
Immobilisations corporelles	27 571	25 719	21 967	20 824	16 817
Immobilisations financières (a)	5 928	5 096	5 322	4 740	4 950
<i>Participations non consolidées</i>	1 283	1 146	1 146	910	910
<i>Participations mises en équivalence</i>	2 749	1 604	1 604	1 597	1 597
<i>Autres</i>	1 896	2 346	2 572	2 233	2 443
ACTIF IMMOBILISÉ	54 974	47 366	43 840	35 338	31 541
Stocks et en-cours	6 571	6 548	6 548	5 978	5 978
Programmes et droits de diffusion	3 219	3 031	3 031	2 990	2 990
Avances et acomptes versés sur commandes	1 592	1 589	1 589	1 304	1 304
Clients et comptes rattachés (b)	40 163	31 642	31 642	25 173	25 173
Autres créances, comptes de régularisation et assimilés (b)	17 793	15 240	15 580	10 172	10 497
Valeurs mobilières de placement	10 664	3 526	3 526	3 679	3 679
Disponibilités	3 966	3 422	3 418	3 313	3 309
ACTIF CIRCULANT	83 968	64 998	65 334	52 609	52 930
TOTAL ACTIF	138 942	112 364	109 174	87 947	84 471
(a) dont à moins d'un an	57	167	167	149	149
(b) dont à plus d'un an	5 041	4 634	4 634	1 610	1 610

Actif (en millions d'euros)

	2000	1999		1998	
		pro forma		pro forma	
	Net	Net	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2 937	2 269	2 269	1 282	1 282
Ecart d'acquisition	337	254	254	208	208
Immobilisations corporelles	4 203	3 921	3 349	3 175	2 563
Immobilisations financières (a)	904	778	811	722	755
<i>Participations non consolidées</i>	196	175	174	139	139
<i>Participations mises en équivalence</i>	419	245	245	243	243
<i>Autres</i>	289	358	392	340	373
ACTIF IMMOBILISÉ	8 381	7 222	6 683	5 387	4 808
Stocks et en-cours	1 002	998	998	911	911
Programmes et droits de diffusion	491	462	462	456	456
Avances et acomptes versés sur commandes	243	242	242	199	199
Clients et comptes rattachés (b)	6 123	4 824	4 824	3 838	3 838
Autres créances, comptes de régularisation et assimilés (b)	2 712	2 323	2 375	1 551	1 600
Valeurs mobilières de placement	1 626	538	538	561	561
Disponibilités	605	522	521	505	504
ACTIF CIRCULANT	12 802	9 909	9 960	8 021	8 069
TOTAL ACTIF	21 183	17 131	16 643	13 408	12 877
(a) dont à moins d'un an	9	25	25	23	23
(b) dont à plus d'un an	769	706	706	245	245

Les comptes pro forma intègrent les divers changements de méthodes 2000 appréciés au 12/99 et 12/98

Passif (en millions de francs)

	2000	1999		1998	
		pro forma		pro forma	
Capital social	2 182	1 517	1 517	1 311	1 311
Primes, réserves et résultat consolidé (c)	26 855	11 883	12 546	6 696	7 215
Réserve de conversion	480	328	328	(77)	(77)
Actions propres détenues	-	(107)	(107)	-	-
CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)	29 517	13 621	14 284	7 930	8 449
Intérêts minoritaires	4 382	5 254	5 629	4 319	4 660
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	33 899	18 875	19 913	12 249	13 109
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 129	12 175	11 214	10 829	9 971
DETTES FINANCIÈRES (d)	19 864	20 587	17 324	15 354	11 880
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	2 870	2 356	2 356	3 620	3 620
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 136	26 649	26 649	22 131	22 131
Autres dettes non financières, comptes de régularisation et assimilés	34 929	30 918	30 914	22 893	22 889
DETTES NON FINANCIÈRES (e)	68 065	57 567	57 563	45 024	45 020
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1 115	804	804	871	871
TOTAL PASSIF	138 942	112 364	109 174	87 947	84 471
(c) dont résultat net de l'exercice (part groupe)	2 762	292	405	459	530
(d) dont à moins d'un an	1 107	1 230	1 230	1 266	1 266
(e) dont à plus d'un an	868	812	812	599	599

Passif (en millions d'euros)

	2000	1999		1998	
		pro forma		pro forma	
Capital social	333	231	231	200	200
Primes, réserves et résultat consolidé (c)	4 094	1 812	1 913	1 021	1 100
Réserve de conversion	73	50	50	(12)	(12)
Actions propres détenues	-	(16)	(16)	-	-
CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)	4 500	2 077	2 178	1 209	1 288
Intérêts minoritaires	668	801	858	658	710
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	5 168	2 878	3 036	1 867	1 998
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 002	1 856	1 709	1 651	1 520
DETTES FINANCIÈRES (d)	3 028	3 138	2 641	2 341	1 811
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	438	360	359	552	552
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 052	4 063	4 063	3 374	3 374
Autres dettes non financières, comptes de régularisation et assimilés	5 325	4 713	4 712	3 490	3 489
DETTES NON FINANCIÈRES (e)	10 377	8 776	8 775	6 864	6 863
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	170	123	123	133	133
TOTAL PASSIF	21 183	17 131	16 643	13 408	12 877
(c) dont résultat net de l'exercice (part groupe)	421	45	62	70	81
(d) dont à moins d'un an	169	188	188	193	193
(e) dont à plus d'un an	132	124	124	91	91

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en millions de francs)

	Exercice 2000	Exercice 1999		Exercice 1998	
		pro forma		pro forma	
CHIFFRE D'AFFAIRES ⁽¹⁾	125 028	104 014	104 014	97 006	97 006
Autres produits d'exploitation	10 130	6 189	6 189	3 932	3 932
Achats et variations de stocks	(27 619)	(22 123)	(22 123)	(21 240)	(21 240)
Impôts, taxes et versements assimilés	(2 478)	(2 254)	(2 254)	(2 151)	(2 151)
Charges de personnel	(27 016)	(23 779)	(23 779)	(22 802)	(22 802)
Charges externes et autres charges d'exploitation	(66 413)	(53 687)	(54 059)	(48 348)	(48 695)
Dotations nettes aux comptes d'amortissement et de provisions	(6 687)	(5 509)	(5 201)	(3 834)	(3 556)
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun	380	324	324	288	288
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ^{(2) (3)}	5 325	3 175	3 111	2 851	2 782
Produits et charges financiers	(98)	(930)	(741)	(514)	(343)
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES (avant impôts)	5 227	2 245	2 370	2 337	2 439
Produits et charges exceptionnels	99	(184)	(174)	375	387
Impôts sur les bénéfices	(994)	(307)	(299)	(1 145)	(1 164)
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	4 332	1 754	1 897	1 567	1 662
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	41	(19)	(19)	(45)	(45)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (avant amortissement des écarts d'acquisition)	4 373	1 735	1 878	1 522	1 617
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(263)	(276)	(276)	(221)	(221)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	4 110	1 459	1 602	1 301	1 396
Quote-part de résultat acquise aux intérêts minoritaires Colas	(160)	-	-	-	-
Part des intérêts minoritaires	(1 188)	(1 167)	(1 197)	(842)	(866)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (Part du Groupe)	2 762	292	405	459	530
RÉSULTAT PAR ACTION (en francs)	8,60	1,06	1,48	1,76	2,03
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en francs)	8,10	0,99	1,37	1,71	1,97
(1) dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	46 322	37 944	37 944	34 923	34 923
(2) dont produits afférents à des exercices antérieurs	-	8	8	10	10
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs	(1)	(13)	(13)	-	-

Les comptes pro forma intègrent les divers changements de méthodes 2000 appréciés au 12/99 et 12/98

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	Exercice 2000	Exercice 1999		Exercice 1998	
		pro forma		pro forma	
CHIFFRE D'AFFAIRES ⁽¹⁾	19 060	15 857	15 857	14 788	14 789
Autres produits d'exploitation	1 544	944	944	599	599
Achats et variations de stocks	(4 210)	(3 373)	(3 373)	(3 238)	(3 238)
Impôts, taxes et versements assimilés	(377)	(344)	(344)	(328)	(328)
Charges de personnel	(4 119)	(3 625)	(3 625)	(3 476)	(3 477)
Charges externes et autres charges d'exploitation	(10 125)	(8 184)	(8 241)	(7 370)	(7 424)
Dotations nettes aux comptes d'amortissement et de provisions	(1 019)	(840)	(793)	(584)	(542)
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun	58	49	49	44	44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ^{(2) (3)}	812	484	474	435	423
Produits et charges financiers	(15)	(142)	(113)	(79)	(52)
RÉSULTAT COURANT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES (avant impôts)	797	342	361	356	371
Produits et charges exceptionnels	15	(28)	(26)	57	59
Impôts sur les bénéfices	(152)	(47)	(46)	(174)	(177)
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	660	267	289	239	253
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	7	(3)	(3)	(7)	(6)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (avant amortissement des écarts d'acquisition)	667	264	286	232	247
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(40)	(42)	(42)	(34)	(34)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	627	222	244	198	213
Quote-part de résultat acquise aux intérêts minoritaires Colas	(25)	-	-	-	-
Part des intérêts minoritaires	(181)	(177)	(182)	(128)	(132)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (Part du Groupe)	421	45	62	70	81
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)	1,31	0,16	0,23	0,27	0,31
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	1,23	0,15	0,21	0,26	0,30
(1) dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	7 062	5 785	5 785	5 324	5 324
(2) dont produits afférents à des exercices antérieurs	-	1	1	2	2
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs	-	(2)	(2)	-	-





TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ EN FLUX DE TRÉSORERIE (en millions de francs)

	Exercice 2000	Exercice 1999		Exercice 1998	
		pro forma		pro forma	
A - OPÉRATIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ					
Capacité d'autofinancement	7 959	4 433	4 250	4 250	4 074
Résultat net des sociétés consolidées (1)	4 050	1 342	1 485	1 225	1 320
Dotations aux amortissements	6 487	5 011	4 801	3 841	3 640
Dotations et reprises de provisions à long terme	(358)	(216)	(322)	226	168
Charges à répartir	(1 763)	(1 822)	(1 822)	(776)	(776)
Plus-values nettes sur cessions d'actifs et divers	(457)	118	108	(266)	(278)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	1 107	350	367	2 418	2 071
Actif circulant et comptes de régularisations	(8 069)	(6 455)	(6 438)	(900)	(1 252)
Avances et acomptes nets reçus, dettes non financières et divers	9 176	6 805	6 805	3 318	3 323
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ	9 066	4 783	4 617	6 668	6 145
B - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT					
Augmentation des actifs immobilisés	(17 383)	(13 863)	(13 896)	(9 896)	(8 742)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(8 911)	(6 014)	(6 047)	(6 348)	(5 194)
Acquisitions de participations financières	(8 472)	(7 849)	(7 849)	(3 548)	(3 548)
Cessions des actifs immobilisés	3 783	755	755	3 230	3 230
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 042	513	513	620	620
Cessions de participations financières	741	242	242	2 610	2 610
Investissements nets	(13 600)	(13 108)	(13 141)	(6 666)	(5 512)
Immobilisations financières diverses nettes	550	126	111	(603)	(814)
Dettes nettes sur immobilisations	242	278	278	(131)	(131)
Impacts des changements de périmètre sur la trésorerie	143	618	618	(42)	(42)
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	(12 665)	(12 086)	(12 134)	(7 442)	(6 499)
C - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT					
Augmentation des capitaux propres d'ensemble	13 622	5 396	5 396	896	896
Dividendes mis en paiement dans l'exercice	(1 681)	(948)	(948)	(835)	(835)
Dettes financières nettes	(941)	2 798	3 012	(820)	(1 236)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	11 000	7 246	7 460	(759)	(1 175)
D - INCIDENCE NETTE DES VARIATIONS DE TAUX DE CONVERSION	(4)	200	200	(100)	(100)
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE (A + B + C + D)	7 397	143	143	(1 633)	(1 629)
Trésorerie au 1 ^{er} Janvier (2)	6 140	6 121	6 117	7 760	7 752
Flux nets de l'exercice	7 397	143	143	(1 633)	(1 629)
Autres flux non monétaires (3)	(22)	(120)	(120)	(6)	(6)
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE (2)	13 515	6 144	6 140	6 121	6 117

(1) Résultat net des sociétés intégrées après dotations s/écarts d'acquisition, et dividendes perçus s/ mises en équivalence inclus.

(2) Disponibilités + VMP - Concours bancaires courants.

(3) Virements inter-rubriques.

Les comptes pro forma intègrent les divers flux sur changements de méthodes 2000 appréciés au 12/98 et 12/99

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ EN FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	Exercice 2000	Exercice 1999		Exercice 1998	
		pro forma		pro forma	
A - OPÉRATIONS LIÉES A L'ACTIVITÉ					
Capacité d'autofinancement	1 213	676	648	648	621
Résultat net des sociétés consolidées (1)	617	205	226	187	201
Dotations aux amortissements	989	764	732	586	555
Dotations et reprises de provisions à long terme	(54)	(33)	(49)	34	25
Charges à répartir	(269)	(278)	(278)	(118)	(118)
Plus-values nettes sur cessions d'actifs et divers	(70)	18	17	(41)	(42)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	169	53	56	369	316
Actif circulant et comptes de régularisations	(1 230)	(984)	(981)	(137)	(191)
Avances et acomptes nets reçus, dettes non financières et divers	1 399	1 037	1 037	506	507
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ	1 382	729	704	1 017	937
B - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT					
Augmentation des actifs immobilisés	(2 650)	(2 114)	(2 119)	(1 509)	(1 333)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 358)	(917)	(922)	(968)	(792)
Acquisitions de participations financières	(1 292)	(1 197)	(1 197)	(541)	(541)
Cessions des actifs immobilisés	577	115	115	492	492
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	464	78	78	94	94
Cessions de participations financières	113	37	37	398	398
Investissements nets	(2 073)	(1 999)	(2 004)	(1 017)	(841)
Immobilisations financières diverses nettes	84	19	17	(92)	(124)
Dettes nettes sur immobilisations	37	43	43	(20)	(20)
Impacts des changements de périmètre sur la trésorerie	22	94	94	(6)	(6)
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	(1 930)	(1 843)	(1 850)	(1 135)	(991)
C - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT					
Augmentation des capitaux propres d'ensemble	2 076	823	823	136	136
Dividendes mis en paiement dans l'exercice	(256)	(145)	(145)	(127)	(127)
Dettes financières nettes	(143)	427	459	(125)	(188)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	1 677	1 105	1 137	(116)	(179)
D - INCIDENCE NETTE DES VARIATIONS DE TAUX DE CONVERSION	(1)	31	31	(15)	(15)
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE (A + B + C + D)	1 128	22	22	(249)	(248)
Trésorerie au 1 ^{er} Janvier (2)	936	933	933	1 183	1 182
Flux nets de l'exercice	1 128	22	22	(249)	(248)
Autres flux non monétaires (3)	(3)	(19)	(19)	(1)	(1)
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE (2)	2 060	937	936	933	933

(1) Résultat net des sociétés intégrées après dotations s/écarts d'acquisition, et dividendes perçus s/ mises en équivalence inclus.

(2) Disponibilités + VMP - Concours bancaires courants.

(3) Virements inter-rubriques.





Notes sur les comptes consolidés

SOMMAIRE

- 1 - Faits significatifs de l'exercice
- 2 - Principes et méthodes comptables
- 3 - Actif immobilisé
- 4 - Actif circulant et comptes de régularisation et assimilés
- 5 - Capitaux propres
- 6 - Provisions pour risques et charges
- 7 - Dettes financières
- 8 - Autres dettes non financières et comptes de régularisation
- 9 - Résultat financier
- 10 - Instruments financiers
- 11 - Résultat exceptionnel
- 12 - Impôts sur les bénéfices
- 13 - Information sectorielle
- 14 - Bouygues Telecom : états financiers consolidés résumés
- 15 - Engagements hors bilan
- 16 - Effectifs et rémunération des organes d'Administration et de Direction
- 17 - Périmètre de consolidation : principales sociétés consolidées

Chiffres exprimés en millions de francs.

La contre-valeur en euros est indiquée pour les montants essentiels de l'Annexe.

Note 1

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Augmentation de capital de 1,5 milliard d'euros

Bouygues a procédé en mars 2000 à une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription d'un montant de 1,5 milliard d'euros (9,8 milliards de francs), afin de poursuivre sa stratégie de développement dans les télécommunications :

- prix d'émission : 745 euros (avant division par 10 du nominal de l'action intervenue en juillet 2000),
- création de 2 022 061 actions et 4 125 CI (jouissance au 1^{er} janvier 2000),
- parité de souscription : 1 nouvelle pour 15 anciennes.

1.2 Offre publique d'échange simplifiée sur les actions Colas

Début juillet 2000, Bouygues a procédé à une offre publique d'échange simplifiée sur les actions Colas, à raison d'une action Bouygues contre une action Colas, rémunérée par augmentation de capital et remise d'actions propres détenues. A l'issue de cette OPE, Bouygues détenait 96,5 % de Colas, et 95,9 % au 31 décembre 2000.

Cette opération a généré un écart de consolidation de 4,3 milliards de francs (méthode de la "réévaluation partielle") affecté de la manière suivante (en milliards de francs) :

• actifs incorporels (parts de marché)	3,3
• actifs corporels	0,2
• titres en équivalence	0,8
• titres non consolidés	0,1
• impôts différés passifs	(0,1)
	<u>4,3</u>

Les analyses complémentaires en cours ne doivent pas modifier, de manière substantielle, cette affectation.

A l'issue de ces opérations, le capital social a été augmenté d'un montant de 7 millions d'euros (45,9 millions de francs), une prime d'apport de 483,7 millions d'euros (3 173 millions de francs) étant dégagée.

Actions Bouygues

Le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale de Bouygues SA a été mis en œuvre au cours du premier semestre 2000, en présence d'une opportunité de marché. Des actions détenues ont été cédées au cours de ce semestre, dégageant une plus-value nette comptable de 101 millions de francs, comptabilisée en résultat financier.

Au jour du dépôt de l'OPE sur les actions Colas, il restait 5,1 millions d'actions détenues (4,1 millions d'actions auto-détenues, et 1 million d'actions détenues en auto-contrôle), pour un montant de 1 472 millions de francs dont :

- 106 millions de francs portés en déduction des capitaux propres consolidés,
- 1 366 millions de francs en valeurs mobilières de placement.

Dans le cadre de cette opération, les actions Bouygues détenues ont été utilisées afin de rémunérer une partie de l'apport des actions Colas à l'Offre. Cet échange a dégagé une plus-value globale avant impôt de 868 millions de francs dont 762 millions de francs crédités au compte de résultat (résultat financier), et 106 millions de francs imputés sur les capitaux propres consolidés ; compte tenu notamment de l'intégration de Colas dans le groupe fiscal de Bouygues (voir 1.5), l'impact global de cet échange est le suivant :

Plus-value globale	868
Plus-value imputée sur les capitaux consolidés (titres de participation)	(106)
Plus-value affectée en compte de résultat	<u>762</u>
Incidence nette fiscale (impôts différés actifs/impôts latents chez Bouygues SA)	588
Plus-value totale (compte de résultat)	<u>1 350</u>
	206 M€

1.3 Bouygues Immobilier

Bouygues Immobilier a cédé ses immeubles de bureaux détenus en patrimoine, d'une valeur comptable de 2 milliards de francs, réduisant à due concurrence son endettement.

1.4 Télécommunications

Le nombre de clients de Bouygues Telecom s'élève à 5,2 millions à fin décembre 2000. Afin de faire face à son développement, Bouygues Telecom a procédé à une augmentation de capital en septembre 2000 de 7 milliards de francs (dont quote-part Bouygues de 3,8 milliards de francs).

Les comptes consolidés de Bouygues Telecom ont été établis dans la continuité de ceux de l'exercice 1999. Ils comprennent notamment la possibilité d'utiliser les actifs d'impôts différés fondée sur les prévisions de résultats telles qu'arrêtées par le Conseil d'administration de Bouygues Telecom.

1.5 Intégration de Colas dans le groupe fiscal de Bouygues SA

Bouygues SA détenant plus de 95 % du capital social de Colas à la fin de l'exercice 2000, Colas sera intégré dans le périmètre d'intégration fiscale de Bouygues SA, à compter du 1^{er} janvier 2001.



Dans ce contexte, les prévisions de résultat fiscal du groupe ainsi constitué font apparaître la possibilité de récupération, dans des délais appropriés, des déficits fiscaux consolidés de Bouygues SA au 31 décembre 2000. En conséquence, un produit d'impôt différé actif de 756 millions de francs a été comptabilisé au compte de résultat.

1.6 Acquisition de 13 % du capital de Saur

En mars 2000, Bouygues a acquis 13 % du capital de Saur pour 1 039 millions de francs. Ces titres, qui ne sont pas destinés à être conservés, sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement et de ce fait, ne sont pas consolidés. En conséquence, la convention d'échange (equity swap) souscrite avec un groupe de banques lors de la cession partielle des titres Saur en 1998 est devenue caduque, sans bénéfice ni perte pour le Groupe.

1.7 Cession d'actions Bouygues Offshore

Bouygues a cédé en bourse 8,8 % du capital de Bouygues Offshore, ramenant ainsi sa participation, au 31 décembre 2000, à 51,2 % ; cette cession a dégagé une plus-value nette consolidée de 435 millions de francs en compte de résultat (résultat financier et exceptionnel).

1.8 Variations de périmètre 2000

Le périmètre de consolidation du groupe Bouygues n'a pas subi de variation significative au cours de l'exercice 2000 ; l'OPE sur les actions Colas n'a pas modifié la méthode de consolidation de ce groupe consolidé par intégration globale.

1.9 Faits significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

En janvier 2001, Bouygues a acquis la participation que détenait EDF International dans Saur, soit 14,2 % du capital social, pour un prix de 1,2 milliard de francs. Ces titres, de même que ceux acquis en mars 2000, sont destinés à être cédés. Ils seront comptabilisés en valeurs mobilières de placement et ne seront pas consolidés.

Le Conseil d'administration de Bouygues Telecom a décidé, le 30 janvier 2001, de ne pas répondre à l'appel à candidature de licence UMTS dans les conditions actuelles du cahier des charges de l'ART.

Comparabilité des états financiers

Les principaux impacts dus aux changements de méthodes comptables sont présentés en chapitre 2.3. Afin d'assurer la comparabilité avec les exercices 1999 / 1998, des comptes pro forma sont présentés, établis selon les nouvelles méthodes comptables 2000.

Note 2

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Application des dispositions de la nouvelle méthodologie des comptes consolidés

A compter du 1^{er} janvier 2000, les comptes consolidés du groupe Bouygues sont établis conformément aux dispositions de la nouvelle méthodologie des comptes consolidés (CRC 99.02). Désormais, le groupe Bouygues applique l'ensemble des méthodes considérées comme préférentielles :

- celles déjà retenues au 31/12/99 :
 - la méthode de l'avancement pour la comptabilisation des contrats à long terme,
 - la prise en compte en résultat des écarts de conversion sur actifs et passifs monétaires libellés en devises,
 - l'étalement sur la durée de vie des emprunts des frais d'émission et des primes de remboursements y afférents ;
- auxquelles s'ajoutent en 2000 :
 - la comptabilisation des coûts de prestations pour indemnités de fin de carrière du personnel (IFC), et prestations assimilées (méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière). Au 31/12/99, les engagements constatés au titre des prestations pour IFC et des contrats de crédit-bail figuraient en engagements hors bilan (hors impositions différées).
 - la comptabilisation des contrats de crédit-bail :
 - . au bilan : prise en compte d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant,
 - . au compte de résultat : prise en compte d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière ;
 - les évolutions dans la détermination des impositions différées dues à l'application de la méthode dite éten due, retenant l'ensemble des décalages temporaires, quelles que soient leur nature et leur échéance (sauf exceptions expressément prévues par les textes).

Hormis les changements mentionnés ci-dessus, les méthodes et modalités de calculs adoptées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2000 sont identiques à celles utilisées dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999. Des comptes pro forma, à méthodes comparables, sont présentés pour les exercices antérieurs.

2.1.1. Périmètre et critères d'intégration

Les sociétés dont Bouygues détient directement ou indirectement, en droit ou en fait, le contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement par plusieurs actionnaires sont intégrées proportionnellement, en fonction du pourcentage de contrôle.

Les sociétés dans lesquelles Bouygues exerce une influence notable (taux d'intérêt compris entre 20 % et 50 %, dès lors que le contrôle n'est pas acquis) sont consolidées par mise en équivalence. De même, les sociétés dans lesquelles Bouygues détient une participation comprise entre 20 et 50 %, dont l'activité est accessoire à un contrat de construction, et pour lesquelles Bouygues envisage un désengagement à court terme, sont consolidées par mise en équivalence.

Toutes les entités réalisant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 10 millions de francs, au niveau des comptes individuels, sont consolidées. Les sociétés détentrices de participations sont, quant à elles, consolidées quel que soit le montant de leur chiffre d'affaires.

Évolution du périmètre de consolidation

	12/00	12/99
Intégrations globales :	791	740
Intégrations proportionnelles :	224	204
Mises en équivalence :	45	61
	1 060	1 005

La liste des principales sociétés consolidées est présentée en note 17.

2.1.2. Dates de clôture et entrées dans le périmètre

Les sociétés consolidées clôturent généralement leur exercice social le 31 décembre. Les entités ayant une date de clôture différente établissent des situations intermédiaires, auditées, sauf si la date d'arrêt des comptes n'est pas antérieure de plus de trois mois au 31 décembre. Les entrées dans le périmètre de consolidation sont effectuées à la date d'acquisition.

2.1.3. Écarts de première consolidation

À l'occasion d'une prise de participation, l'écart positif de première consolidation est affecté, en priorité, aux rubriques appropriées du bilan consolidé, selon les principes de "juste-valeur" définis par le règlement 99.02 du CRC.

Le solde résiduel, s'il y a lieu, est affecté au poste "écart d'acquisition" s'il est positif, et à la rubrique "provisions pour risques et charges" s'il est négatif. Dans ce dernier cas, il est rapporté au compte de résultat sur une durée de cinq ans maximum.

Les écarts d'évaluation peuvent notamment comprendre des actifs incorporels non amortissables (tels que parts de marché, fonds de commerce, marques) dans la mesure où ceux-ci peuvent être déterminés par une méthode d'évaluation suffisamment précise et objective basée sur différents critères (chiffre d'affaires, rentabilité et, pour TF1, part d'audience, de marché publicitaire et ressources publicitaires). L'évaluation de leur valeur dans le temps est suivie annuellement selon les mêmes critères. Ils sont provisionnés le cas échéant.

Les principales affectations des écarts de première consolidation ne deviennent définitives qu'à l'issue du

délai d'un an après la date d'acquisition. Le groupe Bouygues continue d'appliquer la méthode partielle, en matière d'affectation des écarts d'évaluation, en conformité avec l'article 230 du règlement 99.02 : "les entreprises qui pratiquaient jusqu'à présent la méthode de réestimation partielle peuvent continuer à le faire. Si tel est le cas, le coût de chaque acquisition complémentaire de titres est ventilé entre les éléments du bilan consolidé pour lesquels l'affectation du coût se justifie, et amorti sur la durée de vie résiduelle de ces éléments". Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée maximum de 20 ans, selon un plan spécifique prenant notamment en compte le secteur économique d'activité et les perspectives d'évolution et de rentabilité. Ils peuvent faire l'objet d'amortissements ou de provisions exceptionnels.

2.1.4. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes du bilan sont convertis sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice. La différence de conversion de l'actif net d'ouverture est inscrite dans la rubrique "écarts de conversion" figurant dans les capitaux propres.

Les rubriques du compte de résultat sont converties au taux du change moyen de l'exercice. Par exception, les comptes des sociétés situées dans des pays à forte inflation (Roumanie, Russie) sont convertis :

- au cours historique de change en ce qui concerne les immobilisations et les autres actifs non monétaires, maintenant ainsi le coût des investissements appréciés en francs à la date d'acquisition ;
- au taux de clôture de l'exercice pour les autres éléments monétaires du bilan.
- Le résultat de l'exercice, déterminé dans les mêmes conditions que pour les sociétés situées dans les autres pays, est recalculé au taux de clôture. Les écarts de change résultant des différents taux utilisés sont comptabilisés en résultats de l'exercice.

2.1.5. Traduction des opérations en devises

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan de clôture de l'exercice sont converties au taux de change à cette date. Les produits, charges et flux sont exprimés au taux en vigueur lors de leur comptabilisation. Les écarts de conversion actif-passif, constatés sur les dettes et créances libellées en devises, sont comptabilisés en compte de résultat.

2.1.6. Impositions différées

Les impositions différées consolidées sont déterminées selon la méthode du report variable et de la conception dite étendue ; elles résultent :

- des décalages temporaires existant entre les résultats comptables et fiscaux (essentiellement des provisions pour pertes à terminaison non-déductibles) ou générés par les retraitements de consolidation (provisions sur filiales, amortissements dérogatoires neutralisés,...) ;



- des reports fiscaux déficitaires ayant une réelle probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs ;

Pour la France, l'incidence de l'évolution des taux d'impôt sur les sociétés est prise en résultat de l'exercice, dans le cadre du report variable, et selon la date d'échéance estimée, au taux normal, et au taux réduit (plus-values à long terme).

Les impôts de distribution non récupérables, estimés au titre des dividendes à verser en 2001 par des filiales françaises ou étrangères, ont été provisionnés. Après imputation sur les impositions différées passif des sociétés correspondantes, le montant net résiduel est inscrit à l'actif du bilan en rubrique "comptes de régularisation", dans la mesure où il existe une assurance raisonnable de récupération sur les exercices futurs.

2.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.2.1. Actif :

A) Actif immobilisé

L'actif immobilisé est valorisé selon la méthode du coût de revient historique.

■ Immobilisations incorporelles

- Frais d'établissement, frais de recherche et de développement. Ils figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.
- Fonds commerciaux et droit-au-bail. Les fonds commerciaux existant dans les comptes individuels, non protégés juridiquement, ne sont pas amortis. Ils sont dépréciés lorsque leur valeur de marché devient inférieure à l'évaluation comptable.
- Concessions, brevets et droits assimilés. Ils incluent, notamment pour Bouygues Telecom :
 - le coût de participation aux opérations de libération des fréquences hertziennes, amorti sur 12 ans.
 - le coût des logiciels informatiques, liés notamment à l'exploitation du réseau, amortis sur des durées de 3 à 8 ans selon leur nature.

■ Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- les différents écarts d'évaluation des entités acquises se rapportant aux éléments immatériels reconnus : fonds d'industrie, fonds commercial, parts de marché... L'estimation des fonds commerciaux des filiales acquises est réalisée sur la base d'indicateurs objectifs et d'une méthodologie permanente, intégrant des critères de rentabilité, d'activité et de valeur de marché. Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées.

- la valorisation des films et droits audiovisuels immobilisés par TF1 dans le cadre de son activité cinématographique (coproductions, droits musicaux, droits audiovisuels de distribution ou de négoce).

Les amortissements des films et des droits audiovisuels sont déterminés en fonction de l'activité (coproductions, droits), selon un mode linéaire (3 à 5 ans) ou selon la méthode dite de l'"amortissement sur recettes". Les droits musicaux sont amortis sur 2 ans, dont 75 % dès la première année. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur nette comptable.

- les sommes versées par Saur aux collectivités, au titre notamment de redevances d'exploitation, amorties sur la durée des contrats restant à courir.

■ Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition.

Groupe Saur

Saur et ses filiales de distribution d'eau, délégataires de services publics, ont en charge la gestion d'installations intégrées au domaine de l'Etat ou des collectivités locales. Ces installations ne figurent pas à l'actif du bilan, et leur renouvellement est comptabilisé en charges.

Les installations gérées dans le cadre de contrats de concessions figurent à l'actif du bilan en "immobilisations corporelles" dès lors qu'elles ont été financées par le groupe. Ces installations font l'objet d'un amortissement financier (amortissement de caducité) sur la durée du contrat. Par exception, en Grande-Bretagne, les sociétés sont propriétaires des installations ; elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix de revient et ne sont pas considérées comme des éléments amortissables, les coûts de maintenance étant comptabilisés dans les charges de la période, conformément aux règles comptables en vigueur en Grande-Bretagne.

Contrats de crédit-bail

Dans la mesure où elles sont significatives, les immobilisations acquises sous forme de crédit-bail sont présentées comme des immobilisations, et la dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

Amortissements et provisions pour dépréciation

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels des différents secteurs d'activité sont maintenus en consolidation. Ils sont calculés selon le mode linéaire.

Les amortissements dérogatoires figurant au passif des comptes individuels sont retraités, conformément aux principes d'établissement des comptes consolidés (sociétés routières, TF1, Bouygues Telecom principalement).

Les écarts d'évaluation affectés :

- aux actifs corporels non amortissables sont dépréciés dès que les circonstances économiques le justifient,
- aux actifs corporels amortissables sont amortis selon la durée de vie résiduelle des biens concernés.

Principales durées d'utilisation retenues par secteur d'activité

	Telecom	Communication	Gestion de services publics	Construction
Constructions hors exploitation	-	20 ans	20 ans	20 à 30 ans
Constructions industrielles	20 ans	-	10 à 20 ans	10 à 20 ans
Installations techniques / matériels et outillages	8 à 10 ans	3 à 5 ans	4 à 8 ans	5 à 8 ans (1)
Autres immobilisations corporelles (matériels de transport et de bureau)	2 à 10 ans	2 à 10 ans	4 à 10 ans	3 à 10 ans (1)

(1) selon type de matériels

■ Immobilisations financières

Participations non consolidées

Elles incluent les participations détenues à leur coût d'acquisition, sous déduction des provisions pour dépréciations nécessaires, déterminées à partir de la valeur d'usage.

Participations mises en équivalence

Leur valeur est représentative de la quote-part de capitaux propres revenant au groupe, incluant la fraction de résultat de l'exercice. Les quotes-parts sur capitaux propres négatifs figurent en premier lieu en dépréciation des comptes courants actif, le solde étant affecté au passif en provisions pour risques.

B) Actif circulant et divers

■ Stocks et en-cours de production (activité immobilière)

Les stocks sont évalués à leur coût de revient, ou au prix du marché s'il est inférieur. Les en-cours de production incluent la valorisation comptable des opérations de promotion immobilière vendues "à l'unité" dont les résultats restent appréhendés lors de la livraison du bien. Lorsque la valeur de réalisation des stocks et en-cours d'opérations immobilières est inférieure à leur prix de revient, des provisions pour dépréciation ou pour pertes à terminaison sont comptabilisées selon le cas.

■ Programmes et droits de diffusion (TF1)

Les programmes et droits de diffusion incluent la production propre de TF1 non encore diffusée, la production externe constituée des droits de diffusion acquis par la chaîne et les émissions réalisées en coproduction. Ils sont valorisés à leur coût global de production (incluant une quote-part de frais indirects) ou coût d'acquisition pour les coproductions. Ces programmes sont amortis en fonction de leur nature et

du nombre de diffusions possibles. La plupart sont dépréciés à 100 % dès leur premier passage à l'antenne, ou lorsqu'il s'avère qu'un programme donné ne sera pas diffusé.

■ Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des provisions tenant compte des possibilités effectives de recouvrement. Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement, cette rubrique inclut notamment :

- les situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage),
- les "facturations à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

■ Autres créances - Comptes de régularisation actif et assimilés

Autres créances

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des provisions tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Comptes de régularisation actif et assimilés

Ils incluent notamment les charges à répartir concernant essentiellement Bouygues Telecom, et comprennent :

- les dépenses de pré-exploitation engagées avant le lancement de l'activité commerciale le 29 mai 1996. Elles sont comptabilisées en charges à répartir et amorties à compter de cette date sur une durée de cinq ans.
- les coûts directs encourus lors de l'acquisition d'un nouveau client. Ils sont comptabilisés en charges dif-



férées et sont principalement constitués par la prime de bienvenue et les commissions versées aux distributeurs. Ces charges différées sont amorties sur une durée de quatre ans, déterminée à partir d'une analyse prévisionnelle du taux de résiliation. Chaque résiliation entraîne un amortissement égal au solde des charges différées correspondantes. Une provision pour dépréciation exceptionnelle serait constituée en cas d'augmentation significative des taux de résiliation.

- les frais de syndication de la convention de crédit, signée le 23 octobre 1997, comptabilisés en charges différées et amortis sur la durée du crédit, soit 10 ans.
- la prime de bienvenue sur terminaux non mis en service.

Les comptes de régularisation actif incluent les impositions différées actif récupérables.

■ Valeurs mobilières de placement

Elles sont valorisées au coût d'acquisition ; les moins-values latentes à la clôture de l'exercice font l'objet des provisions appropriées.

2.2.2. Passif

A) Capitaux propres consolidés

La réserve de conversion est constituée, pour l'essentiel, des variations de change constatées sur les capitaux propres des filiales étrangères libellés en devises. En cas de filiales déficitaires (situations nettes négatives), la part de pertes incombant à des associés ayant leurs engagements limités à leur part de capital est prise en charge par le Groupe.

Les "actions propres" détenues par TF1 et Bouygues Offshore sont affectées en minoration des capitaux propres (part du groupe ou intérêts minoritaires).

Les stocks-options ne sont pas comptabilisées à la date de leur attribution, cependant, à la date d'exercice des options, les actions émises sont enregistrées en augmentation de capital, sur la base des paiements reçus des bénéficiaires.

B) Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables. Elles comprennent :

- Les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises. Ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée.

- Les provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats. Elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client. Elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.
- Les provisions pour renouvellement des installations (Saur), comptabilisées dans le cadre de la gestion déléguée de services publics pour laquelle le groupe a l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement, afin de les maintenir en l'état. Ces provisions prennent en compte l'estimation de la valeur de remplacement connue à la clôture de l'exercice et la durée de vie théorique des biens. Elles sont pratiquées, immobilisation par immobilisation, dans la mesure où la durée de vie probable des biens est inférieure à la durée du contrat, en conformité avec les dispositions fiscales en vigueur.
- Les provisions pour impôts différés.
- Les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés.
- Les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe, notamment à l'étranger, tels que repli définitif des chantiers, grosses réparations, risques et charges divers.
- Les provisions créées cet exercice au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, non couverts par des polices d'assurances, qui font désormais l'objet de constitution de provisions. Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :
 - du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel.
 - du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories.
 - des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur.
 - d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière (selon métier).
 - d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite.
 - d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.

C) Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au titre d'acomptes ou d'avances de démarrage des marchés travaux.

2.2.3. Compte de résultat

■ Définition du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé représente le montant cumulé des travaux, produits, prestations de services et ventes immobilières. Il inclut, après élimination des opérations internes, le chiffre d'affaires :

- des sociétés intégrées globalement ;
- des sociétés en participation gérées ou non, et autres sociétés intégrées proportionnellement pour la quote-part revenant au Groupe.

■ Comptabilisation des contrats à long terme

Activités de construction

Pour l'ensemble de ces activités, la comptabilisation des contrats à long terme s'effectue selon la méthode dite "à l'avancement", sur la base des dépenses engagées, par rapport aux dépenses prévisionnelles des contrats.

Activité immobilière

Les règles d'appréciation de l'activité sont les suivantes :

- transactions immobilières à "l'unité" : le chiffre d'affaires et le résultat de ces opérations sont appréhendés à la livraison du bien.
- transactions immobilières "en bloc" revêtant le caractère de contrats à long terme : afin d'obtenir la représentation économique de l'activité de l'exercice, le chiffre d'affaires et le résultat sont appréhendés selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies (permis de construire purgé de tous recours, vente notariée, marché de travaux et ordre de service signés).

Des provisions pour finition des programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement. L'ensemble des charges financières liées aux opérations immobilières en cours ou terminées sont prises en charges dans l'exercice de leur engagement.

■ Résultats sur opérations faites en commun

Ils correspondent à la quote-part de résultats, provenant de sociétés non consolidées, liés à l'exploitation des postes de fabrication de produits routiers, ou asphaltiques. A ce titre, ces résultats font partie intégrante du résultat d'exploitation.

■ Passage à l'euro

Les charges relatives à l'euro font partie des charges courantes de l'exercice ; elles sont enregistrées selon leur nature, et ne font pas l'objet d'une identification et d'un suivi particulier.

■ Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont les produits et les charges qui résultent d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

2.2.4. Instruments financiers de couverture

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

■ Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en francs. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles, et plus généralement aux risques "pays".

Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de l'endettement du Groupe est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe. Les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable. Le compte de résultat du Groupe ne serait que peu affecté par une fluctuation des taux d'intérêts français, ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises étrangères.

■ Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à termes de devises, swaps de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; swaps de taux d'intérêt, future rate agreements, achat de caps et de tun-



nels dans le cadre de la couverture du risque de taux. Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments et le choix des contreparties font l'objet d'une vigilance particulière des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

■ Règles de couverture

En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire. Par ailleurs, les titres de participation des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

Dans le but d'une rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée, et, le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées.

En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un

caractère prévisible et récurrent. Dans la pratique, il s'agit des entités dont l'activité est capitalistique par nature (immobilier, gestion privée de services publics, projets en concession et télécommunications) : ces entités sécurisent leur résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des swaps, des future rate agreements, ou en le limitant par des caps, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensée.

■ Méthodes de comptabilisation

Les gains et les pertes réalisés en cours d'exercice sur les opérations de ce type, ainsi que les provisions constituées au titre des pertes latentes constatées au 31/12/00, font partie intégrante du résultat financier de l'exercice.

2.2.5. Tableau des flux de trésorerie

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- disponibilités et valeurs mobilières de placement nettes,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement exclut les dotations et reprises sur provisions d'actif circulant ainsi que les variations liées aux impositions différées. Elle prend notamment en compte le résultat net des sociétés intégrées, le résultat des sociétés mises en équivalence à hauteur des dividendes encaissés, et la variation des charges à répartir de l'exercice (brut). Les résultats de dilution réalisés sont assimilés aux plus ou moins-values de cession de titres de participation.

2.3 Autres informations : comparabilité des états financiers

Les principaux impacts dus aux changements de méthodes comptables de l'exercice liés à l'application du règlement 99.02 du CRC, sont présentés ci-après. Afin d'assurer la comparabilité, des comptes pro forma sont présentés pour les exercices antérieurs.

Analyse des impacts de changements de méthodes au 31 décembre 2000

A) sur le bilan au 31 décembre 2000

	Provision IFC	Crédits-bails	Impôts différés	Impact net des changements au 31/12/00	
				MF	M€
ACTIF					
Immobilisations incorporelles et corporelles	177	1 567	(11)	1 733	264
Immobilisations financières		(650)		(650)	(99)
Actifs circulants	11	(412)	(95)	(496)	(76)
Trésorerie		5		5	1
TOTAL ACTIF	188	510	(106)	592	90
PASSIF					
Capitaux propres :	(874)	25	(72)	(921)	(141)
Part groupe	(722)	130	(68)	(660)	(101)
Intérêts minoritaires	(152)	(105)	(4)	(261)	(40)
Provisions pour risques et charges	1 062		(34)	1 028	157
Dettes financières		480		480	73
Dettes non financières		5		5	1
TOTAL PASSIF	188	510	(106)	592	90
Dont : impact sur résultat part du Groupe exercice 2000	(90)	55	27	(8)	(1)

B) sur le compte de résultat de l'exercice 2000

	Provision IFC	Crédits-bails	Impôts différés	Impact net des changements au 31/12/00	
				MF	M€
Produits et charges d'exploitation	(123)	143	41	61	9
Résultat financier		(170)		(170)	(26)
RÉSULTAT COURANT	(123)	(27)	41	(109)	(17)
Résultat exceptionnel		68		68	10
Impôts sur bénéfices		(1)		(1)	/
RÉSULTAT NET D'ENSEMBLE	(123)	40	41	(42)	(7)
Dont part du Groupe	(90)	55	27	(8)	(1)



Les montants indiqués en notes 3 à 16 sont en millions de francs et d'euros (sauf autre mention précisée).

Note 3

ACTIF IMMOBILISÉ

54 974

€ 8 381

1 . Synthèse des investissements consolidés de l'exercice

	2000	1999
Immobilisations incorporelles	907	774
Équipements corporels d'exploitation	8 004	5 273
Participations financières :	(1) 8 472	7 849
Titres consolidés et autres titres immobilisés		
INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS	17 383	13 896
€	2 650	2 118
CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISÉS	(3 783)	(755)
€	(577)	(115)
INVESTISSEMENTS NETS	13 600	13 141
(cf. Tableau des Flux de Trésorerie)	€ 2 073	2 003

(1) dont 5 567 millions de francs au titre de l'acquisition complémentaire de 40,7 % de Colas (OPE de juillet / août 2000).

2 . Analyse des variations nettes de l'exercice

19 263

€ 2 937

A) Immobilisations incorporelles

	1 ^{er} janvier 2000	Changement de périmètre et écarts de conversion	Investis- sements et autres augmenta- tions	Cessions et réductions diverses	Dotations et reprises	Virements de rubriques et autres	31 décembre 2000	€
Valeur brute	18 904	3 792	907	(80)	-	394	23 917	3 646
Amortissements et provisions	(4 022)	76	-	34	(751)	9	(4 654)	(709)
VALEUR NETTE	14 882	3 868	907	(46)	(751)	403	19 263	-
€	2 269	590	138	(7)	(114)	61	-	2 937

Incluant essentiellement :

- Principaux écarts d'évaluation nets affectés aux éléments immatériels des participations :

		€
Bouygues Telecom	6 079	927
TF1 et ses filiales	2 684	409
Saur et ses filiales	3 609	550
Colas et ses filiales	(1) 4 054	618
• Droits audiovisuels TF1 (nets)	541	83
• Autres incorporelles et écarts d'évaluation divers	2 296	350
	19 263	2 937

(1) dont 3 322 millions de francs au titre de l'acquisition de 40,7 % de Colas (OPE).

B) Écarts d'acquisition

2 212
€ 337

	1 ^{er} janvier 2000	Changement de périmètre et écarts de conversion	Investis- sements et autres augmenta- tions	Cessions et réductions diverses	Dotations et reprises	Virements de rubriques et autres	31 décembre 2000	€
Valeur brute	4 141	976	-	(32)	-	17	5 102	778
Amortissements et provisions	(2 472)	(26)	-	-	(372)	(20)	(2 890)	(441)
VALEUR NETTE	1 669	950	-	(32)	(372)	(3)	(1) 2 212	-
€	254	145	-	(5)	(57)	-	-	337

(1) dont écarts d'acquisition sur Colas et ses filiales de 801 millions de francs, filiales Saur de 818 millions de francs, TF1 et ses filiales de 336 millions de francs.

C) Immobilisations corporelles

27 571
€ 4 203

	1 ^{er} janvier 2000	Changement de périmètre et écarts de conversion	Investis- sements et autres augmenta- tions	Cessions et réductions diverses	Dotations et reprises	Virements de rubriques et autres	31 décembre 2000	€
Terrains (1)	2 617	1 313	248	(779)	-	(1)	3 398	518
Constructions (1)	4 637	3 389	242	(1 954)	-	184	6 498	991
Installations, matériels et outillages	23 335	1 402	4 503	(1 409)	-	(113)	27 718	4 226
Autres immobilisations corporelles	6 962	453	1 196	(735)	-	555	8 431	1 285
Immobilisations en-cours et avances versées sur commandes	1 500	39	1 816	(18)	-	(632)	2 705	412
Valeur brute	39 051	6 596	8 005	(4 895)	-	(7)	48 750	7 432
Amortissements et provisions	(17 084)	(1 748)	-	2 035	(3 863)	(519)	(21 179)	(3 229)
VALEUR NETTE	21 967	4 848	(3) 8 005	(2 860)	(3 863)	(526)	(2) 27 571	-
€	3 349	739	1 220	(436)	(589)	(80)	-	4 203

(1) Dont immeubles destinés à être conservés dans le patrimoine du s/groupe Bouygues Immobilier

(2) Dont immobilisations financées par crédit-bail = 1 580 (terrains / constructions pour l'essentiel)

(3) Dont Bouygues Telecom : 3 398 MF

Colas : 2 070 MF

Bouygues Construction : 1 352 MF

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes par métier et zone géographique sont détaillées en note 13.



D) Immobilisations financières

5 928
€ 904

	1 ^{er} janvier 2000	Changement de périmètre et écarts de conversion	Investis- sements et autres augmenta- tions	Cessions et réductions diverses	Dotations et reprises	Virements de rubriques et autres	31 décembre 2000	€
Participations non consolidées	2 023	645	324	[279]		[4]	2 709	413
Participations mises en équivalence	1 604	836	242	[132]		199	2 749	419
Autres immobilisations financières	2 674	[35]	335	[867]		[119]	1 988	303
Valeur brute	6 301	1 446	901	[1 278]	-	76	7 446	1 135
Amortissements et provisions	[979]	[512]	-	-	[25]	[2]	[1 518]	[231]
VALEUR NETTE	5 322	934	901	[1 278]	[25]	74	5 928	-
	€ 811	143	138	[195]	[4]	11	-	904

• Participations non consolidées nettes

1 283
€ 196

Principales participations	12/00			12/99		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	€	% de contrôle	Valeur nette
Sociétés françaises						
Fiduciné et filiales (1)	510	[420]	90	14	99,9	-
9 Telecom	170	[150]	20	3	6,0	170
Mageos	-	-	-	-	-	24
Secorail (Colas)	151	-	151	23	100,0	-
CATC	154	[94]	60	9	99,7	60
Périphérique Lyon	62	[52]	10	2	39,0	7
World Online France (1)	22	[22]	-	-	24,8	-
EMGP	34	-	34	5	1,7	34
Financière d'Ivry	16	-	16	2	14,2	16
Enrobés ou asphaltiques de Colas	289	[7]	282	43	N/A	162
Filiales et participations françaises diverses	636	[237]	399	61	N/A	334
Sous-total	2 044	[982]	1 062	-	-	807
	€ 312	[150]	-	162	-	123
Sociétés étrangères						
Socoprism (Côte d'Ivoire)	92	-	92	14	66,0	92
Harbin JV (Chine)	52	[7]	45	7	50,0	45
Bouygues Management UK Ltd	48	[46]	2	-	100,0	3
C.C.I.B. (Roumanie)	39	[39]	-	-	22,0	-
Filiales et participations étrangères diverses	434	[352]	82	13	N/A	199
Sous-total	665	[444]	221	-	-	339
	€ 101	[67]	-	34	-	51
TOTAL	2 709	[1 426]	1 283	-	-	1 146
	€ 413	[217]	-	196	-	174

(1) société déconsolidée en 2000.

• Participations mises en équivalence

1 949

€ 297

Détail des principales mises en équivalence / variations de l'exercice

Sociétés mises en équivalence	au 01/01/00	Variations nettes 2000 ⁽¹⁾	au 31/12/00	€	dont quote-part de résultats 2000 ⁽²⁾
SERVICES					
Obras Sanit Mendoza (Argentine)	150	26	176	27	13
Aguas de Valencia	113	6	119	18	15
BRLE	76		76	12	2
Filiales diverses	25	19	44	7	-
CONSTRUCTION					
Cofiroute	750	895	1 645	251	207
Tipco Asphalt (Thaïlande)	-	49	49	7	(9)
Aka RT (Hongrie)	220	30	250	38	-
Autres filiales concessionnaires d'ouvrages	151	34	185	29	9
Filiales diverses	119	86	205	31	-
TOTAL	1 604	1 145	2 749	-	-
	€ 245	175	419	-	-

(1) Incluant quotes-parts de résultat de l'exercice / acquisitions / changements de périmètre / change / dividendes distribués et augmentations de capital.

(2) La quote-part négative 2000 sur résultats TPS (TF1) de - 212 millions de francs est présentée en provisions pour créances diverses, et risques et charges au passif.

• Autres immobilisations financières nettes

1 896

€ 289

	€
Créances rattachées à des participations	320 49
Prêts et créances immobilisés	360 55
Autres immobilisations financières	1 216 185
Les Autres immobilisations financières se détaillent comme suit :	
Dépôts et cautionnements :	132
Autres titres immobilisés :	860
Autres immobilisations financières :	224
	1 216
Principales valeurs figurant en Autres titres immobilisés (860) :	
Edenor (Saur)	307
EASA (Saur)	145
Sodem et Electricité Du Mali (Saur)	119
Tanagra & Bymages	110
Sofinova et Financière d'Ivry	46

Le solde résiduel de 133 MF ne comprend pas de ligne supérieure à 15 MF.

Les seules lignes de titres significatifs concernent les participations du groupe Saur mentionnées ci-dessus ; leur pourcentage de détention est largement inférieur au seuil de consolidation défini par le règlement 99.02.

Note 4

ACTIF CIRCULANT ET COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS

	12/00				12/99
	bruts	provisions	nets	€	nets
Stocks et en-cours de production					
En-cours de production (1)	4 349	(282)	4 067	620	4 130
Stocks : matières / approvisionnements et produits finis	2 768	(264)	2 504	382	2 418
Total stocks et en-cours	7 117	(546)	6 571	-	6 548
€	1 085	(83)	-	1002	998

(1) essentiellement sur opérations immobilières vendues à l'unité.

	12/00				12/99
	bruts	provisions	nets	€	nets
Autres créances comptes de régularisation et assimilés					
Autres créances d'exploitation (Etat - collectivités publiques / personnel, organismes sociaux et autres)	6 936	(132)	6 804	1 037	5 873
Créances diverses (Créances fiscales / créances sur immobilisations cédées / comptes-courants et créances diverses)	4 682	(609)	4 073	621	4 409
Comptes de régularisation et assimilés	6 916	-	6 916	1 054	5 298
Total autres créances comptes de régularisation et assimilés	18 534	(741)	17 793	-	15 580
€	2 826	(113)	-	2 713	2 375

• Titrisation Saur

Dans le cadre de la gestion de trésorerie, Saur a continué à céder des créances clients à un établissement de crédit, sans recours. Pour l'exercice 2000, le montant consolidé des cessions est égal à 642 millions de francs (98 millions d'euros) dont 379 millions de francs pour Saur SA, avec pour

conséquences pour celle-ci, de réduire au 31 décembre 2000 les créances clients de 450 millions de francs et d'alléger la dette financière de 379 millions de francs ; en garantie de cette opération, un dépôt subordonné de 71 millions de francs a été constitué (créances diverses).

Comptes de régularisation et assimilés (actif)

					2000	€	1999	€
Charges constatées d'avance					1366	208	1018	155
Charges à répartir sur plusieurs exercices (nettes)					2 854	435	2 570	392
dont Bouygues Telecom :								
					2000		1999	
(en MF)					Brut	Net	Brut	Net
- Coût d'acquisition des clients					3 644	2 370	3 507	2 190
- Autres					396	134	263	125
					4 040	2 504	3 770	2 315
€					616	382	575	353
Impôts différés actif					(1) 2 669	407	1657	253
Divers					27	4	53	8
Total comptes de régularisation et assimilés					6 916	1054	5 298	808

(1) dont Bouygues Telecom : 1 768 MF liés aux perspectives bénéficiaires indiquées par les derniers plans d'affaires présentés au Conseil d'administration. Bouygues SA : 756 MF compte tenu des conséquences de l'intégration fiscale du groupe Colas.

• Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2000, la valeur de réalisation des valeurs mobilières de placement était d'environ 10 862 millions de francs (1 655 millions d'euros) pour une valeur comptable de 10 664 millions de francs (1 625 millions d'euros).

• Contrepartie

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang.

Note 5

CAPITAUX PROPRES

• Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2000

Part du Groupe	Capital Bouygues SA	Primes & réserves consolidées	Impact des changements de méthodes (au 01/01/00)	Résultat 2000	Total part Groupe MF M€
Situation à la clôture de l'exercice 1999	1 517	12 362		405	14 284
Mouvements de l'exercice 2000					
• Augmentations de capital	665	12 598			(1) 13 263
• Ecart de conversion		152			152
• Affectation du résultat 1999		(104)		(405)	(509)
• Résultat de l'exercice 2000				2 762	2 762
• Autres variations		(3) 217	(652)		(435)
Situation à la clôture de l'exercice 2000	MF M€	2 182 333	(2) 25 225 3 845	(652) (99)	2 762 421
					29 517 4 500
Part des intérêts minoritaires		Part s/capitaux propres			Total intérêts minoritaires MF M€
Situation à la clôture de l'exercice 1999		4 432		1 197	5 629
Mouvements de l'exercice 2000					
• Changements de périmètre et écart de conversion		(4) (1 180)			(1 180)
• Augmentation de capital		144			144
• Affectation du résultat 1999		25		(1 197)	(1 172)
• Résultat de l'exercice 2000				1 188	1 188
• Autres variations			(227)		(227)
Situation à la clôture de l'exercice 2000	MF M€	3 421 521	(227) (34)	1 188 181	4 382 668

(1) La variation de capital est constituée principalement des augmentations de capital des mois d'avril et septembre 2000.

(2) Dont réserve de conversion de 480 millions de francs.

(3) Incidences de la cession des titres d'autocontrôle Bouygues.

(4) Dont (1,4) milliard de francs au titre de la réduction des intérêts minoritaires Colas acquis sur OPE (40,7 %).

• **Capital Bouygues :** **2 182 334 095 F**
332 694 688 €

Le capital social de la société Bouygues, au 31 décembre 2000, est constitué de 332 074 968 actions, et de 619 720 certificats d'investissement, l'ensemble représentant 332 694 688 titres de 1 € en nominal. Les principaux mouvements liés aux augmentations de capital sont présentés en note 1.

• **Réserve de conversion :** **480 MF**
73 M€

Principaux écarts de conversion au 31 décembre 2000 déterminés sur les sociétés étrangères dont les états financiers sont exprimés en :

- livre sterling = 257
- US dollar = 288
- zone Euro (lire/peseta) = (48) montant figé au 31/12/98

• **Résultat net consolidé par action (dilué et non dilué) :**

Résultat non dilué par action :

Il est calculé à partir de la part de résultat net revenant au Groupe, par rapport au nombre moyen d'actions 2000, déterminé à 319 844 446 actions.

Résultat dilué par action :

Le calcul inclut au dénominateur les actions convertibles sur emprunt obligataire (Océane), et options de souscriptions d'actions, portant le nombre moyen d'actions à 340 037 792.

Ces résultats par action sont présentés en pied du compte de résultat consolidé. Pour les exercices antérieurs, les résultats par action déterminés ont été divisés par 10 pour être comparables à 2000.



• Titres donnant accès au capital

Titres	Nombre au 31/12/00	Taux de conversion	Nombre potentiel d'actions nouvelles	Augmentation de capital pour un titre €	Prime d'émission pour un titre €	Echéance et commentaires
Océane	1 691 920	10,18	17 223 746	10,18	252,22	01/01/06 sauf remboursement anticipé au gré de l'émetteur à compter du 01/01/03
Options						
Plan 1995	146 230	1	146 230	1	6,41	24/01/02 exerçable à tout moment
Plan 1997	2 823 370	1	2 823 370	1	6,44	28/01/04 exerçable à tout moment
Plan 99/1	2 174 044	1	2 174 044	1	20,60	20/04/06 exerçable à compter du 20/04/04
Plan 99/2	972 690	1	972 690	1	23,70	06/07/06 exerçable à compter du 06/07/04
Plan 99/3	304 760	1	304 760	1	28,60	04/11/06 exerçable à compter du 04/11/04
Plan 2000	1 239 800	1	1 239 800	1	68,10	05/07/07 exerçable à compter du 05/07/05
TOTAL			24 884 640			

Note 6

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

• Détail des provisions par nature

	1 ^{er} janvier 2000	Changement de méthodes et périmètre + écarts de conversion (1)	Virements de rubriques	Dotations	Reprises	31 décembre 2000	€
Risques							
• Garanties données aux clients	1 065	3	60	481	(416)	1 193	182
• Litiges / contentieux et réclamations sur travaux	1 823	8	(30)	581	(601)	1 781	272
• Chantiers terminés	1 014	(97)	(7)	429	(369)	970	148
• Participations	556	189	157	110	(288)	724	110
• Pénalités diverses et autres risques (3)	2 091	43	146	1 362	(748)	2 894	441
Sous-total risques	6 549	146	326	2 963	(2 422)	7 562	
	€ 999	22	49	452	(369)	-	1 153
Charges							
• Renouvellement matériels (Saur)	1 547	-	(4)	14	(317)	1 240	189
• Grosses réparations	297	6	18	142	(118)	345	53
• Impôts différés passif	517	177	(154)	61	(72)	529	81
• Règlement final des chantiers / charges de remise en état des sites	1 047	54	(175)	562	(410)	1 078	165
• Pertes à terminaison sur chantiers	578	27	(10)	264	(436)	423	64
• Indemnités de fin de carrière (personnel)	-	950	48	133	(10)	1 121	171
• Autres charges	679	48	84	524	(504)	831	126
Sous-total charges	4 665	1 262	(193)	1 700	(1 867)	5 567	-
	€ 711	193	(29)	259	(285)	-	849
TOTAL	11 214	1 408	133	4 663	(4 289)	(2) 13 129	-
	€ 1 710	215	20	711	(654)	-	2 002

(1) Dont changement de méthode au 1^{er} janvier sur provisions pour indemnités de fin de carrière et crédits-bails : 961 MF (charges)

(2) Les provisions pour risques et charges ventilées par activité figurent en note 13.

(3) Les provisions pour pénalités diverses et autres risques concernent, pour l'essentiel :

- les risques de non-paiement de certains clients, notamment à l'international (variation nette 2000 de + 0,3 MdF)
- les risques liés aux divers contrôles administratifs (+ 0,2 MdF sur 2000)
- les risques techniques sur chantiers et réassurances (+ 0,1 MdF sur 2000)
- divers (+ 0,3 MdF sur 2000)

en MdF

1,1

0,8

0,4

0,6

2,9

Note 7

DETTES FINANCIÈRES

• Échéance des dettes financières

	A moins d'un an	De 1 à 4 ans	A 5 ans et plus	Total 12/00	€
Emprunts obligataires	4	674	7 778	8 456	1 289
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	582	8 467	1 820	10 869	1 657
Emprunts et dettes financières divers	127	225	187	539	82
Total dettes financières	713	9 366	9 785	(1)(2)(3) 19 864	-
	€ 108	1 428	1 492		3 028
Rappel au 31/12/99 :	1 230	7 462	8 632	17 324	-
Dettes financières	€ 187	1 138	1 316	-	2 641

(1) Les dettes financières ventilées par activité figurent en note 13.

(2) Dont 16 985 millions de francs de dettes financières libellées en franc français.

(3) Dont 480 millions de francs au titre des contrats de crédits-bails retraités.

• Répartition de la dette financière selon nature de taux

Répartition de la dette financière, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	12/00	12/99
• Dettes à taux fixe (1)	79 %	93 %
• Dettes à taux variable	21 %	7 %

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an.

• Sûretés réelles accordées en garantie des dettes financières

	12/00	€	12/99	€
• Hypothèques sur terrains / constructions ou nantissements de matériel	437	67	437	67
• Nantissements de titres (1)	12 969	1 977	9 211	1 404
• Délégations de créances et autres sûretés	1 590	242	1 898	289
TOTAL (1)	14 996	2 286	11 546	1 760

(1) Liés essentiellement au nantissement d'actions Bouygues Telecom et de prêt participatif détenus par Bouygues SA et BDT dans le cadre de la convention de crédit Bouygues Telecom.

Note 8

AUTRES DETTES NON FINANCIÈRES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	12/00	€	12/99	€
• Dettes fiscales et sociales	11 024	1 680	9 578	1 460
• Dettes diverses :	13 926	2 124	12 766	1 946
Etat - impôt sur les sociétés / dettes sur immobilisations / comptes courants avec filiales, sociétés en participation non-consolidées et associés-tiers.				
• Comptes de régularisations et assimilés	9 979	1 521	8 570	1 307
dont produits constatés d'avance : 9 935 MF (8 503 MF en 1999)				
TOTAL	34 929	5 325	30 914	4 713



Note 9

RÉSULTAT FINANCIER

	2000	€	1999	€
• Produits de participations (sociétés non consolidées : filiales routières de fabrication d'enrobés et diverses...)	104	16	79	12
• Charges d'intérêts nettes et autres charges assimilées (activité Immobilier et Services principalement)	(906)	(138)	(869)	(133)
• Différences de change (nettes)	(88)	(13)	(68)	(10)
• Dotations / reprises sur provisions financières (nettes)	(2) (329)	(50)	60	9
• Transferts de produits financiers sur contrats de travaux à long terme, à caractère de produits d'exploitation, et transferts de charges financières	(18)	(3)	(7)	(1)
• Résultats nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et produits d'autres valeurs mobilières et créances immobilisées	(1) 1 167	178	162	25
• Abandons de comptes courants en faveur de filiales non-consolidées, mises en équivalence et divers	(28)	(4)	(98)	(15)
RÉSULTAT FINANCIER NET	(98)	(14)	(741)	(113)

(1) Dont plus-values sur cessions d'actions Bouygues (OPE Colas et cessions diverses) : + 863 millions de francs

(2) Dont dotations sur titres de participation 9 Telecom : - 150 millions de francs

Note 10

INSTRUMENTS FINANCIERS

A titre indicatif, les tableaux ci-après présentent la somme des encours notionnels, au 31 décembre 2000, de chaque type de produit utilisé, avec ventilation par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

Sociétés intégrées

• Couverture du risque de taux

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/00				€	Total en-cours	
	2001	2002 à 2005	Au-delà	Total		12/99	€
Swaps de taux							
- sur actifs financiers	367	-	-	367	56	65	10
- sur passifs financiers	1 738	9 859	150	11 747	1 791	11 286	1 721
Future Rate Agreements							
- sur actifs financiers							
- sur passifs financiers	322	-	-	322	49	2 897	442
Caps / Floors							
- sur actifs financiers							
- sur passifs financiers	1 560	2 576	16	4 152	633	5 665	864

Pour les couvertures de taux renouvelables, les montants sont indiqués dans la colonne correspondant à l'échéance la plus lointaine.

Les montants indiqués se rapportent aux sous-jacents.



Note 12 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

• Décomposition de la charge nette d'impôts

	2000				1999	
	France	Étranger	Total	€	Total	€
• Impositions exigibles par les administrations fiscales	(1 528)	(428)	(1) (1 956)	(298)	(1 432)	(218)
• Impositions différées passif nettes	74	(15)	59	9	12	2
• Impositions différées actif nettes	(2) 1 021	(24)	(2) 997	152	1 172	179
• Impôts sur distributions	(75)	(19)	(94)	(14)	(51)	(8)
TOTAL	(508)	(486)	(994)	(151)	(299)	(45)

(1) Dont TF1 (1 025) et Colas (511)

(2) Dont impôts différés actif de l'exercice : Bouygues SA : + 756
Bouygues Telecom : + 287

• Rapprochement entre taux d'impôt théorique et réel au compte de résultat consolidé (preuve de l'impôt)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

Taux d'imposition théorique en France à fin 2000 :	37,76 %
--	---------

Augmentations :

• Impôts de distribution	1,82 %
• Incidences des différences temporaires non comptabilisées	5,70 %

Diminutions :

• Effet des différences permanentes	1,82 %
• Différentiel de taux (pays étrangers...)	2,69 %
• Impôts à taux réduits	7,39 %
• Créations/utilisations de reports fiscaux déficitaires, nettes des effets d'intégrations fiscales	13,91 %

Taux effectif d'imposition	19,47 %
-----------------------------------	----------------

• Actifs d'impôts différés non comptabilisés :

Actifs d'impôts différés non comptabilisés compte tenu du fait de leur récupération jugée peu probable : 726 millions de francs, dont 698 millions de francs au titre des deux activités Construction et Immobilier (sur déficits fiscaux et décalages temporaires de consolidation).

• Ventilation des actifs/passifs d'impôts différés comptabilisés par nature essentielle d'origine

	Actif	Passif	Net
• Issus des reports fiscaux déficitaires	2 094	-	2 094
• Issus des différences temporaires	574	(529)	45
Impositions différées nettes comptabilisées	2 668	(529)	2 139

• Impact en résultats de l'actualisation des taux d'IS, sur les actifs/passifs d'impôts différés

Application de la méthode du report variable au 01/01/00 : (122) millions de francs
(calcul des IDA sur Bouygues Telecom essentiellement)

INFORMATION SECTORIELLE

A) ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ PAR ACTIVITÉ ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires Production des sociétés intégrées inclut le chiffre d'affaires comptable sur travaux, ventes et prestations de services.

	Chiffre d'affaires 2000				Rappel 1999	
	France	International	Total 2000	% CA total	CA total	% CA total
Telecom - Media	20 354	1 302	21 656	17	15 637	15
€	-	-	3 301	-	2 384	-
• Bouygues Telecom	7 153	-	7 153	-	3 793	-
• TF1	13 201	1 302	14 503	-	11 844	-
Services						
• Saur	10 091	5 574	15 665	13	14 914	14
€	-	-	2 388	-	2 273	-
Construction	48 177	39 363	87 540	70	73 280	71
€	-	-	13 346	-	11 172	-
• Bouygues Construction	17 698	21 318	39 016	-	33 432	-
• Colas	24 864	17 607	42 471	-	34 444	-
• Bouygues Immobilier	5 615	438	6 053	-	5 404	-
Autres (1)	84	83	167	-	183	-
€	-	-	25	-	28	-
CA consolidé	78 706	46 322	125 028	100	104 014	100
€	11 998	7 062	19 060	-	15 857	-
	63,0 %	37,0 %				

(1) Bouygues société mère + filiales diverses (Infomobile...)

(2) Dont : 37 944 MF (5 785 M€) de chiffre d'affaires à l'international

• Analyse par zone géographique

France	78 706	63,0	66 070	63,5
Europe de l'Ouest	12 529	10,0	11 097	10,7
Europe de l'Est	6 665	5,3	3 580	3,4
Afrique	9 660	7,7	9 914	9,5
Moyen Orient	602	0,5	919	0,9
États-Unis / Canada	9 768	7,8	7 199	6,9
Amérique Centrale et Sud	346	0,3	239	0,3
Asie / Pacifique	6 752	5,4	4 996	4,8
TOTAL	125 028	100,0	104 014	100,0
€	19 060		15 857	

• Répartition du CA, selon type de marchés, en France et à l'international (en %)

	2000			1999		
	France	International	Total	France	International	Total
Marchés publics (1)	33	35	34	35,1	50,5	40,9
Marchés privés	67	65	66	64,9	49,5	59,1

(1) CA facturé directement aux services de l'Etat et collectivités locales (marchés de travaux et d'entretien pour l'essentiel) en France et à l'étranger.



B) RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS NETTES INCORPORELLES ET CORPORELLES PAR MÉTIER ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions de francs)

	Bouygues Telecom	TF1	S/Total Telecom Media	Services Saur	Bouygues Construction	Colas
France et Dom	15 012	4 356	19 368	5 616	1 297	7 083
Europe	-	4	4	4 267	715	1 267
Afrique	-	-	-	1 418	710	128
Asie - Pacifique	-	-	-	-	697	53
Amériques	-	-	-	2	14	2 609
TOTAL	15 012	4 360	19 372	11 303	3 433	11 140
	€ 2 289	665	2 954	1 723	523	1 698
% du total	32,0	9,3	41,3	24,1	7,4	23,8

C) AUTRES INFORMATIONS SECTORIELLES PAR MÉTIER

(en millions de francs)

	Bouygues Telecom	TF1	S/Total Telecom Media	Services Saur	Bouygues Construction	Colas
Bilan :						
Actif immobilisé (net)	15 032	4 800	19 832	13 717	4 581	14 656
	€ 2 291	732	3 023	2 091	699	2 234
Provisions risques et charges	531	876	1 407	2 706	4 439	3 107
	€ 81	134	215	412	677	473
Dettes financières	7 589	34	7 623	1 863	692	1 533
	€ 1 157	5	1 162	284	105	234
Compte de résultat :						
Résultat d'exploitation (2)	(689)	2 770	2 081	763	764	1 454
	€ (105)	423	318	116	116	222
Dotations aux amortissements d'exploitation (3)	1 116	722	1 838	690	743	1 231
	€ 170	110	280	105	113	188
Dotations aux provisions d'exploitation	543	156	699	414	1 946	800
	€ 83	24	107	63	297	122
Résultat courant	(1 248)	2 888	1 640	495	860	1 343
	€ (190)	440	250	75	131	205
Résultats sur mises en équivalence	-	(217)	(217)	30	30	198
	€ -	(33)	(33)	5	5	30
Impôts sur sociétés (5)	296	(1 016)	(720)	(164)	(342)	(526)
	€ 45	(155)	(110)	(25)	(52)	(80)
Tableau des flux :						
Capacité d'autofinancement	19	2 632	2 651	891	1 385	2 164
	€ 3	401	404	136	211	330
Investissements d'exploitation (bruts) (4)	3 777	637	4 414	910	1 389	2 134
	€ 576	97	673	139	212	325
Investissements financiers (bruts) (4)	2	766	768	504	21	1 481
	€ -	117	117	77	3	226

(1) Autres activités : filiales diverses rattachées à Bouygues SA.

(2) Le résultat d'exploitation par destination est présenté ci-après au paragraphe D.

(3) Hors amortissements sur charges à répartir.

(4) Par activité d'origine des investissements réalisés.

(5) Impôts exigibles et différés nets.

Bouygues Immobilier	S/Total Construction	Bouygues SA	Autres	Total 12/00	€	Total 12/99	€
800	9 180	59	559	34 782	5 303	26 360	4 019
-	1 982	-	168	6 421	979	5 977	911
-	838	-	-	2 256	344	2 310	352
-	750	-	-	750	114	272	42
-	2 623	-	-	2 625	400	1 930	294
800	15 373	59	727	46 834	-	36 849	-
122	2 343	9	111	-	7 140	-	5 618
1,7	32,9	0,1	1,6	100,0	-	-	-

Bouygues Immobilier	S/Total Construction	Bouygues SA	Autres (1)	Total 12/00	Total 12/99
898	20 135	453	837	54 974	43 840
137	3 070	69	128	8 381	6 683
467	8 013	660	343	13 129	11 214
71	1 221	101	53	2 002	1 709
282	2 507	7 871	-	19 864	17 324
43	382	1 200	-	3 028	2 641
384	2 602	(69)	(52)	5 325	3 247
59	397	(11)	(8)	812	495
78	2 052	11	66	4 657	3 747
12	313	2	10	710	571
124	2 870	-	32	4 015	4 334
19	438	-	4	612	661
210	2 413	801	(122)	5 227	2 506
32	368	122	(18)	797	382
-	228	-	-	41	(19)
-	35	-	-	7	(3)
(16)	(884)	772	2	(994)	(299)
(3)	(135)	118	-	(152)	(46)
290	3 839	601	(23)	7 959	4 250
44	585	91	(3)	1 213	648
50	3 573	5	9	8 911	6 047
8	545	-	1	1 358	922
22	1 524	5 554	122	8 472	7 849
3	232	847	19	1 292	1 197



D) PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR DESTINATION

En complément du compte de résultat consolidé par nature, une présentation analytique par destination, dégageant les soldes intermédiaires, par métier, est indiquée ci-après :

	Bouygues Telecom	TF1	S/Total Telecom Media	Services Saur	Bouygues Construction	Colas
Chiffre d'affaires consolidé	7 153	14 503	21 656	15 666	39 016	42 471
Coût des ventes	(6 322)	(10 028)	(16 350)	(12 656)	(34 123)	(36 611)
Marge brute	831	4 475	5 306	3 010	4 893	5 860
	€ 127	682	809	459	746	893
Coût de recherche et développement	(332)	(12)	(344)	(29)	(136)	(209)
Charges commerciales	(454)	(579)	(1 033)	(178)	(1 652)	-
Charges administratives	(734)	(1 114)	(1 848)	(2 040)	(2 341)	(4 197)
Résultat d'exploitation	(689)	2 770	2 081	763	764	1 454
Résultat financier	(559)	118	(441)	(268)	96	(111)
Résultat courant	(1 248)	2 888	1 640	495	860	1 343

REMARQUES :

- Coût de recherche et de développement : il inclut, pour l'essentiel, le coût des laboratoires, services de recherches, direction scientifique (hors coût des études de prix marchés).
- Charges commerciales : elles incluent les directions commerciales et marketing ; le coût des études de prix travaux y figure également ; pour le secteur routier, celles-ci sont incluses en coût des ventes ou charges administratives et ne sont pas isolées analytiquement.

Note 14

BOUYGUES TELECOM : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

A) BILAN CONSOLIDÉ (100 %)

Actif	12/00	12/99	Passif	12/00	12/99
(net)					
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 915	446	<i>Capital et réserves</i>	8 939	2 844
<i>Immobilisations corporelles</i>	14 741	11 448	<i>Résultat de l'exercice</i>	(1 817)	(807)
<i>Immobilisations financières</i>	22	24	<i>Emprunts participatifs</i>	4 674	3 448
Actif immobilisé	16 678	11 918	Capitaux propres		
Actif circulant			et autres fonds propres	11 796	5 485
et comptes			Provisions risques et charges	988	506
de régularisation			Dettes financières	14 118	10 627
et assimilés :	18 639	11 882	Dettes non financières et comptes		
<i>Dont</i>	<i>2000</i>	<i>1999</i>	de régularisations et assimilés	8 415	7 182
<i>Impôts différés</i>					
<i>actif (IDA) :</i>	3 292	2 837			
<i>charges à répartir</i>					
<i>(4 646) et autres :</i>	5 138	4 394			
Total			Total		
Actif	35 317	23 800	Passif	35 317	23 800

Bouygues Immobilier	S/Total Construction	Bouygues SA	Autres	Total 2000	€	Total 12/99	€
6 053 [5 171]	87 540 [75 905]	25 27	141 [119]	125 028 [105 003]	19 060 [16 007]	104 014 [87 871]	15 857 [13 396]
882 135	11 635 1 774	52 8	22 3	20 025 16,0 % 3 053	3 053	16 143 15,5 % 2 461	2 461 -
[46] [304] [148]	[391] [1 956] [6 686]	[3] - [118]	[3] [14] [57]	[770] [3 181] [10 749]	[117] [485] [1 639]	[694] [2 772] [9 566]	[106] [423] [1 458]
384	2 602	[69]	[52]	5 325 4,3 %	812	3 111 3,0 %	474
[174]	[189]	870	[70]	[98]	[15]	[741]	[113]
210	2 413	801	[122]	5 227	797	(1) 2 370	361

(1) Après reclassement de la participation des salariés en charges d'exploitation.

B) COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	100 %		Quote-part Bouygues (53,7 %) (1)			
	2000	1999	2000	€	1999	€
Chiffres d'affaires	13 362	8 368	7 178	1 094	3 792	578
Autres produits d'exploitation	10 740	6 572	5 770	880	2 923	446
Charges d'exploitation	(25 384)	(17 825)	(13 636)	(2 079)	(8 074)	(1 231)
Résultat d'exploitation	(1 282)	(2 885)	[688]	[105]	[1 359]	[207]
Résultat financier	[994]	[779]	[534]	[81]	[345]	[53]
Résultat courant	(2 276)	(3 664)	[1 222]	[186]	[1 704]	[260]
Résultat exceptionnel	[75]	18	[40]	[6]	10	2
Impôts sur les bénéfices	(IDA) 534	2 837	287	44	1 150	175
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(2)	-	(1)	-	-	-
Divers	2	2	1	-	[10]	[2]
Résultat net de l'ensemble consolidé (Part Bouygues Telecom)	(1 817)	(807)	(975)	[148]	(554)	[85]

(1) Avant élimination des opérations intra-groupe de niveau Bouygues.



Note 15

ENGAGEMENTS HORS BILAN

A) ENGAGEMENTS DONNÉS

	2000	€	1999	€
Engagements donnés par les sociétés intégrées				
• Programmes et droits de télé-diffusion et de retransmissions sportives (TF1)	5 806		6 368	
• METP : engagements auprès des établissements de crédit	158		182	
• Autres avals et cautions (1) (2)	2 750		3 837	
Total des engagements donnés	8 714	1 328	⁽³⁾ 10 387	1 583
PM : dettes financières assorties de garanties (voir Note 7)	14 996	2 286	11 546	1 760

B) ENGAGEMENTS REÇUS

• Avals / cautions et divers, reçus par les sociétés intégrées	578		861	
• METP	158		182	
• Autres engagements reçus	-		900	
Total des engagements reçus	736	112	1 943	296

(1) Dont engagements donnés pour le compte de sociétés liées non consolidées : 86 MF (activité routière pour l'essentiel).

(2) Le Groupe accorde dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties décennales ou de bonne fin, qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe. Elles donnent alors lieu à constitution de provisions pour risques et charges.

(3) Montant 1999 à structure comparable, après changements de méthodes sur provisions pour IFC du personnel, et crédits-bails retraités en 2000 (au 31/12/99, les engagements y afférents s'élevaient à 4 648 MF).

Les provisions pour indemnités de fin de carrière et les contrats de crédit-bail font désormais l'objet d'une prise en compte au bilan et au compte de résultat consolidés.

Note 16

EFFECTIFS - RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

• Effectifs moyens

	2000	1999
Effectifs France :		
Cadres	14 668	12 910
Agents de maîtrise et employés	22 082	20 106
Compagnons	25 919	24 588
Sous-total effectifs France	62 669	57 604
Effectifs contrats expatriés et contrats locaux	55 976	51 984
Total effectifs moyens	118 645	109 588

• Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

(Direction générale Groupe et directions fonctionnelles, soit 14 personnes).

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures, perçues des sociétés françaises et étrangères, par les membres de la Direction du Groupe, s'élève à 53,7 millions de francs, dont 35,5 millions de francs de rémunération de base et 18,2 millions de francs de primes variables payées au début de 2000, et liées aux performances réalisées en 1999 ; le montant de la provision pour indemnités de départ en retraite de ces 14 personnes au 31/12/00, non incluse dans les chiffres ci-avant, s'élève à 13,9 millions de francs.

Jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs : 4,1 millions de francs.

LISTE DÉTAILLÉE DU PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2000

Principales sociétés du Groupe	Ville	Pays	% intérêt	% contrôle direct et indirect (1)
A - TÉLÉCOMS - MÉDIAS				
1 . Télécommunications				
Intégration proportionnelle				
BDT SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	59,47	
Bouygues Telecom SA et ses filiales	Vélizy-Villacoublay	France	53,71	
2 . Communication				
Groupe TF1				
Intégration globale				
Télévision Française 1 SA	Paris	France	39,85	39,84
Ciby Droits Audiovisuels SA	Paris	France	39,85	100,00
La Chaîne Info (LCI) SCS	Paris	France	39,85	100,00
Les Films Ariane SA	Boulogne-Billancourt	France	39,85	100,00
Protécrea SA	Boulogne-Billancourt	France	39,85	100,00
Teleshopping SA	Boulogne-Billancourt	France	39,85	100,00
TF1 International SA	Boulogne-Billancourt	France	39,85	100,00
TF1 Publicité SA	Boulogne-Billancourt	France	39,85	100,00
TF1 Vidéo SA	Boulogne-Billancourt	France	39,85	100,00
Une Musique SA	Boulogne-Billancourt	France	39,85	100,00
e-TF1	Boulogne-Billancourt	France	39,85	100,00
Intégration proportionnelle				
Eurosport Sales Organisation (ESO) SCS et ses filiales	Issy-les-Moulineaux	France	20,12	50,50
Film par Film SA	Paris	France	19,93	50,00
Mise en équivalence				
Télévision Par Satellite (TPS) SNC	Issy-les-Moulineaux	France	9,91	25,00
B - SERVICES				
Gestion de services publics				
Groupe Saur				
Intégration globale				
Saur SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	73,00	
Saur International SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	72,99	99,99
Saur France SA (Ex. Cise SNC)	St-Quentin-en-Yvelines	France	73,00	99,99
Cise Réunion SA	St-Denis-de-la-Réunion	France	72,94	99,93
Coved SA	Guyancourt	France	72,99	99,99
Stéreau SA	Louveciennes	France	72,99	99,99
ÉTRANGER				
Compagnie Ivoirienne d'Electricité	Abidjan	Côte d'Ivoire	51,44	71,51
Gestagua	Madrid	Espagne	72,99	99,99
Saur UK LTD et ses filiales	Camberley	Royaume-Uni	72,99	100,00
Sénégalaise Des Eaux	Dakar	Sénégal	45,86	62,83
Saur Neptun Gdansk	Gdansk	Pologne	37,23	50,99
Sodeci	Abidjan	Côte d'Ivoire	35,35	50,13
Crea	Rome	Italie	51,82	100,00
Mise en équivalence				
Obras Sanit Mendoza	Mendoza	Argentine	23,42	32,08

(1) Si % de contrôle différent du % d'intérêt



Principales sociétés du Groupe	Ville	Pays	% intérêt	% contrôle direct et indirect (1)
C - CONSTRUCTION				
1 . Bouygues Construction				
Intégration globale				
Bouygues Construction SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,97	
Bouygues Bâtiment				
Bouygues Bâtiment SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,97	
Filiales bâtiment France				
Brézillon SA	Noyon	France	98,94	
Olin-Lancuit SA	Courbevoie	France	99,95	
SB Ballestrero SA	Dammari Les Lys	France	99,96	
Filiales Entreprises France Europe				
DV Construction SA	Bordeaux	France	99,96	
GTB Bouyer Duchemin SA	Nantes	France	99,96	
GFC SA	Bron	France	99,96	
Norpac SA	Villeneuve-d'Ascq	France	99,96	
Pertuy GTFC SA	Maxeville	France	99,96	
Quille SA	Rouen	France	99,96	
ÉTRANGER				
Bouygues UK LTD et ses filiales	Londres	Royaume-Uni	99,96	
Bouygues Deutschland GMBH	Francfort	Allemagne	99,96	
Losinger Construction SA	Berne	Suisse	99,96	
Filiales Bâtiment International				
Rinaldi Structal SA et ses filiales	Colmar	France	99,96	
ÉTRANGER				
Bouygues Hungaria	Budapest	Hongrie	99,96	
Bymaró	Casablanca	Maroc	99,94	
Bouygues TP				
Bouygues TP SA	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,96	
ÉTRANGER				
Losinger Sion	Berne	Suisse	99,63	
Prader AG	Zürich	Suisse	99,84	
Autres filiales Bouygues Construction				
DTP Terrassement SNC	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,96	
Intrafor SA	Montigny-le-Bretonneux	France	99,96	
ÉTRANGER				
Acieroid Espanola et ses filiales	L'Hospitalet de Llobregat	Espagne	99,96	
Basil Read et ses filiales	Johannesburg	Afrique du Sud	69,96	
Bouygues Polska	Varsovie	Pologne	99,96	
DTP Hong-Kong	Hong-Kong	Chine	99,96	
DTP Singapour	Singapour	Singapour	99,96	
IP Foundations Hong-Kong	Hong-Kong	Chine	99,96	
VSL International et ses filiales	Lyssach	Suisse	99,76	
DMB Malaisie	Kuala Lumpur	Malaisie	49,65	
Pôle stationnement				
Parcofrance SA et ses filiales	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,96	
Groupe Bouygues Offshore				
Bouygues Offshore SA	Montigny-le-Bretonneux	France	51,20	
Camom SNC			51,20	99,99
Sofresid SA et ses filiales	La Défense	France	51,18	99,96
ÉTRANGER				
BOS Congo	Pointe Noire	Congo	51,19	99,98
Delong Hersent	Urbanizacion Campo Allegre	Panama	51,19	100,00
Nissco	Lagos	Nigeria	30,72	60,00
Petromar UEM	Luanda	Angola	46,08	90,00
UIE Scotland LTD	Londres	Royaume-Uni	51,20	100,00

(1) Si % de contrôle différent du % d'intérêt

Principales sociétés du Groupe	Ville	Pays	% intérêt	% contrôle direct et indirect (1)
Groupe ETDE				
ETDE SA et ses filiales régionales	Montigny-le-Bretonneux	France	99,96	
Transel SAS	Viroflay	France	99,96	
ÉTRANGER				
Sté Gabonaise d'Electrification et de Canalisation (SOGEC)	Libreville	Gabon	84,38	
Intégration proportionnelle				
Groupe Bouygues Offshore				
SaiBos CML	Madère	Portugal	25,60	50,00
Mise en équivalence				
Bouygues Bâtiment				
Consortium Stade de France SA	La Plaine-Saint-Denis	France	33,32	
Bouygues TP				
ÉTRANGER				
Aka RT	Budapest	Hongrie	40,97	41,49
Bina Fincom	Zagreb	Croatie	50,98	
Trans African Concessions (TRAC)	Kyalami	Afrique du Sud	11,99	

2 . Routes

Groupe Colas				
Intégration globale				
Colas SA et ses filiales régionales	Boulogne-Billancourt	France	95,88	
Grands Travaux Océan Indien (GTOI) SA	Le Port (La Réunion)	France	95,87	99,99
Sacer SA et ses filiales	Boulogne-Billancourt	France	95,88	99,99
Screg SA et ses filiales régionales	Boulogne-Billancourt	France	95,88	99,99
Spac SA et ses filiales	Clichy	France	95,88	99,99
Sté de Matériel Routier (Somaro) SA	Chatou	France	95,88	99,99
Colas Guadeloupe	Baie Mahault	France	95,87	99,98
Colas Martinique SA	Le Lamentin	France	95,87	99,98
Smac Acieroid SA et ses filiales	Vitry-sur-Seine	France	95,88	99,99
Axter SA	Précy sur Oise	France	81,49	85,00
Perier SA	Saint-Priest	France	95,88	99,90
ÉTRANGER				
Alterra et ses filiales	Budapest	Hongrie	95,76	99,87
Colas Danmark	Virum	Danemark	95,88	100,00
Colas Genève et ses filiales	Lausanne	Suisse	95,13	99,21
Colas INC et ses filiales	Short Hills	États-Unis	95,88	100,00
Colas Maroc et ses filiales	Casablanca	Maroc	95,81	99,93
Colas UK LTD et ses filiales	Rowfant Crackley	Royaume-Uni	95,88	100,00
Strada	Sroda	Pologne	48,81	50,91
Sté Routière Colas Gabon	Libreville	Gabon	86,19	89,89
Screg Belgium et ses filiales	Bruxelles	Belgique	95,88	100,00
Intégration proportionnelle				
Carrières Roy SA	St-Varent	France	47,92	49,98
Mise en équivalence				
Cofiroute SA	Sèvres	France	15,98	16,66

3 . Immobilier

Intégration globale				
Sté Financière et Immobilière de Boulogne SA (SFIB)	Boulogne-Billancourt	France	100,00	
Bouygues Immobilier et ses filiales	Boulogne-Billancourt	France	100,00	

D - FILIALES DIVERSES

Intégration globale				
Infomobile SA	Guyancourt	France	99,99	
Bouygues Relais SNC	St-Quentin-en-Yvelines	France	94,99	
Challenger SNC	St-Quentin-en-Yvelines	France	99,99	
Sté Française de Participation & Gestion (SFPG) SA	Paris	France	99,76	
Sofic SA	Boulogne-Billancourt	France	100,00	
ÉTRANGER				
Challenger Réassurance	Luxembourg	Luxembourg	99,98	
Uniservice	Genève	Suisse	99,99	

(1) Si % de contrôle différent du % d'intérêt

Comptes sociaux

BILAN SOCIÉTÉ MÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actif (en millions de francs)

	Brut 2000	Amort. 2000	Net 2000	Net 1999	Net 1998
Immobilisations incorporelles	12	4	8	3	8
Immobilisations corporelles	62	8	54	66	287
Immobilisations financières	33 761	1 900	31 861	22 105	15 330
<i>Participations</i>	30 628	1 853	28 775	19 178	13 653
<i>Créances rattachées à des participations</i>	2 799	11	2 788	2 146	1 243
<i>Autres</i>	334	36	298	781	434
ACTIF IMMOBILISÉ	33 835	1 912	31 923	22 174	15 625
Stocks et en-cours	-	-	-	-	14
Avances et acomptes	-	-	-	1	120
Créances clients et comptes rattachés	207	-	207	207	2 765
Créances diverses	3 987	-	3 987	2 504	2 212
Valeurs mobilières de placement	4 772	-	4 772	496	991
Disponibilités	36	-	36	68	279
ACTIF CIRCULANT	9 002	-	9 002	3 276	6 381
Comptes de régularisation	94	-	94	103	93
TOTAL ACTIF	42 931	1 912	41 019	25 553	22 099

Actif (en millions d'euros)

	Brut 2000	Amort. 2000	Net 2000	Net 1999	Net 1998
Immobilisations incorporelles	2	1	1	-	1
Immobilisations corporelles	9	1	8	10	44
Immobilisations financières	5 147	290	4 857	3 370	2 337
<i>Participations</i>	4 669	282	4 387	2 924	2 081
<i>Créances rattachées à des participations</i>	427	2	425	327	189
<i>Autres</i>	51	6	45	119	67
ACTIF IMMOBILISÉ	5 158	292	4 866	3 380	2 382
Stocks et en-cours	-	-	-	-	2
Avances et acomptes	-	-	-	-	18
Créances clients et comptes rattachés	32	-	32	32	422
Créances diverses	608	-	608	381	337
Valeurs mobilières de placement	727	-	727	76	151
Disponibilités	5	-	5	10	43
ACTIF CIRCULANT	1 372	-	1 372	499	973
Comptes de régularisation	15	-	15	16	14
TOTAL ACTIF	6 545	292	6 253	3 895	3 369

Passif (en millions de francs)

	2000	1999	1998
Capital social	2 182	1 517	1 311
Primes et réserves	25 785	12 482	7 051
Report à nouveau	7	5	0
Résultat net de l'exercice	3 136	1 216	453
Provisions réglementées	-	-	15
CAPITAUX PROPRES	31 110	15 220	8 830
Provisions pour risques et charges	1 719	1 358	1 922
Dettes financières	7 871	8 410	5 099
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	695
Dettes d'exploitation	123	189	2 819
Dettes diverses	196	360	1 781
DETTES	9 909	10 317	12 316
CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CRÉDITEURS DE BANQUES	0	1	16
Comptes de régularisation	0	15	937
TOTAL PASSIF	41 019	25 553	22 099

Passif (en millions d'euros)

	2000	1999	1998
Capital social	333	231	200
Primes et réserves	3 930	1 903	1 075
Report à nouveau	1	1	0
Résultat net de l'exercice	478	185	69
Provisions réglementées	0	0	2
CAPITAUX PROPRES	4 742	2 320	1 346
Provisions pour risques et charges	262	207	293
Dettes financières	1 200	1 282	777
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0	106
Dettes d'exploitation	19	29	430
Dettes diverses	30	55	272
DETTES	1 511	1 573	1 878
CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CRÉDITEURS DE BANQUES	0	0	2
Comptes de régularisation	0	2	143
TOTAL PASSIF	6 253	3 895	3 369



COMPTE DE RÉSULTAT (en millions de francs)

	2000	1999	1998
CHIFFRE D'AFFAIRES	422	609	7 909
Autres produits d'exploitation	103	138	197
Achats et variations de stocks	(0)	(4)	(692)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3)	(35)	(153)
Charges de personnel	(308)	(377)	(2 386)
Charges externes et autres charges d'exploitation	(322)	(451)	(4 685)
Dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions	(14)	(16)	12
Quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	(0)	0	34
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(122)	(136)	236
Produits et charges financiers	2 902	283	68
RÉSULTAT COURANT	2 780	147	304
Produits et charges exceptionnels	330	1 125	54
Impôts sur les bénéfices	26	(56)	95
BÉNÉFICE	3 136	1 216	453

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions de francs)

	2000	1999
A - OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Capacité d'autofinancement	2 231	45
Résultat de l'exercice	3 136	1 216
Dotations aux amortissements	20	26
Dotations et reprises de provisions	(364)	692
Transfert de charges à répartir	4	(106)
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations	(565)	(1 783)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(1 757)	(1 783)
Actif circulant	(1 494)	(1 213)
Passif circulant	(263)	(570)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	474	(1 738)
B - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Augmentation des actifs immobilisés		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(6)	(67)
Acquisitions d'immobilisations financières	(9 161)	(6 193)
	(9 167)	(6 260)
Cessions d'actifs immobilisés	765	3 297
Investissements nets	(8 402)	(2 963)
Autres immobilisations financières nettes	(61)	(2 214)
Dettes sur immobilisations	18	(6)
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	(8 445)	(5 183)
C - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation nette des capitaux propres	13 263	5 640
Dividendes versés	(509)	(447)
Diminution nette des dettes financières	(540)	3 309
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	12 214	8 502
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE (A + B + C)	4 243	1 581
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	564	1 255
Incidence apport partiel d'actif		(2 272)
Variation de l'exercice	4 243	1 581
TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE	4 807	564

COMPTE DE RÉSULTAT (en millions d'euros)

	2000	1999	1998
CHIFFRE D'AFFAIRES	64	93	1 206
Autres produits d'exploitation	15	21	30
Achats et variations de stocks	(0)	(1)	(105)
Impôts, taxes et versements assimilés	(0)	(5)	(23)
Charges de personnel	(47)	(58)	(364)
Charges externes et autres charges d'exploitation	(49)	(69)	(714)
Dotations nettes aux comptes d'amortissements et de provisions	(2)	(2)	2
Quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	(0)	(0)	5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(19)	(21)	37
Produits et charges financiers	443	43	10
RÉSULTAT COURANT	424	22	47
Produits et charges exceptionnels	50	171	8
Impôts sur les bénéfices	4	(8)	14
BÉNÉFICE	478	185	69

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	2000	1999
A - OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Capacité d'autofinancement	340	7
Résultat de l'exercice	478	185
Dotations aux amortissements	3	4
Dotations et reprises de provisions	(56)	106
Transfert de charges à répartir	1	(16)
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations	(86)	(272)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(268)	(272)
Actif circulant	(228)	(185)
Passif circulant	(40)	(87)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	72	(265)
B - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Augmentation des actifs immobilisés		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1)	(10)
Acquisitions d'immobilisations financières	(1 397)	(944)
	(1 398)	(954)
Cessions d'actifs immobilisés	117	502
Investissements nets	(1 281)	(452)
Autres immobilisations financières nettes	(9)	(337)
Dettes sur immobilisations	3	(1)
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	(1 287)	(790)
C - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation nette des capitaux propres	2 022	860
Dividendes versés	(78)	(68)
Diminution nette des dettes financières	(82)	504
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	1 862	1 296
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE (A + B + C)	647	241
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	86	191
Incidence apport partiel d'actif		(346)
Variation de l'exercice	647	241
TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE	733	86





Notes sur les comptes sociaux

SOMMAIRE

- 1 - Faits significatifs de l'exercice
- 2 - Principes, règles et méthodes comptables
- 3 - Actif immobilisé
- 4 - Échéances des créances de l'actif circulant
- 5 - Comptes de régularisation
- 6 - Variation des capitaux propres
- 7 - Composition du capital de la Société
- 8 - Provisions pour risques et charges
- 9 - Échéances des dettes à la clôture de l'exercice
- 10 - Détails des comptes concernant les entreprises liées
- 11 - Opérations sur les instruments financiers
- 12 - Engagements hors bilan, donnés et reçus
(dont engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite)
- 13 - Chiffre d'affaires
- 14 - Intégration fiscale et impôt sur les bénéfices
- 15 - Situation fiscale latente
- 16 - Effectif moyen employé pendant l'exercice
- 17 - Avances, crédits, rémunérations alloués aux organes d'administration et de direction
- 18 - Inventaire des valeurs mobilières au 31 décembre 2000
- 19 - Tableau des filiales et participations

Chiffres exprimés en millions de francs.

La contre-valeur en euros est indiquée pour les montants essentiels de l'Annexe.

Note 1

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Augmentation de capital de 1,5 milliard d'euros

Bouygues a procédé en mars 2000 à une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription d'un montant de 1,5 milliard d'euros (9,8 milliards de francs), afin d'accroître ses moyens financiers pour poursuivre sa stratégie de développement dans les télécommunications :

- prix d'émission : 745 euros (avant division par 10 du nominal de l'action intervenue en juillet 2000),
- création de 2 022 061 actions et 4 125 certificats d'investissement (jouissance au 1^{er} janvier 2000),
- parité de souscription : 1 nouvelle pour 15 anciennes.

1.2 OPE simplifiée sur les actions Colas

Début juillet 2000, Bouygues a procédé à une offre publique d'échange simplifiée sur les actions Colas, à raison d'une action Bouygues contre une action Colas, rémunérée par augmentation de capital et remise d'actions propres détenues, pour un montant de 5 088,3 millions de francs.

Dans ce cadre, Bouygues a acquis auprès de filiales les titres Colas qu'elles détenaient, pour un montant de 503,3 millions de francs, l'investissement net global s'élevant à 5 591,6 millions de francs, pour 39 % du capital social de Colas. A l'issue de cette OPE, Bouygues détient 95,1 % de Colas. En conséquence, le capital social a été augmenté d'un montant de 6,9 millions d'euros (45,8 millions de francs) moyennant une prime d'apport de 483,7 millions d'euros (3 172,8 millions de francs).

Préalablement à l'échange, Colas a procédé à la distribution d'un dividende exceptionnel de 5 euros par action (550 millions de francs en quote-part Bouygues).

1.3 Actions Bouygues

Le programme de rachat d'actions autorisé autorisé par l'Assemblée générale de Bouygues SA a été mis en œuvre au cours du premier semestre 2000, en présence d'une opportunité de marché. Des actions détenues ont été cédées au cours de ce semestre, dégageant une plus-value nette comptable de 101 millions de francs, comptabilisée en résultat financier.

Au jour du dépôt de l'OPE sur les actions Colas, il restait 4,1 millions d'actions détenues pour un montant de 939 millions de francs. Ces actions ont été utilisées afin de rémunérer une partie de l'apport des actions Colas à l'Offre. Cet échange a dégagé une plus-value nette, après provision pour impôt, de 744 millions de francs.

1.4 Intégration de Colas dans le groupe fiscal de Bouygues SA

A l'issue de l'OPE initiée en juillet 2000, Bouygues SA détient plus de 95 % du capital social de Colas. A compter du 1^{er} janvier 2001, Colas sera intégré dans le périmètre d'intégration fiscale de Bouygues SA.

1.5 Télécommunications

Afin de faire face au développement de Bouygues Telecom, Bouygues a souscrit aux augmentations de capital de BDT et Bouygues Telecom, à concurrence de son pourcentage de détention, soit respectivement 1 965 MF et 1 471 MF.

A l'issue de ces opérations, le pourcentage de participation (directe) de Bouygues est resté inchangé, soit 51 % dans BDT et 21 % dans Bouygues Telecom.

1.6 Cession d'actions Bouygues Offshore

Bouygues a cédé en bourse la quasi-totalité de la participation directe (9 %) qu'elle détenait dans le capital de Bouygues Offshore. Cette cession a dégagé une plus-value nette de 519 millions de francs.

1.7 Conversion du capital social en euros

Le capital social de Bouygues a été converti en euros, la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement ayant été fixée à un euro.

1.8 Résultats financiers

Le résultat financier, d'un montant net de 2 902,5 millions de francs, comporte :

• Dividendes reçus et résultats des sociétés de personnes	+ 1 320,5 MF
• Intérêts nets	+ 123,0 MF
• Variation provisions sur filiales (dont reprise sur SFIB, société mère de l'activité immobilière : 721,0 MF, liée à l'amélioration du secteur immobilier).	+ 631,0 MF
• Produits sur cessions de valeurs mobilières de placement (dont plus-value sur cession et échange de titres Bouygues pour 927 MF)	+ 972,3 MF
• Pertes sur entreprises liées	- 125,0 MF
• Divers	- 19,3 MF

1.9 Faits significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

En janvier 2001, Bouygues a acquis 4,2 % du capital de Saur auprès d'EDF International pour un prix de 355 millions de francs. Ces titres, qui ne sont pas destinés à être conservés, seront comptabilisés en valeurs mobilières de placement.



Note 2

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement ainsi que les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice. En règle générale, les logiciels informatiques acquis à des tiers sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur cinq ans maximum.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles, les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

La production immobilisée est comptabilisée à son coût de production majoré d'un pourcentage de charges de structure. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la nature et de la durée de vie prévue de chaque matériel. Le matériel pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif a fait l'objet d'une dotation complémentaire pour amortissement dérogatoire.

Durée de vie - Mode d'amortissement :

Constructions	40 ans	linéaire
Installations générales	10 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	linéaire

Les cessions courantes d'immobilisations corporelles autres que les cessions d'immeubles et terrains, considérées comme ayant un caractère annuel récurrent, sont comptabilisées en produits d'exploitation, en "autres produits de gestion courante".

2.3 Immobilisations financières

Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition non représentatifs d'une valeur vénale en sont exclus, et sont comptabilisés en charges.

Valorisation des titres de participation : les titres de participation et les titres immobilisés sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base de critères objectifs (cours de bourse pour les sociétés cotées, capitaux propres, rentabilité), d'éléments prévisionnels (conjoncture économique, perspectives de rentabilité) ou de tous autres éléments représentatifs de la valeur réelle des titres détenus. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée entre les deux termes retenus.

Créances immobilisées

Les créances immobilisées figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

2.4 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la date d'arrêté du bilan.

Les écarts constatés sont portés à des comptes transitoires au bilan. Les pertes latentes sont prises en charges par le biais de provisions.

Les créances et dettes en devises de la zone Euro ont été évaluées sur la base du cours de conversion contre l'euro.

2.5 Valeurs mobilières de placement

L'estimation du portefeuille est conforme aux normes édictées par le plan comptable. En l'occurrence :

- la valeur d'inventaire des obligations a été déterminée par référence au cours moyen du mois de décembre 2000,
- la valeur d'inventaire des actions, sicav monétaires, des certificats de dépôts et des bons de caisse, a été déterminée par référence au dernier cours du 31 décembre 2000.

2.6 Comptes de régularisation

Les charges à répartir comprennent essentiellement les frais d'émission des emprunts obligataires de janvier 1997, février et juillet 1999, pour la part non couverte par la prime d'émission. En cas d'obligations convertibles, la quote-part de frais non amortis afférente aux obligations converties en actions est imputée sur la prime d'émission des actions nouvelles.

La prime de remboursement des obligations concerne l'emprunt obligataire de juillet 1999 dont le prix d'émission correspond à 99,854 % du montant nominal.

2.7 Provisions pour risques

Elles concernent essentiellement :

- les provisions pour impôt sur les sociétés, destinées à couvrir les montants d'impôt dus au titre des plus-values en sursis d'imposition,
- les provisions pour risques complémentaires sur pertes filiales. Cette provision est constituée pour les filiales dont la situation nette négative n'a pu être couverte par les provisions pour dépréciation sur titres et autres créances détenues par Bouygues sur ces filiales.

2.8 Instruments financiers de couverture

Afin de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêts sur le compte de résultat, la société est amenée à utiliser des instruments financiers de couverture. Ces instruments ont pour caractéristiques communes :

- d'être limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change; swaps de taux d'intérêts, future rate agreements, achats de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux,
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

Les gains et les pertes réalisés en cours d'exercice sur les opérations de ce type, ainsi que les provisions constituées au titre des pertes latentes constatées au 31 décembre 2000, font partie intégrante du résultat financier de l'exercice.

2.9 Engagements hors bilan

Engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite, dont les méthodes et hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Méthode rétrospective des droits projetés avec salaires de fin de carrière.
- Indemnité conventionnelle et bénévole en usage dans l'entreprise. Engagement mis en harmonie avec les dispositions contenues dans la loi du 30 juillet 1987 et celle de la loi de finances 1988.
- Droits acquis au 31 décembre 2000.
- Classement du personnel en groupes homogènes en fonction du statut, de l'âge et de l'ancienneté.
- Salaire mensuel moyen au 31 décembre 2000 de chaque groupe, majoré du coefficient de charges sociales patronales en vigueur.
- Revalorisation : 1,50 % Actualisation : 5 %
- Le taux de rotation moyen 2000 du personnel a été calculé à partir de la moyenne des sorties des années 1998 et 1999.
- Espérance de vie par référence aux tables de survie 1988 et 1990.

2.10 Euro

Les charges relatives à l'euro font partie des charges courantes de l'exercice ; elles ne sont pas identifiées particulièrement.



Note 3 ACTIF IMMOBILISÉ

(en millions)

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	5	5	-	10
Autres	2	0	-	2
Valeur brute	7	5	-	12
Amortissements	(4)	(1)	-	(5)
Valeur nette	3	4	-	7
€	-	1	-	1
Immobilisations corporelles				
Terrains - constructions	70	0	21	49
Autres	14	0	1	13
Valeur brute	84	0	22	62
Amortissements	(18)	(3)	(13)	(8)
Valeur nette	66	(3)	9	54
€	10	-	2	8
Immobilisations financières				
Participations	21 592	9 121	84	30 629
Créances rattachées à des participations	2 336	665	202	2 799
Autres	801	42	509	334
Valeur brute	24 729	9 828	795	33 762
Provisions	(2 624)	(239)	(963)	(1 900)
Valeur nette	22 105	9 589	(168)	31 862
€	3 370	1 462	(25)	4 857
Total valeur nette	22 174	9 590	(159)	31 923
€	3 380	1 463	(23)	4 866
Dont à plus d'un an				Brut
Créances rattachées à des participations				2 799
Prêts				2
Autres				5
Total F				2 806
Total €				428

Note 4 ÉCHÉANCES CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

(en millions)

	Brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Avances et acomptes	-	-	-
Créances d'exploitation	273	222	51
Créances diverses	3 921	3 651	270
TOTAL	4 194	3 873	321
€	639	590	49

Note 5

COMPTES DE RÉGULARISATION

(en millions)

	Au début de l'exercice	Transfert	Augmentation de l'exercice	Amortissement de l'exercice	A la fin de l'exercice	dont à moins d'un an
Frais d'émission d'emprunts	63	(4)	-	10	49	10
Frais d'acquisition immobilisations	32	-	-	6	26	6
Total charges à répartir	95	(4)	-	16	75	16
Primes de remboursement des obligations	4	-	-	1	3	1
Autres	4	-	15	4	15	15
TOTAL	103	(4)	15	21	93	32
€	16	(1)	2	3	14	5

Note 6

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	MF	M€
Capitaux propres au 31/12/99 (avant affectation des résultats)	14 004	2 135
Résultat affecté à la situation nette	1 216	185
Prélèvement au titre des dividendes distribués	(509)	(77)
Capitaux propres après affectation du résultat	14 711	2 243
Augmentation du capital et réserves	13 263	2 022
Résultat de l'exercice	3 136	478
Capitaux propres au 31/12/00	31 110	4 743

Note 7

COMPOSITION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

	Nombre de voix	Nombre d'actions	Nombre de certificats d'investissement	Total
Au début de l'exercice	32 888 249	30278 392	62 080	30 340 472
Mouvement de l'exercice	334 633 407	(1) 301 796 576	557 640	302 354 216
A la fin de l'exercice	367 521 656	332 074 968	619 720	332 694 688
Nominal :				1 €

(1) dont :

- Augmentation de capital en avril 2000 par émission de 2 022 061 actions nouvelles et 4 125 certificats d'investissement
- Réduction en juillet 2000 de 10 à 1 euro de la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement
- Emission en septembre 2000 de 6 984 632 actions nouvelles dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée sur Colas



Note 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en millions)

	Au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	A la fin de l'exercice
Provisions sur filiales	6	31	1	36
Provisions pour impôt	1 153	305	-	1 458
Autres provisions	198	32	6	224
Provisions pour risques	1 357	368	7	1 718
Provisions pour charges	1			1
TOTAL	1 358	368	7	1 719
€	207	56	1	262
Provisions d'exploitation		0	0	
Provisions financières		43	1	
Provisions exceptionnelles		325	6	
		368	7	

Note 9 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(en millions)

Passif	Brut	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières	7 871	282	1 509	6 080
Obligations à option de conversion (1)	2 848	48	-	2 800
Autres emprunts obligataires	4 944	164	1 500	3 280
<i>Emprunt obligataire janvier 1997 (2)</i>	<i>1 585</i>	<i>85</i>	<i>1 500</i>	<i>-</i>
<i>Emprunt obligataire juillet 1999 (3)</i>	<i>3 359</i>	<i>79</i>	<i>-</i>	<i>3 280</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	79	70	9	-
Dettes d'exploitation	123	123	-	-
Dettes diverses	195	195	-	-
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	-	-	-	-
TOTAL	8 189	600	1 509	6 080
€	1 248	91	230	927

(1) Obligations à option de conversion février 1999 d'un montant de 3,28 milliards de francs (500 millions d'euros) au taux de 1,7%

Modalité de remboursement : amortissement normal le 1^{er} janvier 2006, par remboursement au pair
129 917 obligations ont été converties en 462 932 actions au cours de l'exercice 2000

(2) Emprunt obligataire janvier 1997 d'un montant de 1,5 milliard de francs (228,7 millions d'euros) au taux de 5,75%

Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 6 janvier 2004, par remboursement au pair

(3) Emprunt obligataire juillet 1999 d'un montant de 3,28 milliards de francs (500 millions d'euros) au taux de 4,875%

Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 3 juillet 2006, par remboursement au pair

Note 10

DÉTAILS DES COMPTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

(en millions)

	Montant		Montant
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations financières	33 428	Dettes financières	-
Créances d'exploitation	197	Dettes d'exploitation	14
Créances diverses	3 559	Dettes diverses	141
TOTAL	37 184	TOTAL	155
€	5 669	€	24
CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation	66	Produits d'exploitation	416
Charges financières	135	Produits financiers	1 587
TOTAL	201	TOTAL	2 003
€	31	€	305

Note 11

OPÉRATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

1) Couverture du risque de taux (en millions)

En-cours au 31/12/00 par échéance	2001	2002 à 2005	Au-delà	F	Total €
Swaps de taux					
sur actifs financiers	-	-	-	-	-
sur passifs financiers	400	1 600	50	2 050	313

2) Couverture du risque de change (contre-valeur en MF)

En-cours au 31/12/00 par devise	CHF	GBP	Autres	F	Total €
Achats ventes à terme					
achats à terme	-	-	-	-	-
ventes à terme	-	919	31	950	145
Swaps de devises	258	-	-	258	39

Opérations optionnelles

Bouygues a vendu des contrats optionnels dits "Puts down & in, à barrière activante" relatifs à des actions TF1.
Au 31 décembre 2000, ces opérations portaient sur 550 000 puts pour un prix d'exercice compris entre 51,26 euros et 66,95 euros.

Dans la mesure où ces puts seraient exercés, Bouygues serait amené à se porter acquéreur de tout ou partie de ces titres, ceux-ci renforceraient ainsi sa part d'intérêt dans des conditions jugées favorables.



Note 12 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions)

	Montant de la garantie totale	Dont entreprises liées
Engagements donnés (passif)		
Engagements de garantie	8 323	-
Nantissements dans le cadre d'opérations de crédit		
• Bouygues Telecom (actions)	8 141	-
• SAS Tanagra (actions)	182	-
Indemnités de départ à la retraite	37	-
Dettes assorties de garanties (hypothèque - nantissement)		
Autres engagements donnés	13	-
TOTAL	8 373	-
€	1 276	-
Engagements reçus (actif)		
Autres engagements reçus	-	-
TOTAL	-	-
€	-	-

Note 13 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Bouygues est composé essentiellement de refacturation aux filiales de frais de services communs.

Note 14 INTÉGRATION FISCALE ET IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Bouygues SA a opté depuis 1997 pour le régime d'intégration fiscale (Art. 223 A à U du CGI). Outre Bouygues SA, le périmètre d'intégration fiscale 2000 compte 47 filiales.

Chaque société comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt étant appréhendée par la société mère.

A la fin de l'exercice, la société a constaté un produit d'impôt sur les bénéfices, se répartissant ainsi qu'il suit :

	MF	M€
Charge nette d'impôts	(28)	(4)
Intégration fiscale (IS reçu des filiales bénéficiaires intégrées)	54	8
TOTAL	26	4

Note 15 SITUATION FISCALE LATENTE

(en millions)

	Début exercice		Variation exercice		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement :						
Provision pour impôt	1 153	-	305	-	1 458	-
Autres provisions	302	-	44	101	245	-
TOTAL	1 455	-	349	101	1 703	-
€	222	-	53	15	260	-
Charges déduites fiscalement et produits imposés fiscalement et non comptabilisés :						
Ecart conversion actif	-	-	-	12	-	12
Ecart conversion passif	13	-	-	13	-	-
Ecart conversion	13	-	-	25	-	12
Charges à répartir	-	91	16	-	-	75
Bons Capitalisation	39	-	(9)	-	30	-
Prime sur Puts	-	-	31	-	31	-
Autres produits et charges	39	91	38	-	61	75
TOTAL	52	91	38	25	61	87
€	8	14	6	4	9	13

Note 16

EFFECTIF MOYEN EMPLOYÉ POUR L'EXERCICE

	2000	1999
Cadres	185	191
Employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM)	62	94
Ouvriers (CNRO)	2	21
Total	249	306

Note 17

AVANCES, CRÉDITS, RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉS AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

- Avances et crédits alloués aux organes sociaux : néant
- Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction (Direction générale Groupe et directions fonctionnelles soit 14 personnes) :
 - Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures, perçues des sociétés françaises et étrangères, par les membres de la Direction du Groupe s'élève à 53,7 millions de francs (8,2 millions d'euros), dont 35,5 millions de francs de rémunérations de base et 18,2 millions de francs de primes variables, payées au début 2000, et liées aux performances réalisées en 1999.
 - Jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs : 4,1 millions de francs (0,6 million d'euros).

Note 18

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Titres de participation	Nombre de titres	%	Valeur d'inventaire en millions (1)
TF1	84154 560	39,849	31 741 (a)
Bouygues Telecom	7 725 898	21,000	8 141
Colas	28 903 800	95,074	10 342 (a)
Saur	9 185 260	73,000	2 814 (b)
BDT	9 850 541	51,000	3 458 (b)
SFIB	2 499 994	100,000	1 400
Bouygues Construction	1 705 038	99,930	675 (b)
Autres titres			947
Total titres de participation			59 518
	€		9 073
Autres titres			4 725 (a)
Bons de caisse			79 (a)
Total valeurs mobilières de placement			4 804
	€		732
Total valeurs mobilières			64 322
	€		9 806

(1) La valeur d'inventaire retenue est, pour le cas général, la valeur nette comptable des titres.

Lui est substituée, si elle se révèle supérieure :

(a) la valeur boursière (cours de clôture pour les actions, cours moyen du dernier mois pour les obligations),

(b) la quote-part de situation nette.

Note 19

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en millions)

	Capital (1)	Autres capitaux propres (1)	%	Valeur comptable des titres (2)		Prêts et avances (2)	Cautions et avals (2)	CA HT (2)	Résultat (2)	Dividendes encaissés (2)	Obs.
				brute	nette						
A - Renseignements détaillés											
1. Filiales (% > 50)											
FRANCE											
BDT	1 931	4 878	51,00	2 741	2 741	1 745			(30)	13	
Bouygues Construction	171	230	99,93	386	386	0		40 815	275	165	(5)
Bouygues Relais	0	0	94,50	0	0	0		0	40	0	
C2S	1	0	99,94	1	1	0		56	1	0	
Colas	299	3 354	95,07	9 416	9 416	0		42 751	1 007	735	(5)
Fiducine	250	0	100,00	510	90	0		0	0	0	(5)
GIE GIC	1	0	99,84	1	1	0		0	0	0	
Infomobile	56	6	100,00	491	16	27		59	(47)	0	
Saur	1 258	2 385	73,00	2 970	2 970	0		15 736	211	65	(5)
SFIB	250	366	100,00	1 593	1 400	0		6 071	140	0	(5)
SFPG	0	0	99,76	0	0	0		0	(32)	3	(6)
SNC Challenger	1	0	99,99	98	98	0		89	14	0	
Sofic	2	(91)	99,97	394	0	33		0	88	0	
Sotegi	0	1	99,76	1	1	0		0	0	0	(6)
TOTAL				18 602	17 120	1 805		105 577	1 667	981	
	€			2 836	2 610	275		16 095	254	150	
ÉTRANGER											
Uniservice	50	4	99,99	203	203				6	21	(1)
TOTAL				203	203				6	21	
	€			31	31				1	3	
2. Participations (10 < % < 50)											
FRANCE											
Bouygues Telecom	3 679	5 261	21,00	8 141	8 141	982		13 362	(1 817)		
SPEIG	11	5	49,82	8	8				(5)		
TF1	42 237	392 371	38,85	3 203	3 203			14 564	1 642	254	(5)
TOTAL				11 352	11 352	982		27 926	(180)	254	
	€			1 731	1 731	150		4 257	(27)	39	
TOTAL ÉTRANGER				0	0						
	€			0	0						
B - Autres renseignements											
1. Autres filiales											
TOTAL FRANCE				156	61						(3)
	€			24	9						
TOTAL ÉTRANGER				73	3						
	€			11	0						
2. Autres participations											
TOTAL FRANCE				203	37	11				10	(4)
	€			31	6	2				2	
TOTAL ÉTRANGER				40							
	€			6							
TOTAL GÉNÉRAL				30 629	28 776	2 798		133 503	1 493	1 266	
	€			4 670	4 387	427		20 352	228	193	

(1) Dans la monnaie locale d'opération. Francs suisses pour Uniservice

(2) En francs français.

(3) Ecart de réévaluation.

(4) Provisions sur prêts et avances.

(5) Sociétés mères de sous-groupes : réserves, chiffre d'affaires et résultat (hors part des tiers) consolidés du sous-groupe.

(6) Exercice au 30/11.

(7) Cautions et avals donnés concernant la société ou ses filiales.



Assemblée générale mixte du 31 mai 2001



Ordre du jour

1 - PARTIE ORDINAIRE

- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2000. Approbation des comptes présentés par le Conseil.
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice 2000.
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont mentionnées.
- Présentation des comptes consolidés.
- Renouvellement du mandat de trois administrateurs.
- Nomination de deux administrateurs membres des conseils de surveillance des Fonds Communs de Placement représentant les salariés.
- Substitution d'un Commissaire aux comptes titulaire.
- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de faire acheter par la société ses propres actions ou certificats d'investissement.

2 - PARTIE EXTRAORDINAIRE

- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes.
- Autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la société.
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'utiliser les délégations permettant d'augmenter le capital, en cas d'offre publique portant sur les titres de la société.
- Délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés du Groupe, y compris en cas d'utilisation des autorisations d'augmentation de capital.
- Mise en harmonie des statuts avec le nouveau Code de commerce.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Rapport du Conseil et exposé des motifs sur les résolutions présentées à l'Assemblée générale mixte

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale mixte afin de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

Résolutions relevant de la compétence de la partie ordinaire de l'Assemblée :

Nous soumettons à votre approbation les onze résolutions suivantes :

A - Comptes annuels – affectation du résultat – conventions réglementées – comptes consolidés

La **première résolution** a pour objet l'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2000, qui font notamment ressortir un bénéfice net de 478 057 460,94 euros, et le quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2000.

La **deuxième résolution** a pour objet l'affectation du résultat, le dividende net proposé, payable en numéraire, étant de 0,36 euro par action et par certificat d'investissement, avec un avoir fiscal de 0,18 euro (calculé au taux de 50 %).

La **troisième résolution** a pour objet l'approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

La **quatrième résolution** donne acte au Conseil de la présentation des comptes consolidés, et de son rapport sur la gestion du groupe, inclus dans le rapport de gestion.

B - Nomination d'administrateurs

La **cinquième résolution** a pour objet le renouvellement du mandat d'administrateur de la société SCDM, représentée par Monsieur Olivier Bouygues, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

La **sixième résolution** a pour objet le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Lucien Douroux, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

La **septième résolution** a pour objet le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean Peyrelevade, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

La **huitième résolution** a pour objet la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Daniel Devillebichot, membre du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement représentant le Plan d'Epargne d'Entreprise pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

La **neuvième résolution** a pour objet la nomination en qualité d'administrateur de Madame Carmélina Formond, membre du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement de la participation des salariés, pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

C - Substitution d'un Commissaire aux comptes titulaire

La **dixième résolution** a pour objet, suite à des opérations de fusion par voie d'absorption, la substitution, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, de la société SFA et Associés – SFEAC, Fournet, Audial et Associés par la société Salustro Fournet & Associés, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

D - Programme de rachat par la société de ses propres actions et certificats d'investissement

La **onzième résolution** a pour objet d'autoriser, pour une durée de 18 mois, le Conseil d'administration à opérer sur les titres de la société, dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce, lui permettant de procéder à l'achat d'actions ou de certificats d'investissement de la société, dans la limite de 10 % du nombre de titres composant le capital, tout en respectant en permanence le seuil de détention maximale défini à l'article L. 225-210 du Code de commerce.



Les objectifs de ce programme de rachat d'actions seraient, par ordre de priorité, les suivants :

- la régularisation de cours par intervention systématique en contre-tendance,
- l'achat et la vente en fonction des situations du marché,
- l'attribution desdites actions rachetées aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société ou de son groupe, dans le cadre de la politique de développement de l'actionnariat salarié,
- la remise desdites actions rachetées à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe en vue de minimiser le coût d'acquisition ou d'améliorer plus généralement les conditions d'une transaction, ou à l'occasion d'émission de titres donnant accès au capital,
- la conservation ou, le cas échéant, la cession ou le transfert par tous moyens desdites actions rachetées dans le cadre d'une gestion active des fonds propres, au regard des besoins de financement,
- l'annulation éventuelle desdites actions rachetées en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve d'une autorisation spécifique de l'Assemblée générale extraordinaire.

Les certificats d'investissement pourront être achetés en vue de leur conservation ou, le cas échéant, de leur cession ou de leur transfert par tous moyens. La société envisage surtout, lorsqu'elle détiendra des certificats d'investissement, d'acheter des certificats de droit de vote, pour annuler les actions ainsi reconstituées.

La société a soumis au visa de la Commission des Opérations de Bourse la note d'information relative à ce programme de rachat.

Cette autorisation se substituerait, à compter de ce jour, à celle précédemment accordée par l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2000 dans sa quatorzième résolution.

Résolutions relevant de la compétence de la partie extraordinaire de l'Assemblée :

Dans sa partie extraordinaire, vous sont soumises cinq résolutions concernant une autorisation de réduction du capital, une autorisation d'augmenter le capital en période d'offre publique portant sur les titres de la société ainsi qu'une autorisation en vue d'augmenter le capital en faveur des salariés et l'adaptation des statuts au nouveau Code de commerce.

A - Délégation au Conseil, en vue de l'annulation des actions rachetées

Nous vous demandons, dans la **douzième résolution**, d'autoriser le Conseil d'administration, pendant une durée de 18 mois, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à réduire le capital par annulation de tout ou partie des actions que la société pourrait détenir en vertu de l'utilisation des diverses autorisations de rachats d'actions données par l'Assemblée au Conseil, dans la limite de 10 % du capital, par périodes de 24 mois.

B - Délégation au Conseil, en vue d'augmenter le capital en période d'offre publique

Nous vous demandons, dans la **treizième résolution**, de donner au Conseil d'administration l'autorisation, avec faculté de subdélégation à son président, pendant une durée comprise entre la date de la présente Assemblée et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001, d'utiliser en période d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société, les délégations qui lui ont été consenties par l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2000 dans ses dix-neuvième et vingtième résolutions, d'augmenter, par tous moyens, le capital social, dans la limite d'un montant nominal maximum de 150 000 000 euros.

C - Délégation au Conseil, en vue d'augmenter le capital en faveur des salariés, y compris lors de la réalisation d'une augmentation de capital

Nous vous proposons, dans la **quatorzième résolution**, de renouveler, pour une durée comprise entre la date de la présente Assemblée et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001, la délégation donnée au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son président, à l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe.

Le renouvellement, par anticipation, de cette autorisation, dans le cadre des nouvelles dispositions instaurées par la loi du 19 février 2001 sur l'épargne salariale, permettrait notamment aux salariés de se constituer une épargne à long terme grâce au plan partenarial d'épargne salariale volontaire.

En outre, cette résolution vise, en cas d'augmentation de capital réalisée en vertu des délégations conférées au Conseil par l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2000 dans ses dix-neuvième et vingtième résolutions, à demander au Conseil d'administration de décider de réaliser, s'il le juge opportun, une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre de l'article L. 443-5 du Code du travail, dans une limite maximum de 10 % de l'augmentation de capital principale.

Nous vous rappelons que faisant usage de l'autorisation conférée par l'Assemblée générale mixte du 10 juin 1998, le Conseil d'administration a procédé, fin 1999, à une augmentation de capital de 229 millions euros (nominal + prime d'émission) réservée aux salariés. Plus de 20 000 collaborateurs ont apporté leur épargne à un fonds commun de placement à effet de levier dénommé Bouygues Confiance qui a souscrit à cette augmentation.

D - Mise en harmonie des statuts avec le nouveau Code de commerce

Nous vous proposons, dans la **quinzième résolution**, de modifier les références statutaires aux dispositions de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966, qui a fait l'objet d'une codification dans le nouveau Code de commerce suite à l'ordonnance n° 2000-912 du 18 septembre 2000.

Conformément aux dispositions de l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, un rapport complémentaire sera établi par le Conseil d'administration lors de l'application des résolutions par lesquelles l'Assemblée aurait autorisé l'émission des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Ce rapport décrira les conditions définitives de l'opération et indiquera :

- l'incidence de l'émission proposée sur la situation des actionnaires et des titulaires de certificats d'investissement, en particulier en ce qui concerne leur quote-part des capitaux propres à la clôture du dernier exercice, étant précisé que si cette clôture est antérieure de plus de six mois à l'opération envisagée, cette incidence sera appréciée au vu d'une situation financière intermédiaire établie selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que le dernier bilan annuel ;
- l'incidence théorique sur la valeur boursière de l'action telle qu'elle résultera de la moyenne des 20 séances de Bourse précédant l'opération.

Ces informations seront données en tenant compte de l'ensemble des titres émis susceptibles de donner accès au capital.

Les indications sur la marche des affaires sociales, à fournir conformément à la loi, figurent dans le rapport de gestion qui vous a été communiqué.

Vous voudrez bien vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'administration



Rapports des Commissaires aux comptes

1 - RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2000

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bouygues établis en francs français, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et

les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2001
Les Commissaires aux comptes

Salustro Fournet & Associés :
François Fournet

Mazars & Guérard :
Jacques Villary Michel Rosse

2 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2000

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bouygues établis en francs français, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des

comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.1 et 2.3 de l'annexe aux comptes consolidés relatives aux changements de méthodes comptables résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le règlement 99-02 du Comité de Réglementation comptable.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 16 mai 2001
Les Commissaires aux comptes

Salustro Fournet & Associés :
François Fournet

Mazars & Guérard :
Jacques Villary Michel Rosse



3 - RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2000

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Contrat de prêt subordonné

Une convention de prêt subordonné a été signée entre Bouygues Telecom et Bouygues. Elle concerne le financement de Bouygues Telecom à hauteur d'un montant total de 8 milliards de francs (soit 1,679 milliard de francs pour la quote-part Bouygues), sous forme de prêts subordonnés assortis de garanties bancaires à première demande.

Cette convention n'a pas eu d'effet au cours de l'exercice 2000.

Personnes concernées : Olivier Bouygues, Philippe Montagner, Olivier Poupart-Lafarge et Patrick Leleu.

Contrat de prêt et convention de délégation

Une convention de prêt a été signée entre BDT et chacun de ses actionnaires, dont Bouygues, avec engagement de mise à disposition des fonds dans des conditions permettant à BDT de répondre aux appels de fonds de Bouygues Telecom.

Des actes de délégations ont été conclus en vertu desquels BDT délègue à Bouygues Telecom ses actionnaires, débiteurs en vertu desdits contrats de prêts, pour l'exécution de son engagement de mise à disposition des fonds, les actionnaires de BDT s'engageant chacun pour leur quote-part.

Ce contrat de prêt n'a pas eu d'effet au cours de l'exercice 2000.

Personnes concernées : Olivier Bouygues, Philippe Montagner, Olivier Poupart-Lafarge et Patrick Leleu.

Convention de partage de frais

Une convention de partage de frais a été conclue entre Saur International et Bouygues décrivant les moyens mis en œuvre et la répartition entre les deux sociétés des coûts afférant au renforcement de leur présence en Chine.

A ce titre, Bouygues a facturé un montant de 2 589 391 francs hors taxes.

Personnes concernées : Olivier Bouygues et Olivier Poupart-Lafarge.

Acquisition des marques Bouygues Immobilier

Bouygues a racheté à Bouygues Immobilier les marques "Bouygues Immobilier" déposées en France et dans certains pays étrangers moyennant le paiement à Bouygues Immobilier d'un prix d'acquisition de 45 044 francs toutes taxes comprises.

Personnes concernées : Jean-Pierre Combot, Michel Derbesse et Olivier Poupart-Lafarge.

Contrats de licence de marque

Bouygues a conclu des contrats de licences de marques avec Bouygues Construction, Bouygues Bâtiment, Bouygues Travaux Publics, Bouygues Immobilier et Bouygues Offshore afin de leur conférer notamment :

- un droit d'utilisation respectivement des marques, dénominations sociales et noms commerciaux Bouygues Construction, Bouygues Bâtiment, Bouygues Travaux Publics, Bouygues Immobilier et Bouygues Offshore ;
- un droit d'usage de l'ellipse Minorange pour les sociétés appartenant au pôle Construction.

Les montants facturés par Bouygues, au titre de l'exercice 2000, et les personnes concernées sont les suivants (montants hors taxes) :

- Bouygues Construction : 240 000 francs

Personnes concernées : Jean-Pierre Combot, Michel Derbesse, Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz.

- Bouygues Travaux Publics : 102 000 francs

Personnes concernées : Jean-Pierre Combet et Olivier Poupart-Lafarge.

- Bouygues Bâtiment : 146 000 francs

Personnes concernées : Jean-Pierre Combot, Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz.

- Bouygues Immobilier : 108 000 francs

Personnes concernées : Jean-Pierre Combot, Michel Derbesse et Olivier Poupart-Lafarge.

- Bouygues Offshore : 170 000 francs

Personnes concernées : Olivier Bouygues, Jean-Pierre Combot, Michel Derbesse, Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz.

Avenant au contrat de licence de marque Bouygues Telecom

Un avenant au contrat de licence de marque en date du 9 juillet 1996 a été signé relatif à l'extension des territoires étrangers de protection de la marque Bouygues Telecom, les conditions financières du contrat étant inchangées.

Cet avenant n'a pas donné lieu à facturation sur l'exercice 2000.

Personnes concernées : Olivier Bouygues, Philippe Montagner, Olivier Poupart-Lafarge et Patrick Leleu.

Avenant à la convention de services communs

A la suite de la cession, fin décembre 1999, par Bouygues à Bouygues Construction de 51 % du capital de Bouygues Offshore et de 100 % du capital de ETDE, un avenant n° 2 modifiant les conditions financières de la convention de services communs a été conclu afin de tenir compte du nouveau périmètre représenté par les sociétés du sous-groupe Bouygues Construction.

A ce titre, Bouygues a facturé à Bouygues Construction, en 2000, un montant de 83 069 226 francs hors taxes.

Personnes concernées : Jean-Pierre Combot, Michel Derbesse, Alain Dupont, Olivier Poupart-Lafarge et Ivan Replumaz.

Abandon de créance

Afin d'améliorer la situation financière d'Infomobile, Bouygues a consenti un abandon d'une partie de sa créance en compte courant pour un montant de 5 000 000 francs.

Compte tenu des besoins de financement d'Infomobile en 2001, des avances en compte courant seront effectuées pour un montant de 25 millions de francs, rémunérées au taux Eonia+0,3.

Personnes concernées : Philippe Montagner et Alain Pouyat.

Garantie

Dans le cadre d'une opération financière intervenue au cours de l'exercice 2000 (augmentation de capital), Bouygues a signé un contrat de garantie de placement avec BNP Paribas, Crédit Agricole Indosuez et Crédit Lyonnais. Le montant des commissions versées au titre de cette opération s'est élevé à 75 277 281 francs hors taxes.

Personnes concernées : Georges Chodron de Courcel, Lucien Douroux et Jean Peyrelevade.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avances réciproques entre Bouygues et ses filiales ayant donné lieu à la facturation d'intérêts

Des avances ont été consenties par Bouygues à ses filiales, ayant donné lieu à la facturation d'intérêts pour un montant de 135 368 131 francs, à des taux inférieurs au maximum fiscalement déductible (6,03 %) pour les avances consenties en francs français.

Les prêts subordonnés octroyés à la CATC, d'un montant de 18,5 millions de francs, ont été intégralement remboursés en 2000.

Convention de prêt avec Infomobile

Le montant des avances en compte courant octroyées en 2000 par Bouygues à Infomobile s'est élevé à 25 millions de francs. A ce titre, les intérêts se sont élevés à 5 053 345 francs.

Garanties

■ Maintien de garanties données par Bouygues au Crédit Lyonnais

- La convention concernant les garanties données par Bouygues, pour le compte de la CCIB, société à responsabilité de droit roumain, porte sur le remboursement, par cette dernière, des emprunts suivants :
 - à hauteur de 8 millions de francs au titre de la convention de crédit long terme ;
 - à hauteur de 2 430 000 francs plus intérêts, frais divers et commissions au titre du crédit long terme d'accompagnement.



- La garantie de prêt à première demande que Bouygues avait émise au bénéfice du Crédit Lyonnais portant sur le crédit contracté par Bouygues Participation Africa a pris fin le 31 octobre 2000.

■ Maintien de garanties données par Bouygues au Crédit Lyonnais et au Crédit Agricole Indosuez

Dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 10 % du capital de la société Tanagra (soit 50 millions d'actions), en vertu des accords de financement conclus entre Tanagra et les banques assurant son financement, Bouygues a délivré, d'une part un nantissement d'un compte d'instruments financiers et, d'autre part, deux lettres d'engagement au profit de banques dont le Crédit Agricole Indosuez et le Crédit Lyonnais, restreignant la cessibilité des actions.

■ Maintien de garanties données par Bouygues à TF1 International

Bouygues a délivré une contre-garantie des engagements pris par Fiducine à l'égard de TF1 International dans le cadre de la cession de la société Ciby Droits Audiovisuels.

■ Maintien de garanties données par Bouygues à Bouygues Bâtiment

En janvier 1998, Bouygues a signé un contrat de concession relatif au projet du Club Equestre de Jeddah, en Arabie Saoudite. A la suite des opérations de filialisation intervenues en juin 1999, Bouygues Bâtiment devant se substituer à Bouygues, une convention a été conclue entre les deux sociétés afin d'aménager les clauses en matière de solidarité.

Conventions de services communs

A ce titre, Bouygues a facturé en 2000 les montants suivants :

	Montants en francs hors taxes
Colas	90 835 865
Bouygues Immobilier	12 135 624
Infomobile	174 000
Saur	43 854 901
TF1	29 640 205

Les conventions de services communs conclues avec les sociétés Colas, Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Infomobile, Saur et TF1 ont été renouvelées pour un an à compter du 1^{er} janvier 2001.

Conventions d'assistance BDT

Bouygues apporte à BDT une assistance dans les domaines stratégique, financier, juridique, comptable et social se traduisant, en particulier, par la participation aux travaux effectués au sein de comités auprès de Bouygues Telecom et par des prestations spécifiques de conseil.

A ce titre, un montant de 9 961 569 francs hors taxes a été facturé.

Autres conventions

■ Avec Bouygues Construction

Bouygues a conclu, avec Bouygues Construction, à compter du 1^{er} janvier 2000, un bail de sous-location (3, 6, 9 années) portant sur environ 5 000 m² du site Challenger moyennant un loyer et charges locatives de 21 227 516 francs hors taxes.

■ Avec Bouygues Telecom

- Au titre du droit d'utilisation restreint de la marque Bouygues Telecom par les prestataires, distributeurs et opérateurs agissant dans le cadre des accords d'itinérance, un montant de 184 000 francs hors taxes a été facturé par Bouygues en 2000 ;
- Au titre de la licence exclusive d'exploitation de la marque Bouygtel pour l'ensemble des produits et services de télécommunications mobiles, une redevance forfaitaire d'un montant de 100 000 francs hors taxes a été facturée à Bouygues Telecom.

■ Avec Saur

Une convention a été conclue en 1998 entre Saur, Bouygues et EDF afin d'organiser la coopération en France et à l'étranger dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie électrique.

Cette convention n'a pas donné lieu à facturation au cours de l'exercice 2000.

■ Avec Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris et Crédit Agricole Indosuez

Le contrat d'équity swap, conclu en 1998, avec chacune des banques concernées, dans le cadre de la convention cadre AFB à l'occasion de l'ouverture du capital de Saur a pris fin le 31 mars 2000.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2001
Les Commissaires aux comptes

Salustro Fournet & Associés :
François Fournet

Mazars & Guérard :
Jacques Villary Michel Rosse

4 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA RÉDUCTION DU CAPITAL EN CAS D'ANNULATION D'ACTIONS ACHETÉES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Bouygues et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 4 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous vous présentons notre rapport sur l'opération envisagée.

Nous avons analysé l'opération de réduction du capital en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce en fonction :

- d'une part, des autorisations d'achat d'actions antérieurement délivrées par l'assemblée au Conseil d'administration ;

- d'autre part, de l'autorisation d'achat, soumise à l'approbation de votre Assemblée générale, qui serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre Conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre des diverses autorisations d'achat par votre société de ses propres actions.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée, pour les actions qui pourraient être acquises en vertu de l'autorisation prévue à la onzième résolution, que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable ladite résolution.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2001

Les Commissaires aux comptes

Salustro Fournet & Associés :

François Fournet

Mazars & Guérard :

Jacques Villary

Michel Rosse



5 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT ET/OU D'ÉCHANGE PORTANT SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Bouygues et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-135 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le renouvellement des autorisations données à votre Conseil, avec faculté de subdélégation à son Président, lors de l'Assemblée générale mixte (partie extraordinaire) du 25 mai 2000, lui permettant d'utiliser, pour une durée comprise entre la date de la présente Assemblée et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001, en période d'Offre Publique d'Achat et/ou d'Echange portant sur les titres de la société, les délégations qui lui ont été consenties pour augmenter, par tous moyens légaux, le capital social, dans la limite d'un montant nominal maximum de cent cinquante millions (150 000 000) euros.

Nous avons examiné ces opérations en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires, selon les normes de la profession.

Nous vous rappelons ci-après, les principales caractéristiques de ces délégations :

- dans le cas où le droit préférentiel de souscription serait maintenu, votre Conseil d'administration aura le soin d'arrêter les modalités de ces opérations. Il aura notamment la charge de fixer les prix et conditions d'émissions ;
- dans le cas où le droit préférentiel de souscription serait supprimé, votre Conseil d'administration pourra conférer aux actionnaires et aux titulaires de certificats d'investissement une faculté de souscription par priorité, pendant un délai et selon les modalités qu'il fixera pour tout ou partie d'une émission effectuée. Cette priorité de souscription ne donnera pas lieu à la création de droits négociables mais pourra, si le Conseil d'administration l'estime opportun, être exercée tant à titre irréductible que réductible.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions du 2° de l'article L.225-136 du Code de commerce, le prix d'émission des actions ainsi émises, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égal à la moyenne des premiers cours constatés en bourse de l'action de la société, pendant dix jours de bourse consécutifs choisis parmi les vingt derniers jours de bourse précédant le début de l'émission des valeurs mobilières en cause après, le cas échéant, correction de cette moyenne pour tenir compte de la date de jouissance.

Votre Conseil d'administration a demandé aux titulaires de certificats d'investissement, convoqués préalablement en Assemblée spéciale, de renoncer à leur droit préférentiel de souscription.

Votre Conseil d'administration a demandé aux porteurs d'obligations à option de conversion en actions nouvelles ou d'échange en actions existantes émises en représentation de l'emprunt Bouygues 1,70 % - 1999/2006 d'approuver préalablement la suppression des droits préférentiels de souscription.

De même que dans notre précédent rapport, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées, et par conséquent sur les propositions de suppression du droit préférentiel de souscription, dont le principe entre cependant dans la logique de ces opérations.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de ces opérations par votre Conseil d'administration.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2001
Les Commissaires aux comptes

Salustro Fournet & Associés :
François Fournet

Mazars & Guérard :
Jacques Villary Michel Rosse

6 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SOUSCRIPTION D'ACTIONS RÉSERVÉES AUX SALARIÉS

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application des articles L 225-138 et L. 225-129-VII du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les autorisations sollicitées par votre Conseil d'administration afin de lui permettre de disposer de la faculté de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions réservées aux salariés de Bouygues et aux salariés des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise.

Ces opérations seraient effectuées dans les conditions suivantes :

- l'augmentation du capital social sera réalisée, en une ou plusieurs fois, dans la limite maximum de 10 % du capital social de la société existant au moment de chaque souscription, par l'émission d'actions nouvelles à libérer en numéraire et, le cas échéant, l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital dans les conditions fixées par la loi ;
- le prix de souscription des nouvelles actions lors de chaque émission ne pourra être inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % dans le cas d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action à la Bourse de Paris sur le premier marché lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la souscription ;
- en cas d'augmentation de capital réalisée en vertu des délégations et pouvoirs donnés au conseil par l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2000 dans ses dix-neuvième et vingtième résolutions, d'augmenter le capital social dans la limite d'un montant nominal maximum de 150 000 000 (cent cinquante millions) euros, votre Conseil sera tenu de se prononcer sur l'opportunité de réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail. Il pourra procéder, avec faculté de subdélégation à son Président, dans le cadre des dispositions dudit article L. 443-5 du Code du travail, à des augmentations de capital réservées aux salariés de Bouygues et aux salariés des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de la législation en vigueur, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial

d'épargne salariale volontaire, dans la limite maximum de 10 % de l'augmentation de capital réalisée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui consentir, avec faculté de subdélégation à son Président, les délégations devant lui permettre de procéder, dans le délai maximum expirant à la date de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001, à une ou plusieurs augmentations de capital dont les limitations ont été précédemment indiquées.

Votre Conseil d'administration a demandé aux titulaires de certificats d'investissements, convoqués préalablement en Assemblée spéciale, de renoncer à leur droit préférentiel de souscription.

Votre Conseil d'administration a demandé aux porteurs d'obligations aux porteurs d'obligations à option de conversion en actions nouvelles ou d'échange en actions existantes émises en représentation de l'emprunt Bouygues 1,70 % - 1999/2006 d'approuver préalablement la suppression des droits préférentiels de souscription.

L'adoption de cette résolution entraîne renonciation, par les actionnaires, à leur droit préférentiel de souscription au profit des salariés auxquels l'augmentation de capital est réservée.

Nous avons examiné ces projets d'émissions en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires, selon les normes de la profession.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des augmentations de capital proposées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du Conseil d'administration.

Les montants des prix d'émission des actions n'étant pas fixés, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives de la réalisation de ces opérations.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de ces opérations par votre Conseil d'administration.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2001
Les Commissaires aux comptes

Salustro Fournet & Associés :
François Fournet

Mazars & Guérard :
Jacques Villary Michel Rosse



Projet de résolutions

1 - PARTIE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice 2000)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000, tels qu'ils lui ont été présentés, desquels il ressort un bénéfice net de 478 057 460,94 euros, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée générale donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2000.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat, fixation du montant du dividende)

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion, et après avoir constaté que le bénéfice disponible de l'exercice 2000 s'élève à 479 109 026,52 euros, compte tenu du bénéfice net de l'exercice 2000 de 478 057 460,94 euros et du report à nouveau de 1 051 565,58 euros, approuve l'affectation et la répartition suivantes du bénéfice disponible :

- affectation à la réserve légale, soit : 10 142 593,11 €

- distribution au titre du premier dividende net (5 % sur le nominal) de 0,05 euro, soit : 16 634 734,40 €

- distribution d'un dividende complémentaire net de 0,31 euro par action ou par certificat d'investissement de 1 euro nominal, soit : 103 135 353,28 €

Le paiement du dividende, soit 0,36 euro net par action et par certificat d'investissement, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,18 euro sur la base d'un avoir fiscal à 50 %, sera effectué en numéraire à compter du 8 juin 2001.

- affectation du solde aux autres réserves, soit : 349 196 345,73 €

Au cas où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, la somme correspondant au montant des dividendes non versés en raison de la nature de ces actions sera affectée au compte report à nouveau.

L'Assemblée générale donne acte au Conseil d'administration du rappel, conformément à la loi, des dividendes mis en paiement en francs français au titre des trois derniers exercices et des avoirs fiscaux y afférents :

Exercices	1997	1998	1999
Nombre d'actions (1)	25 666 201	26 229 890	30 340 472
Dividende	17,00 F	17,00 F	17,00 F
Avoir fiscal (2)	8,50 F	8,50 F	8,50 F
Dividende global	25,50 F	25,50 F	25,50 F
Dividende total	436 325 417,00 F	445 908 130,00 F	515 788 024,00 F

(1) avant division du nominal par 10

(2) sur la base d'un avoir fiscal calculé au taux de 50 %

TROISIÈME RÉOLUTION

(Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et conformément aux dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

(Comptes consolidés de l'exercice 2000)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte de la présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2000 et constate que le rapport sur la gestion du Groupe est inclus dans le rapport du Conseil.

CINQUIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle, pour six années, le mandat d'administrateur de la société SCDM, ayant son siège social 112, Boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

SIXIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle, pour six années, le mandat d'administrateur de Monsieur Lucien Douroux, demeurant 8, rue Magellan - 75008 Paris, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

SEPTIÈME RÉOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, renouvelle, pour six années, le mandat d'administrateur de Monsieur Jean Peyrelevade, demeurant 61, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

HUITIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un administrateur membre du conseil de surveillance d'un Fonds Commun de Placement représentant les salariés)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme pour deux années, en qualité d'administrateur désigné parmi les membres du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement représentant le plan d'épargne d'entreprise, Monsieur Daniel Devillebichot, demeurant 12, rue Victor Bart - 78000 Versailles.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

NEUVIÈME RÉOLUTION

(Nomination d'un administrateur membre du conseil de surveillance d'un Fonds Commun de Placement représentant les salariés)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme pour deux années, en qualité d'administrateur désigné parmi les membres du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement de la participation des salariés, Madame Carmélina Formond, demeurant 10, rue de la Croix Blanche - 78870 Bailly.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.



DIXIÈME RÉOLUTION

(Substitution d'un Commissaire aux comptes titulaire)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte des opérations de fusion par voie d'absorption aux termes desquelles la société Salustro Fournet & Associés, ayant son siège social 3, rue Boutard – 92200 Neuilly-sur-Seine se trouve substituée à la société SFA et Associés – SFEAC, Fournet, Audial et Associés, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

ONZIÈME RÉOLUTION

(Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de faire acheter par la société ses propres actions ou certificats d'investissement)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et des éléments figurant dans la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, autorise le Conseil d'administration à acheter les propres actions ou certificats d'investissement de la société dans la limite de 10 % du nombre de titres composant le capital, tout en respectant en permanence le seuil de détention maximale défini à l'article L. 225-210 du Code de commerce.

Les actions pourront être achetées, sur décision du Conseil d'administration, en vue :

- de la régularisation du cours de bourse de la société par intervention systématique en contre-tendance ;
- de la vente desdites actions rachetées en fonction des situations du marché ;
- de l'attribution desdites actions rachetées aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société ou de son groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire ;

- de la remise desdites actions rachetées à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ou à l'occasion d'émission de titres donnant accès au capital ;
- de la conservation, ou le cas échéant de la cession ou du transfert par tous moyens desdites actions rachetées ;
- de l'annulation desdites actions rachetées, sous réserve d'une autorisation spécifique de l'Assemblée générale extraordinaire.

Les certificats d'investissement pourront être achetés sur décision du Conseil d'administration en vue de leur conservation ou le cas échéant de leur cession ou de leur transfert par tous moyens ou de la reconstitution d'actions.

Les achats d'actions ou de certificats d'investissement pourront être réalisés par tous moyens, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés à l'exception des achats d'options d'achat d'actions (dont notamment la vente d'options de vente) et à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions et de certificats d'investissement sera de 600 000 000 euros.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée. Elle se substitue, à compter de ce jour, à celle précédemment accordée par l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2000 dans sa quatorzième résolution.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat, en déterminer les modalités, notamment fixer le prix d'achat maximum et le prix de vente minimum des titres. Le Conseil pourra déléguer lesdits pouvoirs pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse et de tout autre organisme, remplir toutes autres formalités, et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

2 - PARTIE EXTRAORDINAIRE

DOUZIÈME RÉOLUTION

(Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la société détenues par celle-ci en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations de rachat d'actions données par l'Assemblée au Conseil d'administration, dans la limite de 10 % du capital par périodes de vingt-quatre mois.

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour constater la ou les réductions du capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, impartir de passer les écritures comptables correspondantes, procéder à la modification corrélative des statuts, et d'une façon générale pour accomplir toutes formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois.

TREIZIÈME RÉOLUTION

(Possibilité d'utiliser les autorisations d'augmentation de capital en cas d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-IV du Code de commerce, autorise expressément le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son président, pour une durée comprise entre la date de la présente Assemblée et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001, à utiliser en période d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société, les délégations et pouvoirs donnés au Conseil par l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2000 dans ses dix-neuvième et vingtième résolutions, d'augmenter, par tous moyens légaux, le capital social dans la limite d'un montant nominal maximum de 150 000 000 (cent cinquante millions) euros ou la contre-valeur de ce montant dans les monnaies autorisées.

L'Assemblée générale prend acte de ce que les titulaires de certificats d'investissement, réunis en Assemblée générale spéciale ce jour, ont expressément renoncé à leur droit préférentiel de souscription.

La présente résolution a été approuvée par les porteurs d'obligations à option de conversion en actions nouvelles ou d'échange en actions existantes émises en représentation de l'emprunt Bouygues 1,70 % - 1999/2006, réunis en Assemblée le 18 mai 2001.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

(Délégation à donner au Conseil à l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, y compris en cas d'utilisation des autorisations d'augmentation de capital)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément, d'une part aux dispositions du Code de commerce et, notamment de ses articles L. 225-138 et L. 225-129-VII tel que modifié par la loi n° 2001-152 du 19 février 2001 et d'autre part, des articles L. 443-1 et suivants du Code du travail :

- délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires, avec faculté de subdélégation à son président, à l'effet d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social, dans une limite maximum de 10 % du capital de la société existant au moment de chaque augmentation de capital, par l'émission d'actions nouvelles à libérer en numéraire et, le cas échéant, l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital dans les conditions fixées par la loi ;
- réserve la souscription de la totalité des actions à émettre aux salariés de Bouygues et aux salariés des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de la législation en vigueur, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire ;
- décide que le prix de souscription des nouvelles actions lors de chaque émission ne pourra être inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % dans le cas d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action à la Bourse de Paris sur le premier marché lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la souscription ;



- en cas d'augmentation de capital réalisée en vertu des délégations et pouvoirs donnés au Conseil par l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2000 dans ses dix-neuvième et vingtième résolutions, d'augmenter le capital social dans la limite d'un montant nominal maximum de 150 000 000 (cent cinquante millions) euros, décide que le Conseil d'administration sera tenu de se prononcer sur l'opportunité de réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail, et autorise le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son président, à procéder, dans le cadre des dispositions dudit article L. 443-5 du Code du travail, à des augmentations de capital réservées aux salariés de Bouygues et aux salariés des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de la législation en vigueur, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire, dans une limite maximum de 10 % de l'augmentation de capital réalisée en vertu des délégations conférées par les dix-neuvième et vingtième résolutions précitées ;
- constate que ces décisions entraînent renonciation par les actionnaires et les titulaires de certificats d'investissement à leur droit préférentiel de souscription au profit des salariés auxquels l'augmentation de capital est réservée ;
- délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration pour :
 - arrêter la date et les modalités des émissions qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation ; notamment, décider si les actions seront souscrites directement ou par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement ou par le biais d'une autre entité conformément à la législation en vigueur ; décider et fixer les modalités d'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital, en application de l'autorisation conférée ci-avant ; fixer le prix d'émission des actions nouvelles à émettre en respectant les règles définies ci-dessus, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, les dates de jouissance, les délais de libération, dans la limite d'une durée maximale de trois ans, ainsi que fixer éventuellement le nombre maximum d'actions pouvant être souscrit par salarié et par émission ;
 - constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;
 - accomplir, directement ou par mandataire, toutes opérations et formalités ;

- apporter aux statuts les modifications corrélatives aux augmentations de capital social ;
- imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant de la prime afférente à chaque augmentation et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation ;
- et, généralement, faire le nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une durée comprise entre la date de la présente Assemblée et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001. Elle annule et remplace pour les montants non utilisés et la période restant à courir l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte du 10 juin 1998 dans sa deuxième résolution.

L'Assemblée générale prend acte de ce que les titulaires de certificats d'investissement, réunis en Assemblée générale spéciale ce jour, ont expressément renoncé à leur droit préférentiel de souscription.

La présente résolution a été approuvée par les porteurs d'obligations à option de conversion en actions nouvelles ou d'échange en actions existantes émises en représentation de l'emprunt Bouygues 1,70 %-1999/2006, réunis en Assemblée le 18 mai 2001.

QUINZIÈME RÉSOLUTION

(Mise en harmonie des statuts avec le nouveau Code de commerce)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et prenant acte de la codification de la loi régissant les sociétés commerciales, décide d'apporter en conséquence la modification suivante au cinquième alinéa de l'article 8.3. des statuts :

Les mots "356-4 de la loi du 24 juillet 1966" sont remplacés par les mots "L. 233-14 du Code de commerce".

SEIZIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Personnes assumant la responsabilité du document de référence

"A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ;
elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine,
l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Bouygues ;
elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée."

Martin Bouygues
Président-Directeur général

"En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société Bouygues et en application du règlement COB 98-01,
nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations
portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.
Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de monsieur Martin Bouygues, Président de la société.
Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité
des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait
l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence,
afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière
et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base
de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles
isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues
par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 1999 et 2000 arrêtés
par le Conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables
en France. Les comptes annuels des exercices 1998, 1999 et 2000 et les comptes consolidés des exercices 1998 et 1999
ont été certifiés sans réserve ni observation. Les comptes consolidés de l'exercice 2000 ont été certifiés sans réserve
avec une observation relative à un changement de méthodes comptables lié à la première application
du règlement 99-02 du Comité de réglementation comptable relatif aux comptes consolidés.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant
sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence."

Les Commissaires aux comptes

Salustro Fournet & Associés :
François Fournet

Mazars & Guérard :
Jacques Villary Michel Rosse



En application de son règlement n° 98-01, la Commission des Opérations de Bourse
a enregistré le présent document de référence le 15 mai 2001
sous le numéro R 01-196.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété
par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité
de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence
et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas
l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Tableau de passage

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE : RÈGLEMENT COB 98-01

	Pages
1 - RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	
1.1 Noms et fonctions des responsables du document	123
1.2 Attestation des responsables	123
1.3 Noms et adresses des contrôleurs légaux	37
1.4 Politique d'information	39
2 - ÉMISSION/ADMISSION À LA COTE OFFICIELLE DE VALEURS MOBILIÈRES REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL	
2.1 Admission de valeurs mobilières à la cote officielle	40-41-46
2.2 Emission de valeurs mobilières	sans objet
2.3 Renseignements généraux	40 à 45
2.4 Place de cotation	46
2.5 Tribunaux compétents	sans objet
3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL	
3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	4 à 28-49-50
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	40 à 45
3.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote	38
3.4 Marché des titres de l'émetteur	46
3.5 Dividendes	47-51-118
4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'ÉMETTEUR	
4.1 Présentation de la société et du groupe	4 à 32-49-50
4.2 Dépendances de l'émetteur	sans objet
4.3 Faits exceptionnels et litiges	50
4.4 Effectifs	29
4.5 Politique d'investissement	9
4.6 Données groupe	4 à 10
5 - PATRIMOINE – SITUATION FINANCIÈRE – RÉSULTATS	
5.1 Comptes de l'émetteur	53 à 89-90 à 104
5.2 Sociétés hors du périmètre de consolidation	62-72
5.3 Sociétés dans le périmètre de consolidation	62-63-87 à 89
5.4 Principes de consolidation	62 à 69
6 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	
6.1 Noms	34 à 37
6.2 Intérêts des dirigeants dans le capital	38
6.3 Schéma d'intéressement du personnel	29-40-44
6.4 Gouvernement d'entreprise	36
7 - PERSPECTIVES D'AVENIR	
7.1 Evolution récente	6 à 9-15-17-19-22-27
7.2 Perspectives d'avenir	6-7-15-17-19-22-27

Document de référence Bouygues 2001.

Coordination : Direction de la Communication interne. Création / réalisation : Phénomène. Conseil graphique : Séquoia.
Photos : photothèques du groupe Bouygues, Allsport, E. Avenel, Y. Chanoit, C. Chevalin, A. Cheyzière, P. Cornier, A. Da Silva,
P. Guignard, G. Maucuit-Lecomte, D. Mc Allan, E. Megret, MPA Corporate, V. Paul, M. Pelletier, Young & Rubicam, L. Zylberman.